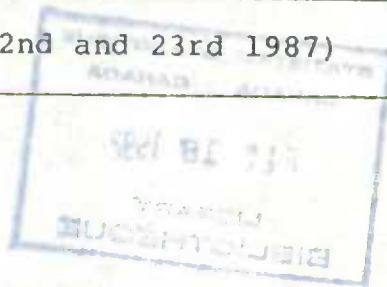

**MINUTES
FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY**

(October 22nd and 23rd 1987)



Edmonton, Alberta

STC
CAI
STC
F26
1987

STATISTIQUE STATISTIQUE
CANADA CANADA
FEB 18 1992
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

1. Opening Remarks

The Chairman, opened the meeting and welcomed the delegates.

A plaque commemorating the 75th anniversary of the Bureau de la statistique du Québec was presented, on behalf of the Council, to the delegate from Quebec, Ms. Nicole Gendreau.

The minutes of the previous meeting (October 1-2, 1986) were accepted with one correction (revised minutes attached as Appendix 1) and the current agenda was approved.

2. Report by the Chief Statistician of Canada

Dr. Fellegi summarized key points from a recent meeting of the National Statistics Council and provided an overview of the current status, recent accomplishments and future directions of Statistics Canada's programs (see Appendix 2).

Discussion ensued concerning the National Statistics Council, its mandate and its relationship to the national statistical system.

3. Provincial and Territorial Reports

Delegates from provinces and territories provided reports on the current status and activities of their respective statistical agencies. (Reports submitted in writing are appended to the minutes as Appendix 3).

4. Regionalization

Mr. Lynch summarized the report distributed to delegates in advance of the meeting (see Appendix 4).

Delegates discussed various models of co-ordination between Statistics Canada's regional offices and provincial/territorial statistical agencies in the area

of data dissemination, the extent of demand for statistical dissemination services and resource issues in meeting that demand.

The current status of Statistics Canada's office in Winnipeg was discussed, particularly with regard to the net local employment implications of Statistics Canada's reconfiguration and regionalization initiatives. Some delegates requested that liaison with their agency be maintained from Statistics Canada's office in their province.

5. Program Committee Report

Mr. Falk presented a report on the activities of the committee (see Appendix 5).

Dr. Fellegi thanked Mr. Falk for having served as Chairman of the Program Committee.

6. Secretary's Report

The Secretary, Mr. Desjardins, summarized the report distributed to delegates in advance of the meeting (an amended report is adjoined to the minutes as Appendix 6).

Committee Structure

In the ensuing discussions, concern was expressed over the Council's decision to dissolve the Federal-Provincial Committee on Energy Statistics and refer the topic to the Committee on Business Statistics. It was noted that the option of reconstituting the committee remains available should a real need to do so re-emerge. Concern was also expressed regarding the possible dissolution of the Federal-Provincial Committee on Small Area Data. It was noted that this Committee would be meeting in November and that the future of the Committee would be discussed at that time.

Scheduling of Council Meetings

Several delegates commented on the poor timing of the Council meeting relative to meetings of its subordinate committees. It was proposed to shift the timing of the Council meeting, possibly in phases, from the fall to the spring of each year. The issue was referred to the Program Committee.

Public Sector Employment Statistics

An error was noted in the Secretary's report regarding the committee responsible for consideration of public sector employment statistics programs. The Council's previous decision, that this issue would be examined by the Public Sector Statistics Committee, was briefly reviewed and maintained.

Recoverable Project Reports

It was agreed to modify reporting to the provincial/territorial statistical agencies of cost recoverable projects undertaken for departments and agencies of their respective governments. Summaries of the data will be generated following a model developed by the Alberta Bureau of Statistics. The frequency of the reports will be quarterly or monthly as requested by the respective provincial/territorial statistical agencies.

7. Federal-Provincial Relations

Mr. Bernie Lynch presented a report on various issues affecting federal-provincial relations that had been distributed to delegates in advance (see Appendix 7).

Policy on Contacts with Provincial and Territorial Governments

Discussion of Statistics Canada's policy on the notification of provincial/territorial statistical agencies of contacts with their respective

governments covered various issues of the interpretation of the policy and the form and timing of notification. Statistics Canada indicated its intention to maintain the policy in its present form in the near term, noting that initial efforts should be directed at compliance with the present policy before further refinements are worth introducing. Provincial/territorial delegates stated they would prefer an indication on original correspondence that a copy is being sent to the head of the provincial/territorial agency. The Chairman agreed this practice should be adopted.

Resolution of the Agricultural Statistics Committee

A resolution of the Federal-Provincial Committee on Agricultural Statistics was tabled as part of the report. It was agreed that Statistics Canada would consider the applicability of quid pro quo arrangements with the provincial agricultural representatives in respect of work done on the 1986 Census of Agriculture.

Memorandum of Understanding

A second draft of the memorandum of understanding was tabled. Concerns raised during discussion ranged from the appropriate level - political or bureaucratic - for signing such an agreement to whether specific procedures and policies should be annexed to the document. The issue was again referred to the Program Committee. Members were asked to convey their views on the draft memorandum to Mr. Desjardins within three weeks.

Social Statistics Committee

Revised terms of reference for the Federal-Provincial Committee on Social Statistics were tabled and approved.

8. 1986 Census Progress Report

Mr. Petrie advised the Council that the 1986 Census output program was, generally, on, or slightly ahead of, schedule. Plans are being developed for release of 2B data in several stages, beginning with ethnic origin data possibly in early December 1987.

During the ensuing discussion, it was stated by Mr. Petrie that tabulations of aboriginal peoples' data (question 7) would be available shortly for purposes of evaluation. It was strongly recommended that provincial/territorial statistical agencies not distribute this data directly to potential users, but rather refer interested users to Statistics Canada.

Delegates raised issues concerning secondary distribution of Census data by their agencies. The Chairman confirmed Statistics Canada's position that data provided by Statistics Canada without charge should be distributed only within the provincial/territorial government narrowly defined (e.g. departments, agencies, etc.) and not to more autonomous creations of that government (e.g. universities, municipalities, crown corporations, hospitals, etc.). Data purchased by the statistical agency, other departments or consortia, are not subject to this restriction.

9. Modification to the Agenda

It was agreed that discussion of 1986 Census undercoverage and of plans for the 1991 Census would be carried forward to the following day. It was further agreed that, if necessary for the meeting to end at the agreed time, the Business Survey Redesign Project presentation would be cancelled.

10. 1986 Census Undercoverage

Mr. Bruce Petrie advised the delegates that results of the Reverse Record Check would likely be published by late November 1987. It is anticipated there will be an increase in undercoverage relative to that experienced

in 1981. The increase appears to be general and cannot be readily attributed to any single cause or set of causes. Analysis of the results and development of plans for evaluation and reduction of undercoverage in the 1991 Census are proceeding.

Discussion centred on Statistics Canada's decision not to adjust 1986 Census data for undercoverage and the possibility of adjusting official population estimates for this factor.

The delegate from Quebec, Ms. Gendreau, stated the position of the Bureau de la statistique du Québec on this issue - specifically, that it is unacceptable for statistical agencies to publish or disseminate population estimates which are known not to be the best possible. Other delegates and, of course, Statistics Canada agreed - but the problem is that no agreement exists in methods of estimation not based on Census data.

Other discussion concerned the impact of increased undercoverage on the results of the 1986 Census of Agriculture.

11. Plans for the 1991 Census

Mr. Petrie presented a report on plans for the 1991 Census based on notes distributed to delegates in advance (see Appendix 8).

Discussion addressed the extent of interest expressed in aboriginal peoples' data and the participation of aboriginal groups in the consultation process.

12. Current and Future Status of the National Statistical System

The delegate from British Columbia, Dr. McReynolds, presented a draft paper on the current and future status of the national statistical system (see Appendix 9), with the delegate from Saskatchewan, Mr. McMahan, acting as discussant.

Discussion focussed on recommendations of the report:

- ° that a sub-committee of the Council be formed to study possible means of strengthening the provincial/territorial component of the national statistical system, and
- ° that a consultant be engaged to assist the committee in this study.

Emphasis was placed on the mechanisms available for securing action on the eventual conclusions of such a study.

It was agreed that the Program Committee would be responsible for conducting the recommended study. Dr. Fellegi undertook to determine whether an appropriate support person could be made available from within Statistics Canada. The issue of defraying costs associated with research for the study was left in abeyance.

13. Tax Record Access

Mr. Dodds presented a report on tax record access based on notes distributed to delegates in advance (Appendix 10).

In the ensuing discussion, members expressed general satisfaction with the triad approach to providing access to taxation data, except Quebec, which has lost access, through this approach, to micro data important to a number of its ongoing programs. Access to, and use of, retail sales tax data for statistical purposes was also discussed. Statistics Canada indicated its desire to work with one or two provinces/territories to develop retail sales tax data as a support to its retail trade survey.

The item concluded with a discussion of mechanisms for securing access by provincial/territorial statistical agencies to personal income tax records for statistical purposes. The discussion emphasized potential actions by provincial/territorial agencies that could assist Statistics Canada in its efforts to obtain such access.

14. Nomination of the Program Committee

The delegate from Ontario (Ms. Kestle) was proposed as chairperson of the Committee. The delegates from Prince Edward Island (Mr. Palmer) and Saskatchewan (Mr. McMahon) were proposed as members of the Committee as were Mr. Petrie, Mr. Brackstone and Mr. Goulet.

Nominations were approved as proposed. Mr. Desjardins is an ex-officio member of the Committee.

15. Other Business

It was agreed that Statistics Canada would look into and report back to delegates on consultations by Canada Mortgage and Housing Corporation with provincial housing authorities over potential housing questions on the 1988 Household Equipment and Facilities Survey.

Earlier in the meeting, Mr. Desjardins described a new Statistics Canada policy providing for discount pricing of out-of-date publications. The policy is designed to address the issue of access to publications by students. While being promoted at the post-secondary institution level, the discounts will be available to everyone. The policy is expected to be in effect January 1, 1988.

16. Concluding Remarks

Dr. Fellegi thanked the Alberta Bureau of Statistics for hosting the meeting.

The location of the next meeting of the Council was briefly discussed. Dr. Fellegi noted that following past practice the next meeting would normally be held in Ottawa. He also noted invitations from Quebec, as part of its anniversary celebrations, and British Columbia. A decision on this matter was referred to the Program Committee.

The meeting was adjourned.

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

List of Delegates(*)
and Participants

Liste des délégués(*)
et participants

Rob Lietting
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

David Dodds
Director
Business Survey Transition
Statistics Canada
8th Floor (B8), Jean Talon Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

George Courage (*)
Director
Newfoundland Statistics Agency
Executive Council
3rd Floor, Confederation Building
St. John's, Newfoundland
A1C 9L7

Paul Dober (*)
Director
Statistics and Research
Services Branch
Policy and Planning Division
Department of Development
6th Floor, World Trade and
Convention Centre
1800 Argyle Street, P.O. Box 519
Halifax, Nova Scotia
B3J 2R7

Jan Kestle (*)
Senior Policy Advisor
Statistics Unit
Sectoral and Regional Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Wilf Falk (*)
Director
Manitoba Bureau of Statistics
155 Carlton Street, Room 615
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

Denis Desjardins
Directeur général
Direction du marketing et
des services d'information
Statistique Canada
9^e étage (J), Édifice R.H. Coats
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Ivan Fellegi (*)
Chief Statistician of Canada
Statistics Canada
26th Floor (A), R.H. Coats Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Harvey Ford (*)
Director
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Nicole Gendreau (*)
Directrice générale
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Glenn Grant (*)
Director
Bureau of Statistics
Executive Council Office
Government of Yukon
Yukon Government Building,
P.O.Box 2703
2nd Avenue, 1st Floor, S.W. Corner
Whitehorse, Yukon
Y1A 2C6

Greg Jones
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Ralph Joyce (*)
Territorial Statistician
Bureau of Statistics
5th Floor, Laing Building
Franklin Avenue
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

Bernie Lynch
Director General
Operations Branch
15th Floor (A), R.H. Coats Building
Statistics Canada
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Cliff Marks (*)
Director
New Brunswick Statistics Agency
Cabinet Secretariat
Room 274, Centennial Building
King Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Ron McMahon (*)
Director
Saskatchewan Bureau of Statistics
Room 207, Walter Scott Building
3085 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4S 0B1

William McReynolds (*)
Provincial Statistician
Central Statistics Bureau
Ministry of Economic Development
2nd Floor, 1405 Douglas Street
Victoria, British Columbia
V8W 3C1

Arch Noseworthy
Statistics Unit
Sectoral and Regional
Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

John Palmer (*)
Director
Economics, Statistics and Fiscal
Analysis Division
Department of Finance
2nd Floor, Walter Shaw Building
Rochford Street, P.O.Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7N8

Jerry Page
Director
Regional Office
Prairie Region
Statistics Canada
HYS Centre, Suite 215
11010-101 Street
Edmonton, Alberta
T5H 4C5

Marjorie Pedrick
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Bruce Petrie
Assistant Chief Statistician
Social Institutions and
Labour Statistics Field
Statistics Canada
26th Floor (N), R.H. Coats Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

APPENDIX 1

MINUTES
FEDERAL-PROVINCIAL COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

(October 1st and 2nd, 1986)

Simon A. Goldberg Conference Centre
Statistics Canada, Ottawa

MINUTES

	Page
1. Introduction	1
2. Report by the Chief Statistician	1
3. Secretary's Report	1
4. Progress in Regionalization	1
5. Provincial and Territorial Reports	2
6. Budgets Cuts and Fiscal Restraints	2
7. Report on the 1986 Census	2
8. 1991 Census Planning	2
9. Business Survey Redesign	3
10. Small Business Statistics	3
11. Provincial-Territorial Access to Individual Tax Return	3
12. 1990 SIC Revision	3
13. World Trade Data Base	3
14. Provincial-Territorial Reaction to Cost-Recovery	4
15. Memorandum of Understanding on the role of Focal Points	4
16. Review of the Committee Structure	4
17. Nomination of the Program Committee	5
18. Closing Remarks	5

1. Introduction

Mr. Yvon Fortin opened the meeting and welcomed the delegates.

The minutes of the previous meeting (September 23-24, 1985) were reviewed and endorsed and the current agenda was approved.

2. Report by the Chief Statistician

The Chief Statistician outlined the key developments that had taken place in the Bureau during the last year (see Appendix 1 for a summary report).

Discussion focussed on such issues as the impact of the sample size reduction for the Labour Force Survey, the ceiling on person years and the regional composition of the National Statistics Council and the Advisory Committees.

3. Secretary's Report

Mr. Michel Rochon summarized the report distributed beforehand (see Appendix 2).

Following the discussions, it was agreed that a document containing operational policies related to the Council be prepared. Follow-up items from the 1986 meeting indicate a contact point. Statistics Canada provides the fullest possible information to focal points when there is correspondence between Statistics Canada and provincial departments. A list of micro-computer applications by subject-matter be compiled and that the part of this list pertaining to the Field of Business Statistics be presented at the next meeting of the Federal-Provincial Committee on Business Statistics.

4. Progress in Regionalization

Based on cost-benefit considerations and improved efficiency measures, changes to the management and financial aspects of the regional offices are being proposed. These changes would entail regrouping certain administrative functions into five centres (Halifax, Montreal, Toronto, Edmonton and Vancouver), maintaining data collection activities in other existing offices, and opening new offices in London and Calgary for data collection purposes.

5. Provincial and Territorial Reports

Each province and territory provided a verbal and/or written report covering recent/current/pending activities. The written reports have been attached (see Appendix 3 - Quebec; Appendix 4 - Alberta; Appendix 5 - Prince Edward Island; Appendix 6 - British Columbia).

6. Budget Cuts and Fiscal Restraint

Mr. Wilf Falk presented a paper which he had submitted earlier to Council (see Appendix 7).

During the ensuing discussions, members noted the measures that have been adopted to sustain the statistical system during periods of restraint. These measures include: productivity increases, contracting-out, elimination of duplication, cost-recovery and increases in the costs of products. Members also stressed the need for client support and several jurisdictions have started information programs to demonstrate how data are required/used for decision-making.

7. Report on the 1986 Census

Mr. Bruce Petrie stated that, up to now, every major task has been completed on schedule and within budget. Two concerns were raised however: the degree of undercoverage (unknown at this point) and the difficulties encountered in enumerating the population on Indian Reserves.

Interim counts will be released in January 1987 and the focal points will have an opportunity to review them two weeks in advance of the date of release.

Twenty EA level tabulations (or CSD tables, if preferred) will be provided to the focal points free of charge. Twenty additional tabulations will be available for purchase.

8. 1991 Census Planning

Mr. Petrie presented a paper prepared by Dr. Ed Pryor (see Appendix 8). It was stressed that the next several months will be the appropriate period for proposing changes for 1991 relative to 1986 or 1981.

9. Business Survey Redesign

Mr. Jacob Ryten gave a report based on summary notes (see Appendix 9).

More documentation will be available at the next meeting of the Federal-Provincial Committee on Business Statistics.

10. Small Business Statistics

Mr. Ryten made a presentation (see Appendix 10).

In response to queries raised by the focal points, Mr. Ryten stressed that data would be available separately for each province and that before data could be provided on births and deaths of businesses, a considerable amount of work had to be done to standardize concepts.

11. Provincial/Territorial Access to Individual Tax Returns

Mr. Guy Labossière presented a paper (see Appendix 11) but provided additional information included in another document (see Appendix 12).

With regard to provincial/territorial accessibility to federal tax records, it was pointed out that Revenue Canada's special agreement to share information with Statistics Canada clearly excluded any other party. Under the present circumstances, the best arrangement that could be obtained from Revenue Canada would be "triads".

12. 1990 SIC Revision

Due to lack of time, this agenda item was not covered. It will be tackled at the forthcoming meeting of the Federal-Provincial Committee on Business Statistics.

13. World Trade Data Base

Mr. Ryten's presentation is summarized in Appendix 13.

Courses on the Harmonized System of Classification would be available for provinces and territories. Further documentation on the project will be distributed to Council members.

14. Provincial/Territorial Reaction to Cost-Recovery

Jurisdictions remarked that the cost-recovery policy of Statistics Canada should have been discussed with focal points prior to implementation and that Statistics Canada's publications are more costly than similar publications available in bookstores.

Statistics Canada noted that little time was available for consultation since cost recovery is a government policy and the specific targets had to be part of the urgent discussions which preceded the reinstatement of the 1986 Census. Revenues have tripled for publications and increased by two-and-a-half-times for CANSIM. Special consideration continues to be given to provincial-territorial focal points through the distribution of a free set of all publications, through quid pro quo arrangements that enable recognition of special services as have been done for the economic accounts and the Census of Population, and through a wide range of privileged relationships (advance consultations, joint data collection, close collaboration through a wide range of committees and personal contacts, etc.).

15. Memorandum of Understanding on the Role of Focal Points

The delegate from New Brunswick and the Chairman of the Program Committee presented the draft Memorandum (see Appendix 14).

The Memorandum of Understanding should be divided into two parts:

A general document followed by operational procedures. The Memorandum would be signed by Council members.

A draft letter for the Minister would be prepared by the Secretariat of the Council and sent to focal points for review prior to being submitted to the Minister. Such a letter would then be sent to each provincial minister responsible for focal points asking them to reconfirm the role of the focal points.

16. Review of the Committee Structure

Mr. Rochon summarized a paper that he had prepared (see Appendix 15).

It was decided that: the Committee on Social Statistics not be abolished and that a meeting be reconvened at least on a trial basis; the Committee on Energy be abolished and that its relevant issues be studied under the Committee on Business Statistics; the Demography Committee be organized as a full-fledged committee with its own terms of reference; the role of the Small Area Data Committee be examined; the focal points be invited to the Vital Statistics Council meetings if Provincial Registrars agree.

17. Nomination of the Program Committee

The delegate from Manitoba (Wilf Falk) was nominated chairman of the Committee. The delegates from Quebec (Nicole Gendreau) and Nova Scotia (Paul Dober) were proposed as members of the Committee as were Jacob Ryten, Yvon Fortin and Ed Pryor. Michel Rochon is an ex-officio member.

18. Closing Remarks

The Chairman thanked the delegates for their participation. He summarized the issues raised at the meeting and the required follow-ups.

APPENDIX 2

Statistics Canada Program Reports

STATISTICS CANADA PROGRAM REPORT

I. BROAD ISSUES AND DEVELOPMENTS

- ° The Honourable Michel Côté was sworn in as Minister of Supply and Services and Minister Responsible for Statistics Canada on August 27, 1987. He succeeded the Honourable Monique Vézina.
- ° Over the last three years, the Agency has succeeded in meeting its downsizing targets without major program reductions. Two new developments could lead to additional budget cuts of up to \$5 million in 1988-89. Should these cuts materialize, widespread program reductions would be unavoidable. Statistics Canada is optimistic these additional cuts can be avoided.
- ° Since the last meeting of the Consultative Council, the National Statistics Council has met twice. The National Statistics Council is composed of members appointed by the Minister responsible for Statistics Canada, though the Council serves to advise the Chief Statistician. It is intended that members will be appointed for three year terms. The first rotation of membership should occur in the coming year.

Over the last year, the National Statistics Council, in addition to providing invaluable advice, has played a useful supportive role for Statistics Canada. The Council gave its support to Statistics Canada in the Agency's efforts to obtain funding for 1991 Census development work and person-years for cost-recoverable services. This support contributed significantly to positive outcomes in both instances.

- ° A Strategic Overview paper was prepared at the request of the National Statistics Council. The paper underlined the importance of continuing to adapt programs to meet the evolving data needs of policy-makers, even in periods of restraint and cut-backs. Priorities for new initiatives were identified in the areas of health, education, linkages between international trade and manufacturing industries, and service industries. In identifying priorities, the principal criteria adopted were new data requirements arising from societal change, the present condition of the various statistical programs, and opportunities that facilitate development in a particular program area. Without an

infusion of outside resources, however, Statistics Canada will only be able to support conceptual development in these areas.

The Strategic Overview also identified a number of cross-cutting issues to be addressed, specifically: efficiency; output improvements; respondent issues; data quality indicators; and program balance.

Despite cut-backs, all evidence suggests Statistics Canada has maintained, and even improved, its reputation for excellence, both nationally and internationally. While the Agency has long enjoyed such a reputation in its statistical work, recent praise has also concerned the management of its programs, and particularly the management of downsizing requirements.

II. PROGRAM HIGHLIGHTS OF THE PAST YEAR

- Resource reduction targets for 1986-87 and 1987-88 have been or will be met without a significant impact on statistical programs.
- 1986 Census processing is ahead of schedule and within budget. Final population counts and the 2A data base have been released and a large number of associated products are now available.
- Broadly based consultations are being conducted on the content of the 1991 Census. These consultations, for the first time, include public meetings in major urban centres across Canada.
- **Canadian Social Trends**, now in its second year, is continuing to build on its initial success. It is now one of Statistics Canada's best-selling publications, with 3,100 subscriptions sold in the first year of publication.
- The products of the Small Business Statistics program have been similarly well received. Despite some delays in their production, the small business profiles have been greeted with particular enthusiasm both by small business and government agencies serving that sector.
- The 1986 General Social Survey gathered data on the daily activities of Canadians over a 24-hour period. This is the first time that time budget data has been collected for the whole country.

- The U.S. - Canada Memorandum on Trade Statistics has had a major impact both in improving the accuracy of trade data and in enhancing Statistics Canada's standing in the federal community.
- All National Accounts data were converted from a Gross National Product basis to a Gross Domestic Product basis. The GDP-based accounts have the advantage of being directly comparable with other measures of economic activity in Canada and with the National Accounts of most other countries.
- Statistics Canada's regional offices were restructured to reduce overhead costs while increasing the number of cities from which survey operations are conducted.
- A pilot Survey of Capital Stocks was successfully conducted, opening the way for a full-fledged survey in this important area.
- A similar exploratory Survey of Manufacturing Technology has also been conducted, providing the first comprehensive information on the use of advanced technology by Canadian manufacturers. The information is more valuable in that it can be linked to data of the Census of Manufactures and will be comparable to the results of a similar survey by the U.S. Bureau of the Census.
- Statistics Canada took the initiative to organize an international cooperative endeavour to develop a new classification of service industries.
- Development of the World Trade Database was a relatively inexpensive project, but very timely in light of current interest in trade issues.
- The Business Survey Redesign project is proceeding and will increasingly impact on survey collection and output over the coming year.
- Statistics Canada is pursuing its application of Computer Assisted Telephone Interviewing (CATI). It is anticipated CATI will be a significant source of efficiencies in the future.
- An advisory committee on Social Conditions has been created. The committee will focus on the General Social Survey, Canadian Social Trends, the social subject matter of the Census and income data.

APPENDIX 3

Provincial and Territorial
Program Reports

Summary of Newfoundland's Statement at
Statistics Canada Meeting
October, 1987

We offered for the first time this year a one day survey course in conjunction with the Regional Office of Statistics Canada. One of the components of the course was explaining the sources of available data which may be used in place of a survey. In July we issued a computer disk containing data on Newfoundland. We are now in the midst of contacting the recipients to get their comments. The budget has remained at almost the same level as past years and we are putting more money into the purchase of microcomputers and hope to have one on each professional's desk in 1988.

GC/jf
November 4, 1987

October 19, 1987

1987 ACTIVITY REPORT

Economics, Statistics & Fiscal Analysis

1. Annual Statistical Review:

Involves collecting a wide range of socio-economic statistics on the P.E.I. economy and presenting them in an informative format.

2. Quarterly Statistical Review

This report is compiled and presented quarterly. It acts as an update for the Annual Review.

3. "Prince Edward Island at a Glance: Statistical Summary"

This brochure acts as a quick reference for a wide variety of Economic and Social variables for P.E.I.

4. Statistical Operations

This department was asked to review and report on the statistical operations within the Government of P.E.I. with the possibility of re-structuring and co-ordinating these operations.

5. Economic Trends

The Department publishes Economic Trends
June 1987 - A First Look at the 1986 Census.

July 1987 - First Results from the 1986 Census of Agriculture.

September 1987 Mid Year Review - Economic Overview.

6. Economic Forecasting: Statistical economic indicators are assembled and constructed for economic forecasting purposes.
7. Brown Book. Economic statistics are compiled for preparation of the Brownbook.
8. Requests for statistical information on provincial, national and international economic variables are answered.
9. Population and economic statistics are analyzed for the purpose of Constructing population and economic forecasting models.
 - Special projects
 - completed a population forecasting model describing the province, the three counties and the Charlottetown region.

NEW BRUNSWICK REPORT TO FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL ON STATISTICAL POLICY

Over the past year there were no significant changes in the organization or operations of the New Brunswick Statistics Agency which is now three years old. Economic forecasting continues to be the focus of activity, along with the regular dissemination of statistical indicators via a series of bulletins and factsheets. In addition, the Agency responds to about 3,000 information requests annually.

In conjunction with our departments of Health and Community Services and Income Assistance, a profile of the elderly was prepared. Updating will take place as Census statistics become available. The Agency continued the development of its sub-provincial database and updated its statistical profile of forestry - the main base of the New Brunswick economy. In response to inquiries from several departments we prepared economic impact studies, using the

1979 input-output tables, covering such subjects as residential construction, government expenditures on agriculture programs, inter-industry relationships, and energy proposals. Work is underway on the estimation of municipal populations and labour force projections.

In recent years, the most frequently unmet information needs have been in the areas of small business and service industries (including tourism). Thanks to the Small Business Statistics program at Statistics Canada, some of these demands can now be answered. We look forward to further products from this program, as well as to results from the Service Industries initiative.

REPORT of the BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

presented by

NICOLE P.-GENDREAU, DIRECTOR GENERAL

to the

FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL ON

STATISTICAL POLICY

EDMONTON, October 22 and 23, 1987

Table of Contents	Page
Introduction	i
REPORT ON ACTIVITIES	1
Organization of economic statistics on agricultural and fishing businesses	1
Organization of information on manufacturers	1
Tertiary sector	1
International trade	2
Organization of statistics on investment	2
Industrial research and development	2
Employment, payrolls and hours of work	2
Organization of financial statistics	3
Economic revenue and expenditure accounts	3
Economic indicators and current economic analyses	4
Industrial-structure analysis and modelling	4
Medium- and long-term economic analysis, modelling and forecasting	5
Demography	5
Statistics on individuals and households	6
Organization of regional statistics	7
Environmental statistics	7
Consultation and statistical methodology	7
User services	8
Geographical classification	8
Surveys	9
Information and documentation centre	9
Data processing	10

INTRODUCTION

The Bureau de la statistique du Québec, the constituent legislation for which was adopted in December 1912 and went into force in November 1913, is celebrating its 75th year. The oldest statistical organization in Canada, it is therefore, in December 1987, entering a very special year. It wants to underline the occasion and has developed a theme for the year - "75 ans de fiabilité" (75 years of reliability). In the last few months, the Bureau has established a program to commemorate its 75th anniversary, and the activities planned, which will take place from December 1987 to November 1988, should enable it to reach its main clients and colleagues, as well as the general public. This program is part of a larger plan of the Bureau, which, in the last year, has intensified its **communications** efforts per se, in order to increase its visibility and bring itself closer to its clients.

The year 1987 marks another important event in the history of the BSQ. In June, with the adoption of the legislation to amend the act respecting the Bureau de la statistique (QS, 1987, c 60), a fund was created which would allow the Bureau to charge for some of the services it provides to meet the specific needs of particular clients. A wide variety of services are involved; examples are data collection, methodological support, provision of data, special statistical compilations and development of special econometric tools on request. The BSQ is currently setting up administrative mechanisms to make the fund operational.

As co-ordinator of the Quebec statistical system, the Bureau de la statistique du Québec has continued to speak for Quebec in its dealings with Statistics Canada, and, over the year, has played for Quebec a role more and more similar to that played by Statistics Canada for the country as a whole. The BSQ had several opportunities to play this role during 1987. In particular, it consulted Quebec government departments regarding the content of the 1991 census and the content of the data base from Statistics Canada's Health and Activity Limitations Survey. The BSQ is organizing

INTRODUCTION (continued)

more and more round tables to identify the needs of the Quebec statistical system or the directions that that system should take. In this context, meetings have been held on the program to redesign the business surveys and on the harmonized system of product classification for international trade. Major developments in these two areas at the Canadian level have created considerable challenges for Quebec. Moreover, the Bureau leads Quebec round tables on, among other things, cultural and communications industries statistics and demographic analysis and forecasting.

Another first took place during the year. Training courses organized in co-operation with Statistics Canada and certain private organizations are now provided on a regular basis to various departments and agencies. For two consecutive years now, the BSQ has organized, as part of the ACFAS conference, a symposium on the applications of statistics. In addition, in 1987, it was responsible for organizing a session for the annual conference of the Statistical Society of Canada.

It should be noted that, in 1987, the BSQ took a position with respect to undercoverage in the census. It asked that the undercoverage calculated for the 1986 census be taken into account in the postcensal and intercensal estimates. As far as the 1991 census is concerned, the BSQ is of the opinion that the census should provide the best count of the population, and it has asked Statistics Canada to establish an action plan for making any correction that should prove necessary.

Budget cuts have continued to place heavy pressure on the Bureau's human and financial resources. Every effort has been made to maintain the basic statistical programs and continue to provide the staff with the tools they need for their work, principally in the area of computer equipment.

On the following pages, the highlights from the last year are presented for each of the Bureau's activity programs.

REPORT ON ACTIVITIES

During 1987, the Bureau continued its work on the **organization of economic statistics on agricultural and fishing businesses**. Methodological and other changes were made to some of the relevant surveys, and, for all statistics in this sector, administrative data are used whenever possible. A compendium on the agri-food industry was prepared, as was a statistical retrospective on fisheries from 1955 to 1985. Steps are continuing for the signing of a memorandum of understanding with Fisheries and Oceans Canada and Quebec's Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

With respect to the **organization of information on manufacturers**, the switch from the 1970 to the 1980 Standard Industrial Classification continued to have repercussions. Although it is encountering problems in standardizing the data processing programs and, to some extent, in meeting user needs, the Bureau now has some short time series.

Changes being made by Statistics Canada in some of its programs were a major concern during the year. We measured the effects of the redesigning of the business surveys and of adoption of the harmonized system of product classification on data quality. Organization of data for purposes of structural studies by activity, size or geographical location requires highly disaggregated, quality data. To provide such data, the BSQ undertook consultations with the main users to assess their needs and ways of responding to them.

Finally, Statistics Canada's program for the production of small business data was the subject of numerous analyses and evaluations. The BSQ will use the information on magnetic tapes to meet the needs of the Quebec government.

Efforts to improve coverage of the **tertiary sector** continued. The survey on the provincial government's cultural spending continued and a publication on the subject is being produced for a second consecutive year. The monthly survey of movie theatres and drive-ins continued and a publication containing the 1986

data on film productions is being prepared. Finally, the Bureau continued to publish the monthly occupancy rate for the Quebec hotel industry.

In the area of **international trade**, the BSQ continued to improve the data received from Statistics Canada by excluding from exports and imports data on products that are only in transit in Quebec. The computer programs were improved through inclusion of information-validation tests, which allow us to produce much more precise information. The main users were made aware of the upcoming establishment of the harmonized system of product classification, and the projects that the Bureau will have to carry out to adapt its programs to this new system were started up. With respect to **interprovincial trade**, the Bureau published an analysis of exchanges of manufactured products between Quebec and the Canadian provinces ("Les échanges de produits manufacturés entre le Québec et les provinces canadiennes, 1967-1984").

As far as the **organization of statistics on investment** is concerned, the BSQ produced a publication on private and public investment in Quebec for the 1984-86 period. For the third consecutive year, data on investment by controlling country were included. The universe surveyed by the BSQ was expanded to cover local governments, and the questionnaire was modelled on that used by Statistics Canada. In addition, the frequency of the surveys was doubled to provide better control of data quality. Finally, the data on **industrial research and development** were published for the 1984 period.

Development of the program on **employment, payrolls and hours of work** as completed, except for the federal-government sector, for which the information possessed by Statistics Canada makes production of complete and reliable data impossible. Statistics Canada should endeavour to solve this problem, since the situation is becoming more and more unacceptable. The data are now published on a quarterly basis. Finally, the publication of monthly bulletins on the labour force, prices and employment continued.

With regard to the **organization of financial statistics**, regular production of new products began and the following steps in the long-term development plan for this sector were undertaken. As far as private financial statistics are concerned, two publications -one annual, the other quarterly - are now produced on Quebec deposit institutions. These two publications are now available by subscription and the marketing program is continuing. A feasibility study for a publication on the entire insurance sector in Quebec, including both public and private insurance, was produced and the development work is continuing. As far as public financial statistics are concerned, a first publication on Quebec government enterprises was produced and a second will soon appear. Computerization of the data produced in accordance with the Canadian financial management system progressed, with inclusion of the data on government enterprises. Production of the publications on local governments containing nominative accounting data was transferred to the Ministère des Affaires municipales. Development work was undertaken with respect to public health and educational institutions, in order to complete coverage of the Quebec public sector.

There were also several achievements in the **economic revenue and expenditures accounts** program. The 1987 edition (now in press) of the annual economic accounts presents, in addition to revised historical data (1971-1985), provisional data for 1986. Moreover, publication of the quarterly economic accounts is now in its first year. Reaction to this document has been very encouraging. For a year now, the Bureau, as an experiment, has been producing quarterly data on the provincial government's revenues and expenditures on the basis of the economic accounts. These data were the subject of several methodological discussions with Statistics Canada specialists in this field. The Bureau plans to produce these data officially in the next few months. The Bureau is now carrying out its projects to deflate the statistics on final demand. In this regard, most of the categories of personal expenditures on goods and services, as well as some investment categories, have been deflated in accordance

with the methods employed by Statistics Canada and with maximum use made of information from Quebec sources. Finally, a program for seasonal adjustment of the main variables in the economic accounts and various other variables began.

The activities connected with the **economic indicators and current economic analyses** program were in three stages. First, a system was maintained for provision of current economic information. The system centres on three publications appearing at different intervals - namely, "La quinzaine statistique," which comes out every two weeks, "Statistiques," a quarterly review, and "La situation économique au Québec," which is published every September. In addition, in December, the BSQ prepares an overview of Quebec's economic situation for the year just ending ("Aperçu de la situation économique au Québec". The second stage was the establishment and management of a system of composite indexes for Quebec, within the context of which two indexes were produced - one current and one in advance of the economic cycle. These indexes are now published regularly. Finally, several activities were carried out to develop new statistical data and provide econometric support to the other units. Thus, preliminary estimates for the main statistics on Quebec manufacturers were produced using an appropriate econometric model. Finally, work on development of use rates continued.

Over the past year, as part of the **industrial-structure analysis and modelling program**, the BSQ worked on updating in 1987 dollars the data bank of the INTERSECTORIEL model for labour and for federal and Quebec income taxes, parafiscal contributions and indirect taxes. In addition, as part of its program for continuous updating of the INTERSECTORIEL model's parameters, the BSQ revised the manufacturing block using the latest data available from the Census of Manufactures. This work will lead to a new publication, which will replace that entitled "Le tableau d'entrées-sorties du Québec pour 1978, le modèle INTERSECTORIEL et ses applications" (Quebec 1978

input-output table, INTERSECTORIEL model and its applications). This document will provide an overview of the sources, concepts and construction methods for the input-output tables, an aggregated version of the tables, impact matrices in 1984 dollars and many application examples. During the fiscal year ended March 31, 1987, 128 economic impact studies were carried out using the BSQ's INTERSECTORIEL model for a total of 360 simulations.

As far as **medium- and long-term economic analysis, modelling and forecasting** are concerned, changes were made in CHOIX, the general-equilibrium model, in order to make it more suitable for analysis of technical progress and simulation of impact on prices in Quebec. In particular, models were created for production functions and for primal and dual price relationships. Study of the spreading of new technologies in some sixty sectors of the Quebec economy was completed. The more general exercise using the CHOIX model is under way and should be completed by next spring. Finally, the scenario for the Quebec economy in the year 2005 was updated for the user government departments. New developments in the model will make it possible to facilitate CHOIX impact studies and increase the number of types of factors which it can take into account, and to do this more quickly and at a lower cost. The Bureau's own computer equipment will soon be in place. With this equipment, the BSQ will be able to keep down simulation costs, which will be charged to the users once the BSQ's special fund is operational.

In the field of **demography**, the Bureau completed the redesigning of the computerized system for collection and compilation of vital statistics. It is now carrying out projects with respect to undercoverage of the population, using vital statistics and the beneficiary registration file of the Régie de l'assurance-maladie du Québec in particular. Each year, the Bureau produces a publication on the current demographic situation in Quebec. In addition, it published two monographs, one on the elderly, the other on households and families. It is about to publish a study on

migration in Quebec. In the area of demographic forecasting, the Bureau developed an interactive forecasting model for the entire province of Quebec and, as after each census, it is preparing to produce the first series of official forecasts, that for Quebec as a whole. In addition, at CELADE (the Latin American Demographic Centre), a United Nations organization, it set up a regional demographic forecasting model. Finally, methodological studies were conducted on assessment of the cost of children and on household and family forecasting models.

In the area of **statistics on individuals and households**, the BSQ's activities mainly involved assisting Statistics Canada by organizing consultation with Quebec organizations and government departments regarding the contents of the 1991 census and by preparing a synthesis report for Statistics Canada. A similar operation is under way regarding the contents of the Health and Activity Limitations Survey data base. On its own behalf, the BSQ carried out a study on the mobility of young workers using the longitudinal file it created at the request of the Régie des rentes du Québec. It began work on a compendium of social indicators for Quebec; the chapter on health was completed and development was done for the chapter on personal income. Several projects have been carried out at the request of the governmental working group on the economic situation of families. A version of a new social-accounting matrix (for 1985) will soon be completed. It will allow us to perform simulations at the request of users. During the year, the BSQ published a revised and expanded edition of Les 15-29 -Portrait statistique des jeunes par région (persons aged 15 to 29 - statistical portrait of youths by region), Coûts de participation des femmes québécoises au marché du travail (an econometric analysis of the costs of participation of Quebec women in the job market), Le succès professionnel des jeunes sur le marché du travail (a study on the occupational success of young people in the job market) and Le travail à temps partiel: nouvelles tendances (a new study on interest in part-time work).

In the organization of regional statistics program, the first half of the year was devoted to putting the finishing touches on twelve manuscripts of regional-data compendiums for as many administrative regions. Seven publications have already appeared and the other five will come out in November. Each regional compendium presents a very wide-reaching and diverse set of socio-economic data for Quebec, the region involved and the regional county municipalities in that region; it also contains the results of a sizable comparative-analysis project. The production of this series is an important event in the history of the Bureau because it responds to user demand for statistical syntheses on each of the major regions of Quebec.

Finally, the annual brochure Le Québec chiffres en main (Quebec By Numbers) was produced in three distinct versions - French, English and Spanish. Until 1987, the information involved was issued in a folder entitled Le Québec vous est compté (Quebec Recounted). The brochure provides a brief look at the makeup of Quebec and at the province's various socio-economic aspects; a regional overview is presented for the first time. This document is a statistical information and dissemination tool aimed primarily at the general public. It is used in the schools in particular and is distributed widely abroad through government departments with external relations responsibilities (inter-governmental and international), at conferences and summits, and so on. It was part of the official documentation distributed to the representatives of the participating countries and to the media representatives at the summit of Francophone countries held in September in Quebec City.

In the area of **environmental statistics**, the Bureau, in conjunction with the Ministère de l'Environnement, continued an exploratory analysis aimed at co-operation in statistical production.

A new policy established last year for the handling of outside requests within the framework of the **consultation and statistical methodology** activities was applied

and generalized. This policy fits in with efforts to integrate and standardize the Quebec statistical system. Under it, the user must help cover project costs. In this context, establishment of the BSQ's special fund will enable the BSQ to invoice directly outside organizations using the BSQ's services. Requests for expertise grew again this year, both in number and in scope. The main projects completed or undertaken were the Santé-Québec survey, the survey on student lifestyles, the pilot survey on manpower movements and training needs, the preliminary feasibility study on construction of a Quebec socio-economic microdata bank, the pilot survey on remuneration around the minimum-wage level, the survey of municipalities, reception centres and local community services centres for the SEPH, the survey on the sale of Quebec savings bonds, estimation of apple production, the survey on occupancy rates in the hotel industry, evaluation of the aptness of employability development, analysis of the quality of precipitation, the study on the effect of microwaves on biowaste, and the survey on prices for beer, wine and spirits.

The **user services** program has experienced some important changes over the past year. The bank containing non-confidential data that can be accessed by the Quebec government's departments and agencies through microcomputers was installed on the main computer. Thus, the information content was gradually expanded and the system now has additional processing capabilities (SAS transfer, transfer to microcomputers, summary tables, use of the population register, access to Quebec's geographical coding system, and so on).

In the area of **geographical classification**, in addition to carrying out its regular geographical coding operations, the Bureau performed the tasks necessary for integration of the geographical-coding system with the Banque de statistiques du Québec. This new approach to dissemination of and access to Quebec's geographical coding is expected to be made operational in the next few weeks.

Various auxiliary and complementary activities were also conducted, including production of a geographical postal code/regional-county-municipality correspondence table, which was mainly constructed using the Canada conversion file produced by Statistics Canada. This table proved useful to the Bureau statistique du Québec for the carrying out of its own statistical programs, as well as to the Quebec government as a whole for an assortment of specific uses.

Finally, within the framework of the 1991 census in particular and the various statistical programs of Statistics Canada and the BSQ in general, a second meeting of the **BSQ/SC working group on geographical coding** is planned for next November. The first meeting was in September 1986. The goal is to predict and define the means for establishing and using uniform geographical coding in the context of gradual replacement of the municipal counties by regional county municipalities (RCMs) as census divisions in the various existing statistical files and automated systems.

The Bureau was involved in the carrying out of 63 **surveys** over the last twelve months. Most of these surveys are conducted on a regular basis as part of statistical programs initiated by the Bureau. Some are conducted in co-operation with Statistics Canada. Others are done to meet the needs of government organizations that contribute financially to their execution. Among these projects are the monthly survey of film productions, which is conducted for the Régie du cinéma, the monthly survey on occupancy rates in the hotel industry, which was requested by the Ministère du Tourisme, and the survey on remuneration around the minimum-wage level, which is carried out for the Commission des normes du travail.

The **information and documentation centre** set about making a major change in its classification system that should eventually allow for the linking of the Bureau with the networks being established within the government.

In the area of **data processing**, the Bureau continued to work over the past year on the implementation of its master plan for the management-information systems, setting up on a data base Quebec's geographical-coding system. This system, the technical aspects of which are now being completed, will, among other things, allow for greater autonomy of managers, dissemination of data via the Banque de statistiques du Québec, and maintenance of the integrity of the data involved, which are used by all the other systems in the Bureau.

On the technological level, the Bureau will, in the next few months, have its own data-processing environment. In addition, it is contemplating the purchase of a minicomputer to provide operational support and, in particular, improve the staff's productivity.

ALBERTA BUREAU OF STATISTICS
ACTIVITY REPORT

Prepared for the October 1987 Meeting of
The Federal-Provincial Consultative Council
on Statistical Policy

October, 1987

ALBERTA BUREAU OF STATISTICS
1987 ACTIVITY REPORT

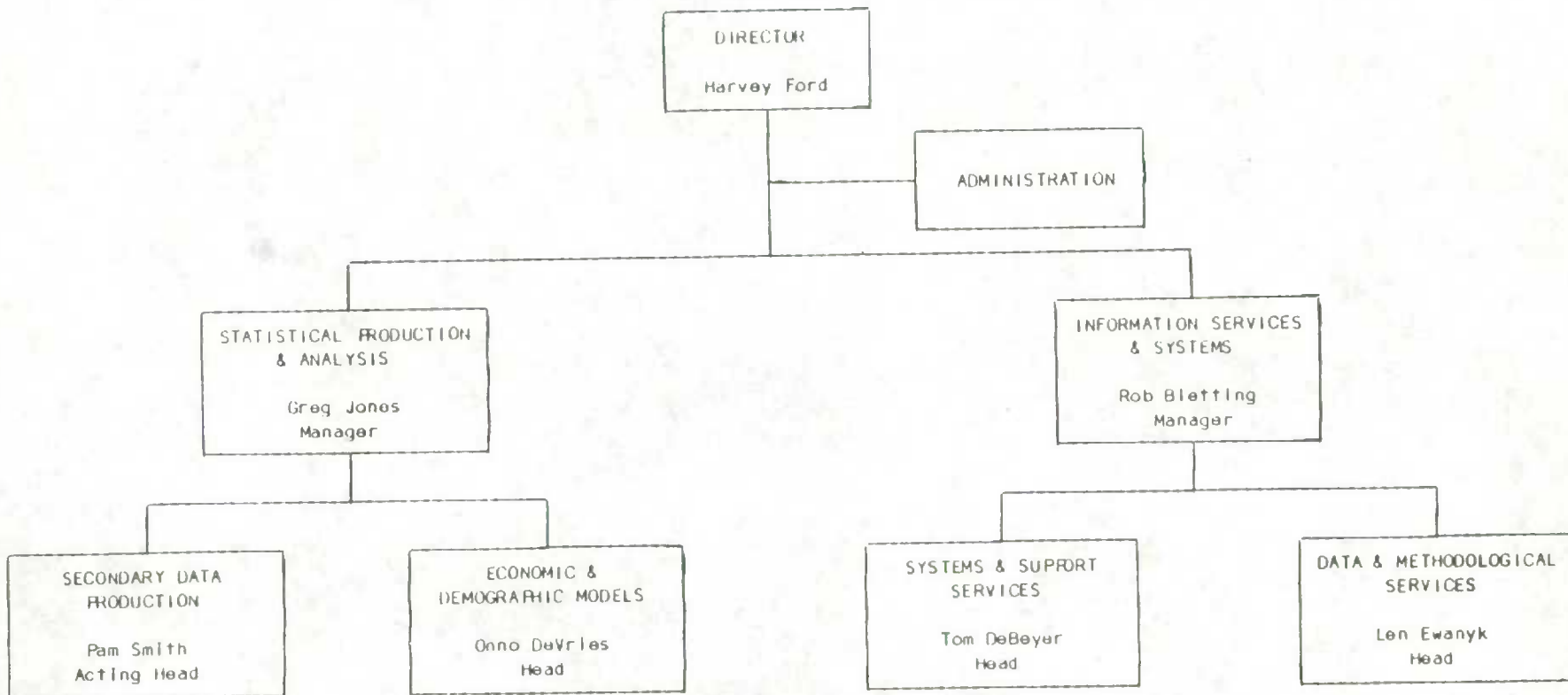
A second year of significant downsizing has occurred. During the past year, 11 positions (about 24% of total staff) were deleted. Over the past two years, staff has decreased by more than one-third.

All areas of the organization have been trimmed to meet the reduction in resources. The revised organization chart is attached. A major cut was the discontinuation of the annual Retail and Service Trade Survey. This, coupled with the cuts in the previous year, has eliminated the Bureau's own surveys. We still co-ordinate, within government, several Statistics Canada surveys and are prepared to jointly collaborate with other departments to carry out special ad hoc surveys.

Our Department (Treasury) is developing a three year plan. The Bureau's submission is attached. To date, departmental senior management has accepted the submission so our planning is being done on that basis.

October, 1987

ALBERTA BUREAU OF STATISTICS



MAY, 1987

ALBERTA BUREAU OF STATISTICS
1988-91 PLANNING CYCLE

Mission Statement

To ensure the government's statistical activities efficiently provide the economic and social data required by Alberta public and private sector decision makers/policy formulators.

Current Role

As the central statistical agency, the Bureau (i) carries out those major statistical activities which are most effectively done on behalf of government by a central agency, and (ii) facilitates/supports the statistical efforts of government departments by providing expertise or specialized output which it is not feasible for individual departments to provide themselves.

Included in the former are:

1. Production activities (e.g., demographic estimates and projections, economic accounts, extracting statistics from administrative records).
2. Being the government's central source for access to Alberta statistics.
3. Co-ordinating and integrating the government's statistical activities.

To facilitate/support the statistical efforts of government departments, the Bureau collaborates with them to find feasible solutions to unmet needs, provides methodological advice and sampling lists for surveying activities, produces custom output (e.g., demographic projections by administrative district), and develops appropriate software for the geographic conversion of data.

Functions and Activities (Fiscal 87-88)

1. Collaboration with government departments
 - Define statistical needs; develop solutions for unmet needs; produce custom tabulations; co-ordinate and integrate statistical activities to eliminate redundancies.
2. Demographic statistics (i.e., population and its characteristics)
 - Produce current estimates and short and long-run projections; represent the Alberta government in dealings with Statistics Canada on all aspects of the Canada Census (planning, determining needs, ensuring required output is available in a cost efficient way).
3. Electronic data dissemination
 - Manage and enhance the Bureau-developed Alberta Statistical Information System (ASIST) - the government's medium for the public electronic dissemination of its statistical data.

4. Methodological assistance
 - Improve the quality of departments' statistical activities by providing methodological advice and maintaining and making available sampling lists (businesses and households) for use in surveying.
5. Exploitation of secondary data sources
 - Extract needed sub-provincial socio-economic statistics from administrative data sources (e.g., Health Care, Unemployment Insurance) and Statistics Canada surveys (e.g., retailing, manufacturing).
6. Geographic conversion
 - Develop and utilize software to enable statistical data on any geographic basis (including 1986 Census output) to be regrouped into the administrative areas required by government departments.
7. Hard copy data dissemination
 - Answer telephone and written data requests (7,000 - 8,000 per year) from the public and private sectors; produce overview publications (Alberta Facts, Ministerial Statistical Handbook, Quarterly Statistical Review).
8. Integration of economic statistics
 - Produce comprehensive annual provincial economic accounts in current and constant dollars, including detailed data by industry, on capital stocks, exports/imports, consumer expenditures, personal income and savings; provide special output, analysis and consultative support to government with respect to input-output and economic multipliers.
9. Inter-government co-ordination
 - As the government's focal point for dealings with Statistics Canada, ensure the province's needs are clearly articulated and Alberta is well represented on some 15 Federal-Provincial statistical committees; co-ordinate Statistics Canada's data gathering within government; and seek cost efficient ways to obtain data from Statistics Canada; liaise with other provincial statistical agencies.
10. Internal support services
 - Provide necessary data processing and administrative support to Bureau activities.

Long Term Objectives

1. To enhance the Bureau's relevance to Treasury and the rest of government by responding more fully to legitimate unmet statistical needs and playing a greater role in developing/integrating/analyzing data relating to current policy concerns and significant trends.
2. To effect operating efficiencies over the next three years (e.g., continued greater use of micro computers, more cost-sharing with users) to allow for a 5-10% reduction in expenditures without severely impacting on our ability to be an effective central statistical agency.

3. To place greater emphasis on the use of electronically disseminated data.
4. To explore and implement economically feasible alternatives for acquiring new statistical data required by departments for planning and policy purposes. Gaining access to administrative files and developing appropriate statistics from these will be an important thrust.
5. To further refine and streamline our ability to produce accurate demographic estimates and projections for departmental administrative areas.
6. To increase the use of our geographic conversion tools within government to reduce the manpower now involved in complex geographic conversions of data.

Resources to accomplish objectives 1 and 3-6 will be found by seeking further efficiencies in our existing activities. Achieving the objectives will have the additional important benefit of increasing the Bureau's ability to successfully co-ordinate and integrate government statistical activities using the "soft" (i.e., service oriented) approach.

Proposed/Future Role of the Division

The Bureau's role should remain essentially as it is, i.e., an effective central statistical agency carrying out those functions necessary to ensure efficient government statistical operations. Eliminating any of the functions will impact significantly on the efficiency of such operations. Other departments will try to take over any dropped functions with, in our view, considerably less success and without a government-wide perspective.

Proposed/Future Functions and Activities

While the functions/activities and priorities basically will remain as listed earlier, changes in emphasis will occur. The shift will be towards enhancing our facilitating/support role for government clients. This will be reflected in more joint Bureau-department collaboration to co-ordinate and integrate activities, find solutions to unmet needs, and produce more data and analysis relevant to current policy concerns and significant trends. More custom-type work will be required; having the flexibility to modify our existing products or participate in the development of new products to meet needs will be essential.

To accomplish this shift, a smaller proportion of resources will be devoted to (i) standard statistical output, (ii) services to the non-provincial government sector and (iii) hard copy dissemination.

BRITISH COLUMBIA REPORT

Organization

In January of 1987, the Central Statistics Bureau which had been administratively associated with the Economic Policy area of the Ministry of Economic Development, resumed its former status as a separate entity reporting directly to the Deputy Minister. At the same time, Bill McReynolds re-assumed the role of official British Columbia delegate to the Consultative Council - a role which had been handled by Tom Beynon during the three year period 1984-1986. No other organizational changes of interest to the Council have taken place within the past year.

Role of CSB within Government

The Central Statistics Bureau is presently undertaking an enquiry to determine the extent and nature of survey taking and other statistical activity within Government in British-Columbia. Included in the fact finding will be the extent to which British Columbia provides information to and receives it from departments and agencies of other governments (including Statistics Canada). The results of this enquiry will determine whether there is duplication or overlap in government statistical activities and whether the government is imposing an unnecessarily large response burden on the public. This information in turn, will help establish whether there is a need to invoke Section 17 of the Statistics Act which permits the Lieutenant-Governor in Council to make regulations respecting statistical coordination within Government.

In a separate but related area, the Bureau is surveying Government ministries to determine the level of satisfaction with its products and services. The results of this survey will likely impact more on Bureau marketing, client contact and follow-up than on the range and nature of our products.

Budget

Treasury Board guidelines for fiscal year 1988/89, which have just been released, indicate that the Central Statistics Bureau funding and personnel allocation next year will likely be unchanged from present levels. After allowing for inflation, this decision means that the Bureau

will suffer a small reduction in its real strength. This continues a policy of reduction (at times major) that has been in effect for the last five years. Needless to say, these reductions have curtailed our developmental activities and made the mere maintenance of past investments a difficult task. We have recently prepared several Treasury Board issue papers requesting additional funding for what we consider to be high priority activities, but the outcome of these requests is still unknown.

Dissemination of Business Statistics

In the past twelve months, the Bureau has moved strongly into the dissemination of statistics of use to small business, using an assistance network that already exists within the province. This network includes municipal and regional Economic Development Officers, community college Enterprise Centres, Chamber of Commerce Business Information Centres, as well as Government Agents.

These agencies all receive direct funding from the Ministry of Economic Development or other ministries of the B.C. Government. Each agency has received a complete set of the Small Business Profiles prepared by the Small Business Statistics Project. In addition, some 45 locations with appropriate computers have received the BCSTATS statistics package. This contains just under two megabytes of information prepared by the Bureau. Two test sites have installed CD-ROM drives and are ready to accept the Small Business Disk prepared by Cansim Division, and some 20 sites are preparing to access the FBDB AIM system by telecommunication with the Bureau using the CARBON COPY software package.

The Bureau's medium range intention is to expand the size of the BCSTATS package, and to extend the number of sites at which the package can be installed. In addition, CD-ROM is viewed as a major dissemination option. Numerous missed deadlines for production of CD-ROM's by Statistics Canada are a serious cause for concern, and most importantly, policy and pricing decisions are required from the Census and from Cansim to govern the inclusion of these major data sources on future ROM releases.

CSB Vancouver Sub-Office

The Ministry of Economic Development has recently opened the B.C. Enterprise Centre at the former Expo '86 site in Vancouver. The Centre is planned as a one-stop information

and service centre for businessmen, especially visiting foreign businessmen seeking to invest in B.C. Additionally, the Centre is a communications hub for B.C. overseas offices, providing B.C. businesses with electronic access to information about overseas markets. In support of the Centre's mandate, the Central Statistics Bureau has opened an on-site statistical office.

At present the Bureau's involvement is limited to a single data dissemination officer, who is employed on contract. The office does not have a full statistical library nor on-site subject matter expertise. As a result, emphasis is being placed on custom computer outputs with a heavy reliance on CANSIM retrievals, CD-ROM based business statistics and the Atlas* Graphics geocartographics system for visual presentation.

For the time being, the Bureau's office at the Centre is being treated as an experiment. However, the Ministry of Economic Development views the Centre as a very high priority and, consequently, some ongoing level of Bureau presence in Vancouver is to be anticipated.

Central Statistics Bureau
September 1, 1987

Bureau of Statistic
The Yukon Government

Report to the
Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

October 22nd to 23rd, 1987.

Bureau of Statistics
Executive Council Office
The Yukon Government
WHITEHORSE, Yukon

The Bureau of Statistics has undergone some minor realignments over the past year. As a new unit we have attempted to clarify and formalize our role within the Yukon Government. The Bureau initiated an organizational and administrative review which included a security and program design evaluation along with an update to our management information system. These processes are ongoing and should ultimately contribute to the effectiveness and efficiency of our operations

Bureau of Statistics: Overview

The Bureau has two sub-programs: Public Information and Consultative and Technical Services.

A. The Bureau provides Public Information to a broad base of users. This includes the provision of information through its "Information Services" activity, the production and distribution of new information through "Data Development and Distribution" activities and the representation of the Yukon by its "Liaison with Statistics Canada".

- * In general this refers to all activities that involve the provision of information to the user whether they are the government, public or private sector. This function includes the provision of data, graphics, publications, electronic information or other means of transferring statistical information to the user.

[1] Information Services

- hand outs of any information produced by the Bureau.
- provision of information from our resource center or assistance to users in the obtaining of information from alternative sources.
- provision of any data or information held by the Bureau either in printed, computer or micro-fiche format.
- distribution or access to Statistics Canada, Federal Government, Provincial Government or The Yukon Government statistical information.

[2] Product Development

- secondary processing of information for use by the client department.
- all data development. This activity includes the process of researching, verifying and making available information. Specifically the procedure of obtaining data and making it into useful information.

[3] Support/other

- all liaison activities
 - Federal Government (Statistics Canada)
 - Provincial Governments (Statistical Agencies)
 - Departments
- marketing or public relations related to the products or services of the Bureau of Statistics

B. The other type of work the Bureau carries out is Consultative/Technical Services or information on "how to" conduct research, statistical or survey activities. This represents research support activities with departments or ourselves for our own internal purposes.

* This program represents any assistance provided directly to the user. Specifically "how to" type of issues.

[4] Statistical Services

- assistance in statistical analysis, computer analysis or methodological issues.
- technical support to the Bureau or other departments when related to an approved project.
- information systems or other statistical data bases related to an approved project.
- all statistical analysis activity related to or on behalf of a client.

[5] Survey

- all activities related to design and administration of surveys.
- activities on behalf of or in support of a client department.
- advice or information referring to surveys; their design, operation or execution.

[6] Support/other

- other related activities such as education and support and advice that is not associated directly with a specific project.

Bureau of Statistics: Update

In the area of Public Information Services the Bureau has engaged in a series of data development activities which include the running of a Yukon Employment Survey, formation of a comprehensive Business Directory, automation of C.E.I.C. records for community information along with the development of several administrative record files for community data (examples include education and Yukon Liquor Commission records).

We have continued to produce our range of publications for the Yukon. These include:

- 1) Yukon Statistical Quarterly
- 2) Yukon Statistical Profile (a researcher's document)
- 3) Range of annual publications
 - a> Yukon Income Tax Report (Revenue Canada and Statistics Canada information)
 - b> Yukon Population Estimates
 - c> Energy Report
 - d> Yukon Community Profiles
 - e> Yukon Fact sheet
- 4) and ad hoc publications as required
 - a> Economic Accounts

We have also undertaken a variety of projects with Statistics Canada. Examples of these include the Yukon Economic Accounts and the development of unemployment estimates for the Yukon. Several other projects are jointly being planned with Statistics Canada and the Bureau of Statistics for the Northwest Territories.

The Bureau has taken on a wide variety of consultative services with our departments. This activity ranges from providing input on a series of management committees to taking on the administration, execution and analysis of a major survey for a department. Our involvement is dependent upon the level of sophistication of the departmental resources. We have also sponsored technical workshops with U. of A. for departmental researchers.

Examples of some of these activities include:

- a) Yukon Visitor Exit Survey
- b) Minimum Wage Survey
- c) Education Profiles
- d) Market Surveys
 - 1) Tourism
 - 2) Business Development
- e) Management Information Systems for several departments
- f) Native Harvest Survey
- g) Health Survey

In summary the past year has been a very active one for the Bureau. Unfortunately not all has been positive. Our contract personnel are subject to termination at the end of this fiscal year. Without this staff renewal much of what the Bureau does will have to be modified.

Activities of the Northwest Territories Bureau of Statistics

A Report Prepared for the Annual Meeting of the Federal-Provincial
Consultative Council on Statistical Policy
Edmonton, Alberta, October 22-23, 1987

Present Situation

The recent past for the NWT Bureau of Statistics has been a period of major staff turnover combined with some growth in staff and other resources. While resource growth has improved the Bureau's capacity to fulfil its mandate, in the short run staff turnover has resulted in a somewhat more limited capability.

Presently, Bureau staff comprises five professionals, four statisticians and one computer support person, as well as a clerk. This staff complement represents a growth of two professional positions during the past year. Moreover, an additional 0.5 PY is budgeted for FY 1988-1989. These increases reflect the Bureau's positive track record in meeting GNWT needs for statistical information.

To complete its work, Bureau operations are heavily computerized using Hewlett Packard microcomputer and mainframe equipment. All staff have micro-computer equipment at their desks, and recently the Bureau has added a MACII micro-computer for desk-top publishing and other applications.

Current Efforts and Work Completed over the Past Year

- work with private consultant on the completion of the 1987 NWT business directory survey.
- continuing statistical assistance for GNWT budget planning and financial negotiations with the federal government.
- major revisions to the NWT Statistics Quarterly document.
- release of 1982-1984 community personal income statistics report.
- completion of early stages of the T-Stat computer system, an on-line data retrieval system for GNWT users of statistics maintained by the Bureau of Statistics.
- continued participation in the small business statistics development project.
- finalization with Statistics Canada of territorial economic accounts estimates for the period 1977-1985.
- completion of June 1987 Yellowknife-Edmonton spatial price estimates.
- completion of first stages of the 1987 NWT community food price survey.
- work with Statistics Canada Labor Division on development of separate labor income estimates for NWT.
- work with Science, Capital Stock and Technology Division on the development and dissemination of separate NWT estimates on capital stock and repair estimates.
- negotiation of a Section 11 agreement with Statistics Canada for the public and private investment surveys.
- work with Input-Output Division regarding the preparation of separate tables input-output tables for NWT.
- work with Statistics Canada's Education and Culture Division on the

- improvement of the presentation of NWT information in that Division's publications.
- collaboration with Public Institutions Division to improve NWT statistics.
 - assistance to Public Institutions Division with its government employment survey by providing data on computer tapes in the format required.
 - work on the development of NWT mining statistics.
 - work with Statistics Canada Public Finance Division on the provision of financial institution statistics separately for NWT.
 - work with Statistics Canada Health Division on vital statistics matters.
 - assistance in the development of and negotiation of access to the GNWT computer system for vital statistics.
 - early stage of efforts to provide Statistics Canada with access to NWT health care records for use in the 1986 Census reverse record check.
 - continued provision of quarterly apartment rent and inventory data to Statistics Canada Prices Division.
 - planning for the 1988 NWT Labor Force Survey.
 - consultations with Statistics Canada on the development of labor force measures for NWT.

Future Plans

Over the next year, Bureau efforts will be focused even more intensely towards the development of statistics required for economic analysis purposes as well as for fiscal policy and GNWT budget preparation. To realize the goal of improved economic indicators for the NWT, the Bureau of Statistics will be continuing its close contacts with Statistics Canada as well as seeking advice from other provincial and territorial statistics agencies. Another priority will be working with Statistics Canada, Yukon and interested provinces towards the development of Census products relating to native persons. As well, the Bureau will be preparing a Statistics Act for Executive Council consideration and approval by the Legislative Assembly.

APPENDIX 4

Report on Regionalization

REGIONALIZATION AT STATISTICS CANADA

At the time of the first report on the subject of Integration of Operations and Regionalization at Statistics Canada in May 1983, certain objectives were held out for the initiative, consisting of increased productivity, an enhanced regional presence, improved corporate perspective, and the need to re-balance responsibilities between subject-matter mandates and operational tasks. The results achieved through the integration program in terms of both improved productivity and the re-balancing of responsibilities have been reported upon in different ways since the actual program began in 1984. The focus of this paper is to provide an update on the regionalization initiative, defined as the movement of certain additional statistical activities to the regional offices of Statistics Canada which were previously performed in Ottawa.

Since the initiative began, some 35 projects have been regionalized, including those activities which previously were entirely conducted from Ottawa, and some in which a greater range of work is now assigned locally. (The entire list of such activities is available on request.) It is useful at this point to summarize the experience and review the original objectives in light of that experience.

In a summary way, the following achievements are worth noting:

1. The effort has been able to take advantage of the simple proximity of our network offices to both respondents and users. We believe this to be an important element in reducing some respondent resistance through a more sensitive local presence. It is also helping to lay the groundwork for a better appreciation on the part of Statistics Canada of the total burden placed on local respondents, especially in the business community.
2. There have been a number of instances of considerably improved timeliness, brought about not only by assigning collection, but also certain editing functions locally, reducing the need in many instances for re-contacting local respondents. This facet of the program has also been helped by the flexibility enjoyed by regional offices to hire personnel for short periods of time to perform data collection, edit and capture.

3. Along with the companion program of Integration of Operations at Headquarters, and their joint impact in terms of saving resources either for meeting the Bureau's lowered resource targets, or for assignment to new or expanded program elsewhere, the effort has allowed scarce professional subject-matter resources to be more fully dedicated to responsibilities associated with analyses, research and evaluation. At the same time, the Bureau has more sharply than previously, by virtue of this joint program, brought into focus the need to rationalize operational resources, both in Ottawa and the regions, so as to achieve maximum possible efficiency. Clearly, new technologies in areas such as data collection, editing, transmission and dissemination are an important element in this initiative, and serve to effect a more unified local presence, bringing all participants in the statistical system closer together.

For the future, Statistics Canada sees a continuation of this entire initiative, with, among other things, very considerable further work in the direction of Computer Assisted Telephone Interviewing (C.A.T.I.), already implemented in the case of the monthly Shipments Inventories and Orders survey, and a quantum expansion in work associated with profiling, an essential element in the Business Survey Redesign Project.

APPENDIX 5

Program Committee Report

PROGRAM COMMITTEE REPORT

On February 20, 1987, the Program Committee to the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy met in Ottawa to review items arising from the October 1-2, 1986 Council meeting as well as preparing for the 1987 meeting. The agenda and minutes of this meeting are attached.

Of special note were the discussions on the following:

1. Memorandum of Understanding

A work plan for the preparation of a revised draft Memorandum of Understanding were discussed and agreed to. This revised draft would:

- a) describe the role and responsibilities of Statistics Canada and the provincial focal points in a single paragraph entitled "The Role of the Partners in the Statistical System".
- b) Replace the term "provincial focal point" with "provincial statistical agency". Council members would be referred to as "head of the statistical agency".
- c) Include the essence of existing operational policy and procedures (i.e. communication policy, quid pro quo agreements, cost-recovery notification, Section 11 Agreement notification, consortium arrangements, travel policy).
- d) Allow for the inclusion separate bi-lateral arrangements between Statistics Canada and a provincial statistical agency.

The revised Memorandum of Understanding would be submitted for ratification at the next council meeting.

2. Problems of Under Enumeration in the 1986 Census

The Program Committee was advised that a meeting of the Federal-Provincial Census Committee was arranged for March 3-4 in Ottawa. This meeting would review data quality and data output issues relating to the 1986 Census. The Program Committee agreed that the issue of adjustment of census population counts for under enumeration would not be on the agenda. This issue was for council discussion at its next meeting.

Subsequent to the Program Committee meeting, the proposed 1987 Council agenda with assigned presenters, meeting location and dates were finalized by telephone. Harvey Ford, Alberta, agreed to host the Council in Edmonton on October 22-23.

The chairperson would like to thank Program Committee members and the Council Secretariat for their active participation in developing and finalizing the agenda for the 1987 Council meeting.

APPENDIX 6

Secretary's Report

SECRETARY'S REPORT
HIGHLIGHTS 1986-1987

	Page
1. Update on decisions since October 1986	1
2. Special projects undertaken since October 1986	1
a) Memorandum of Understanding	1
b) Renewal of co-operation agreement	2
c) Information policy	2
d) List of projects for which costs are recoverable	2
3. Federal-provincial committees	2
a) Activities	2
b) Meeting of committee chairpersons	2
c) Structure	3
1) Status of Committee on Social Statistics and Committee on Demography	3
2) Committee on Energy Statistics	3
3) Committee on Business Statistics and Committee on Public Sector Statistics	3

Committees reports

SECRETARY'S REPORT

HIGHLIGHTS 1986-1987

Since the Council's last meeting in October 1986, a number of changes have taken place in the Council Secretariat. Michel Rochon is absent on extended sick leave and Françoise Singh has left to apply her managerial talents to new challenges. Since September, I have been Director General, Marketing and Information Services Branch, and, consequently, Secretary to the Council. Wayne Smith is now responsible for the Secretariat.

1. Update on decisions since last meeting

The Council Secretariat has followed up on the specific actions taken in response to the thirty decisions made in October 1986. The action taken is summarized at the end of this report. All of the decisions have been implemented, except in four cases, where final solutions have not yet been found. The problems relate to the following:

- the tables produced for the aboriginal peoples program which was suspended owing to underenumeration (3.2);
- confirmation of the existence of the Federal- Provincial Committee on Demography and its frame of reference (description of which is now being written) (3.3); and
- drafting and reviewing of the Memorandum of Understanding, which will be discussed at this meeting (4.5, 4.6).

2. Special projects undertaken since October 1986

a) Memorandum of Understanding

The Program Committee met in Ottawa in February 1987 and discussed, among other things, the Memorandum of Understanding on relations between the provincial and territorial statistical agencies and Statistics Canada. The basic principles for this memorandum had been discussed at the April 1986 meeting. The memorandum will be presented for approval at this Council meeting. Its principal purpose is to confirm co-operation between Canadian statistical agencies.

b) Renewal of co-operation agreement

In March 1987, the Minister, the Honourable Monique Vézina, contacted each department responsible for provincial and territorial statistical agencies, in order to renew the 1974 co-operation agreement. The provinces and territories were unanimous in their agreement that the mandate for co-operation with respect to statistics should be renewed, and your presence here is further confirmation of such.

c) Information policy

A policy relating exclusively to contacts with provincial and territorial statistical agencies was prepared and presented to Statistics Canada's Policy Committee. This policy, which was approved, specifies the need to inform the provincial and territorial agencies of visits and exchanges between them and Statistics Canada.

d) List of projects for which costs are recoverable

During the past year, we instituted an information product which provides a summary of purchases made by all provincial departments. It takes the form of an information package on provincially-funded recoverable projects. This new initiative was well received, and we hope to improve the presentation in the coming year.

3. Federal-provincial committees

a) Activities

The federal-provincial committees operated well during the year. With the exception of one committee, they all met at least once. A complete report on the activities of each committee is attached (see pages X to Y).

b) Meeting of committee chairpersons

The Council Secretariat organized a meeting of the chairpersons of the thirteen federal-provincial committees. This meeting gave us an opportunity to discuss our principal accomplishments, as well as problems faced by each of these committees.

Some general conclusions were drawn at the meeting. All of the chairpersons confirmed that their committees were useful in carrying out their statistical mandate. It was pointed out

several times that the committees make it possible to identify and attend to potentially problematic situations. The chairpersons are generally satisfied with the mandate and achievements of their committees.

The Federal-Provincial Committee on Agriculture Statistics approved a recommendation that the provincial departments of agriculture not be required to pay the acquisition costs for the products of Statistics Canada's Agriculture Division.

c) Structure

1) Status of Committee on Social Statistics and Committee on Demography

The Committee on Social Statistics was originally created to oversee the Committee on Demography. It has been reactivated and met in April 1987. The role and mandate of the Committee on Demography will be confirmed in the next few months.

2) Committee on Energy Statistics

The Committee on Energy Statistics has been dissolved and questions in the energy field will henceforth be handled by the Committee on Business Statistics.

3) Committee on Labour Statistics and Committee on Public Sector Statistics

Data on government employment are now examined by the Committee on Public Sector Statistics, rather than by the Committee on Labour Statistics.

APPENDIX 7

Federal-Provincial Relations

FEDERAL-PROVINCIAL RELATIONS

	Page
1. Policy on Informing Provincial and Territorial Statistical Representatives	1
2. Resolution of the Federal-Provincial Committee on Agricultural Statistics	1
3. Memorandum of Understanding	2
4. Ministerial Letters Confirming the Role of Provincial and Territorial Statistical Agencies	2
5. Federal-Provincial Committee on Social Statistics	3
Annex A: Statistics Canada's Policy on Informing Provincial and Territorial Statistical Representatives and Regional Directors	
Annex B: Resolution: Meeting of Federal-Provincial Committee on Agricultural Statistics	
Annex C: Memorandum of Understanding on the Relationship between Provincial and Territorial Statistical	
Annex D: Federal-Provincial Committee on Social Statistics: Terms of Reference	

FEDERAL-PROVINCIAL RELATIONS

There are a number of issues concerning Federal- Provincial Relations requiring follow-up or further discussion by the Council.

1. Policy on Informing Provincial and Territorial-Statistical Representatives

At the last meeting of the Council, several provincial and territorial delegates expressed concern that they were not being adequately informed of contacts between Statistics Canada and provincial and territorial governments.

Following the Council meeting of October 1986, the Chief Statistician circulated a memorandum to Statistics Canada's senior managers reminding them of the importance of keeping provincial and territorial statistical representatives advised of contacts with their respective provincial and territorial governments.

On August 26, 1987, Statistics Canada adopted a more formal policy on informing provincial and territorial statistical representatives of communications with provincial and territorial officials, a copy of which is annexed to this report (Annex A).

The policy distinguishes between routine and non-routine contacts. Provincial and territorial representatives are to be advised directly of non-routine contacts with their respective governments. Routine contacts, however, are to be reported annually to the Government Relations Section of Statistics Canada. This section will compile the individual divisional data into overviews for each province and territory which will then be distributed to provincial and territorial representatives. It is anticipated that an initial annual report on routine contacts will be distributed by the end of December 1987.

2. Resolution of the Federal-Provincial Committee on Agricultural Statistics

At their meeting of September 11, 1987, provincial and territorial delegates to the Federal-Provincial Committee on Agricultural Statistics discussed and adopted a resolution,

addressed to the Minister responsible for Statistics Canada, concerning subsidization of the distribution of agricultural statistics products to provincial and territorial governments (Annex B).

It was pointed out that the Federal-Provincial Committee on Agricultural Statistics is a subordinate committee to the Council.

3. Memorandum of Understanding

A draft revision of the Memorandum of Understanding was submitted to the Council at its meeting of October 1986.

At that meeting, it was agreed that provincial and territorial statistical representatives would be asked to provide specific comments. These comments were received and a new draft submitted to the Program Committee meeting, held on February 20, 1987.

The Program Committee requested changes to the draft memorandum, as detailed in Mr. Falk's report on the Program Committee. On completion of these revisions, the new draft memorandum was to be circulated to the members of the Council for a further round of review and comment.

Changes requested by the Program Committee have been made and are reflected in the draft Memorandum of Understanding attached to this report (Annex C). Unfortunately it was not possible to obtain and incorporate comments from Council members on the current draft prior to this meeting.

It is Statistics Canada's recommendation that the current draft of the Memorandum of Understanding be reviewed, modified as required and be given final approval by Council at this meeting.

4. Ministerial Letters Confirming the Role of Provincial and Territorial Statistical Agencies

As agreed to by the Council at its last meeting, the then Minister responsible for Statistics Canada, the Honorable Monique Vézina did write to her provincial and territorial counterparts requesting confirmation of the provincial-

territorial representative as a member of the Consultative Council and that of the representatives role as a participant in the statistical system.

5. Federal-Provincial Committee on Social Statistics

As agreed at the April 30, 1987 meeting of the Federal-Provincial Committee on Social Statistics, the terms of reference of this committee have been reviewed and revised. The draft revision is appended to this report (Annex D) for discussion by the Council.

ANNEX -A- / ANNEXE -A-



Statistics Canada / Statistique Canada
Ottawa, Canada

Copy on File / Copie au Dossier

DOCUMENT MANAGEMENT / GESTION DES DOCUMENTS
To: À _____
SEP 21 1987
File / Dossier _____
100-120-12/F-1
Chg'd. To / Transmis à _____

MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

DATE: September 16, 1987
TO: Assistant Chief
Statisticians
Directors General
Directors
FROM: Ivan P. Fellegi
SUBJECT: STATISTICS CANADA'S POLICY
ON INFORMING PROVINCIAL &
TERRITORIAL STATISTICAL
REPRESENTATIVES AND
REGIONAL DIRECTORS

DATE: le 16 septembre 1987
AUX: Statisticiens en chef
adjoints
Directeurs généraux
Directeurs
DE: Ivan P. Fellegi
OBJET: POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
D'INFORMER LES
REPRÉSENTANTS STATISTIQUES
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX
ET LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX

please find attached, for your information, a copy of Statistics Canada's Policy on Informing Provincial & Territorial Statistical Representative and Regional Directors approved by the Policy Committee on August 26, 1987.

veuillez trouver ci-joint, à titre d'information, une copie de la politique sur l'obligation d'informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les Directeurs régionaux approuvée par le Comité des politiques le 26 août 1987.

Ivan P. Fellegi

Attachment

Pièce jointe

**POLICY ON INFORMING PROVINCIAL &
TERRITORIAL STATISTICAL
REPRESENTATIVES AND REGIONAL
DIRECTORS**

Policy statement

Statistics Canada will keep statistical representatives of the provinces and territories informed of developments with respect to the national statistical program. To this end, information on contacts with and visits to officials of the provinces and territories by Statistics Canada will be provided to the respective provincial and territorial statistical representatives and to regional directors.

Responsibilities

1. All Divisions (including Regional Offices)
 - Identify routine contacts with provincial and territorial officials and report these to the Government Relations Section, Communications Division, on an annual basis.
 - Inform the appropriate provincial and territorial statistical representative, of planned, non-routine visits by Statistics Canada staff to provincial and territorial government offices.

**POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
D'INFORMER LES REPRÉSENTANTS
STATISTIQUES PROVINCIAUX ET
TERRITORIAUX ET LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX**

Énoncé de politique

Statistique Canada tiendra les représentants statistiques des provinces et territoires au courant de l'évolution du programme statistique national. À cette fin les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les directeurs régionaux seront informés chaque fois que des fonctionnaires de Statistique Canada auront des contacts avec le représentants des provinces et territoires ou leur rendront visite.

Responsabilités

1. Toutes les divisions (y compris les bureaux régionaux)
 - Identifier les contacts courants avec les représentants provinciaux et territoriaux et en faire rapport annuellement à la Section des relations avec les administrations publiques de la Division des communications.
 - Informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés des visites spéciales que le personnel de Statistique Canada prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.

- Provide a copy of correspondence from Statistics Canada to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate provincial and territorial statistical representative.
 - Fournir aux représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante, entre Statistique Canada et les représentants des administrations provinciales et territoriales.
2. All Headquarters Divisions
2. Toutes les divisions du bureau central
- Inform the appropriate Regional Director of planned, non-routine visits by headquarters staff to provincial and territorial government offices.
 - Informer le directeur régional concerné des visites spéciales que le personnel du bureau central prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.
 - Provide a copy of correspondence from headquarters staff to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate regional director.
 - Fournir au directeur régional concerné copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante entre le personnel du bureau central et les représentants des administrations provinciales et territoriales.
3. Communications Division
3. Division des communications
- Compiles information on routine contacts with provincial and territorial departments and once a year distributes it to:
(a) provincial and territorial statistical representatives;
(b) regional directors; (c) senior managers..
 - Rassembler l'information sur les contacts courants avec les ministères provinciaux et territoriaux et distribuer cette information une fois par année: a) aux représentants statistique provinciaux et territoriaux; b) aux directeurs régionaux; c) aux gestionnaires supérieurs.

- Ensures that the policy is applied in a consistent manner throughout the Agency.

Definitions

Provincial and Territorial Statistical Representatives: Those persons named by the responsible Provincial Ministers and by Territorial governments as official representatives to the Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Routine contacts: Encounters or correspondence that are part of established program operations.

Inquiries:

Director, Communications Division, at 990-8223.

- S'assurer que la politique est appliquée de façon uniforme dans tout le Bureau.

Définition

Par représentants statistiques provinciaux et territoriaux, on entend les personnes nommées par les ministres provinciaux responsables et par les gouvernements territoriaux pour les représenter officiellement au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique.

Par contact courant, on entend les rencontres ou l'échange de correspondance dans le cadre de l'exécution des programmes établis.

Demandes de renseignement:

Directeur, Division des communications, 990-8223.

ANNEX -B- / ANNEXE -B-

MEETING OF FEDERAL-PROVINCIAL COMMITTEE
ON AGRICULTURAL STATISTICS
SEPTEMBER 11, 1987

RESOLUTION

"Whereas the provinces are equal partners with Statistics Canada in the area of agriculture statistics programs, and

Whereas the Agriculture Division according to administrative directives must recover the costs associated with the 1986 Census of Agriculture, and

Whereas the provinces, as equal partners, do not want to pay for data which they assisted in producing,

The Federal-Provincial Committee on Agricultural Statistics respectfully requests that the Minister¹ responsible for Statistics Canada authorize the Agriculture Division to provide data free of charge to its equal partners and that the associated loss in revenue not result in program cuts.

The Committee further requests that the Agriculture Division be provided with the necessary budgets to maintain its programs."

-
1. The chairperson of the Federal-Provincial Committee on Agriculture Statistics indicated that this resolution must be presented to the next level of authority which is the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy and not to the Minister responsible for Statistics Canada.

Members of the Committee recognized this procedure, but chose to address it to the Minister.

ANNEX -C- / ANNEXE -C-

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

NOTE

Modifications made at the request of the Program Committee to the draft memorandum of understanding previously approved by Statistics Canada's Policy Committee are as follows:

- Separate sections detailing the respective roles of Statistics Canada and the provincial/territorial statistical agencies were combined into a single section entitled "The Roles of the Partners in the Statistical System."
- The term "provincial focal point" has been replaced throughout the document by the term "provincial statistical agency".
- Existing policies and operational procedures governing relations with the provincial/territorial statistical agencies have been included as annexes to the memorandum and are referenced in the memorandum itself.

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING ON
THE RELATIONSHIP BETWEEN
PROVINCIAL AND TERRITORIAL STATISTICAL AGENCIES
AND STATISTICS CANADA

I Introduction

The Federal, Provincial and Territorial governments recognize that effective cooperation and coordination between and among statistical agencies in government is essential to a well-functioning national statistical system. To facilitate this interaction each provincial and territorial government has appointed a representative of its statistical community. This arrangement is a mutually beneficial relationship with all parties operating in partnership mode.

II Role of the Partners in the Statistical System

The Provincial and Territorial representatives are heads of statistical agencies that vary greatly in their mandates, resources, and activities. Nevertheless, they all have a basic role to play in a national statistical system. The points set out in this Memorandum of Understanding apply to all Provincial and Territorial statistical agencies. Any specific can be set out in bilateral agreements between Statistics Canada and those agencies (Section III).

1. Statistics Canada recognizes the head of each Provincial and Territorial statistical agency as the statistical coordinator within its respective government. They will communicate their governments' statistical needs to Statistics Canada and ensure the effective dissemination of Statistics Canada information within their provinces and territories. To emphasize this role, Statistics Canada keeps the head of the statistical agencies informed of any dealings with government officials within their respective province or territory (Annex No. 1).

2. Statistics Canada and the heads of the Provincial and Territorial statistical offices are members of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy. They ensure representation on the federal-provincial statistical committees. To encourage the provinces' and territories' participation in the various committees, Statistics Canada subsidizes the travel expenses of one delegate per province or territory to all the formal meetings of the Council and its constituting committees (Annex No. 2).

3. Statistics Canada agrees to maintain an effective process of consultation with the provincial and territorial statistical agencies on statistical matters, through the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy and through the less formal solicitation of opinions and evaluations.
4. Statistics Canada will continue to ensure that provincial and territorial statistical offices have the chance to review important documentation and to discuss significant issues with Agency officials. Statistics Canada is committed to ensure that the statistical offices have a full opportunity to influence Agency priorities.
5. The provincial and territorial statistical agencies agree to solicit and offer constructive evaluations of each other's activities as well as Statistics Canada's and to work towards joint solutions to problems affecting those activities.
6. Statistics Canada recognizes provincial and territorial statistical agencies as partners in many collection activities through agreements based on Section 10 of the Statistics Act. Statistics Canada will promote data sharing, subject to sections 10 and 11 of the Statistics Act. The provincial and territorial statistical offices will promote the sharing of statistical data among the partners of the national statistical system.
7. Statistics Canada and the provincial and territorial statistical agencies agree to encourage the exchange of staff between themselves (Annex No. 3).
8. Statistics Canada will provide each of the provincial and territorial statistical agencies with the material described in the Policy on Distribution of Products to them (Annex No. 4).

III Bilateral Agreements

Given the present extensive regional variations in data requirements and data dissemination means, bilateral agreements may be reached between Statistics Canada and individual provinces and territories, complementing this general Memorandum of Understanding. These agreements will be distributed to the other provinces and territories and made available to them for adoption if they so desire.

IV Discontinuation

Any party may renounce this Memorandum of Understanding provided that written notification of its intent and of the reasons for its decision has been given.

V Modification

This Memorandum of Understanding may be modified from time to time by the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Revised September 21, 1987
Communications Division

ANNEX -1- / ANNEXE -1-



Statistics Statistique
Canada Canada
Ottawa, Canada

Copy on File
Copie au Dossier

RECORDS MANAGEMENT GESTION DES DOCUMENTS
To - À <u>TD 212</u>
SEP 21 1987
File / Dossier <u>100/40-26/F-1</u>
Chg'd. To / Transmis à

MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

DATE: September 16, 1987
 TO: Assistant Chief
 Statisticians
 Directors General
 Directors
 FROM: Ivan P. Fellegi
 SUBJECT: STATISTICS CANADA'S POLICY
 ON INFORMING PROVINCIAL &
 TERRITORIAL STATISTICAL
 REPRESENTATIVES AND
 REGIONAL DIRECTORS

DATE: le 16 septembre 1987
 AUX: Statisticiens en chef
 adjoints
 Directeurs généraux
 Directeurs
 DE: Ivan P. Fellegi
 OBJET: POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
 D'INFORMER LES
 REPRÉSENTANTS STATISTIQUES
 PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX
 ET LES DIRECTEURS
 RÉGIONAUX

Please find attached, for your information, a copy of Statistics Canada's Policy on Informing Provincial & Territorial Statistical Representative and Regional Directors approved by the Policy Committee on August 26, 1987.

Veillez trouver ci-joint, à titre d'information, une copie de la politique sur l'obligation d'informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les Directeurs régionaux approuvée par le Comité des politiques le 26 août 1987.

Ivan P. Fellegi

Attachment

Pièce jointe

POLICY ON INFORMING PROVINCIAL &
TERRITORIAL STATISTICAL
REPRESENTATIVES AND REGIONAL
DIRECTORS

Policy statement

Statistics Canada will keep statistical representatives of the provinces and territories informed of developments with respect to the national statistical program. To this end, information on contacts with and visits to officials of the provinces and territories by Statistics Canada will be provided to the respective provincial and territorial statistical representatives and to regional directors.

Responsibilities

1. All Divisions (including Regional Offices)
 - Identify routine contacts with provincial and territorial officials and report these to the Government Relations Section, Communications Division, on an annual basis.
 - Inform the appropriate provincial and territorial statistical representative, of planned, non-routine visits by Statistics Canada staff to provincial and territorial government offices.

POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
D'INFORMER LES REPRÉSENTANTS
STATISTIQUES PROVINCIAUX ET
TERRITORIAUX ET LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX

Énoncé de politique

Statistique Canada tiendra les représentants statistiques des provinces et territoires au courant de l'évolution du programme statistique national. À cette fin les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les directeurs régionaux seront informés chaque fois que des fonctionnaires de Statistique Canada auront des contacts avec les représentants des provinces et territoires ou leur rendront visite.

Responsabilités

1. Toutes les divisions (y compris les bureaux régionaux)
 - Identifier les contacts courants avec les représentants provinciaux et territoriaux et en faire rapport annuellement à la Section des relations avec les administrations publiques de la Division des communications.
 - Informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés des visites spéciales que le personnel de Statistique Canada prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.

- Provide a copy of correspondence from Statistics Canada to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate provincial and territorial statistical representative.

2. All Headquarters Divisions

- Inform the appropriate Regional Director of planned, non-routine visits by headquarters staff to provincial and territorial government offices.
- Provide a copy of correspondence from headquarters staff to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate regional director.

3. Communications Division

- Compiles information on routine contacts with provincial and territorial departments and once a year distributes it to:
(a) provincial and territorial statistical representatives;
(b) regional directors; (c) senior managers.

- Fournir aux représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante, entre Statistique Canada et les représentants des administrations provinciales et territoriales.

2. Toutes les divisions du bureau central

- Informer le directeur régional concerné des visites spéciales que le personnel du bureau central prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.
- Fournir au directeur régional concerné copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante entre le personnel du bureau central et les représentants des administrations provinciales et territoriales.

3. Division des communications

- Rassembler l'information sur les contacts courants avec les ministères provinciaux et territoriaux et distribuer cette information une fois par année: a) aux représentants statistiques provinciaux et territoriaux; b) aux directeurs régionaux; c) aux gestionnaires supérieurs.

- Ensures that the policy is applied in a consistent manner throughout the Agency.

- S'assurer que la politique est appliquée de façon uniforme dans tout le Bureau.

Definitions

Provincial and Territorial Statistical Representatives: Those persons named by the responsible Provincial Ministers and by Territorial governments as official representatives to the Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Routine contacts: Encounters or correspondence that are part of established program operations.

Inquiries:

Director, Communications Division, at 990-8223.

Définition

Par représentants statistiques provinciaux et territoriaux, on entend les personnes nommées par les ministres provinciaux responsables et par les gouvernements territoriaux pour les représenter officiellement au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique.

Par contact courant, on entend les rencontres ou l'échange de correspondance dans le cadre de l'exécution des programmes établis.

Demandes de renseignement:

Directeur, Division des communications, 990-8223.

ANNEX -2- / ANNEXE -2-

April 2, 1986

le 2 avril 1986

STATISTICS CANADA'S POLICY ON
PROVINCIAL AND TERRITORIAL
TRAVEL SUBSIDIES

POLITIQUE DE STATISTIQUE CANADA S
LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE
DÉPLACEMENT DES DÉLÉGUÉS
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

POLICY

Upon request, Statistics Canada shall pay transportation expenses for one delegate from each Province and Territory for every meeting of the Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy and its constituent Committees.

POLITIQUE

Sur demande, Statistique Canada défrayera les dépenses de déplacement pour un délégué de chaque province de chaque territoire pour toute réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et de ses comités constitutifs.

DEFINITIONS

- Transportation expenses are the cost of economy air fare and taxis according to Treasury Board regulations. Special arrangements may be made with the Provinces in order to obtain reduced rates, in accordance with policies and procedures of the Operational Planning and Finance Branch.
- Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy and Constituent Committees:

The Council is a consultative body chaired by the Chief Statistician of Canada and composed of senior officials appointed by the Premiers of each Province and the Commissioners of the Territories. The consultative system also includes a Program Committee and specific subject Committees, but does not include the Committee on Mineral Statistics since it is the administrative responsibility of the Department of Energy, Mines and Resources.

DÉFINITIONS

- Les dépenses de déplacement sont le coût du billet d'avion classé économique et des taxis selon les règlements du Conseil du Trésor. Des dispositions spéciales peuvent être convenues avec les provinces afin d'obtenir des tarifs réduits selon les politiques et les procédures de la Direction de la planification opérationnelle et des finances.
- Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et comités constitutifs:

Le Conseil est un organisme consultatif présidé par le Statisticien en chef du Canada composé de fonctionnaires supérieurs nommés par les premiers ministres des provinces et les commissaires des territoires. Le système de consultation comprend également un Comité des programmes et de comités spécialisés, mais ne comprend pas le Comité de la statistique des minéraux, puisque celui-ci relève administrativement du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

RESPONSIBILITIES

i. Communications Division:

Pays for the transportation expenses of the provincial and territorial delegates through the Secretariat of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Monitors and reports annually to the Policy Committee on the costs of this travel subsidy program.

INQUIRIES

Inquiries concerning this policy are to be directed to the Director, Communications Division at 990-8223.

RESPONSABILITÉS

1. Division des communications:

Règle les dépenses de déplacement des délégués provinciaux et territoriaux par l'entremise du secrétariat du Conseil consultatif fédéral-provincial la politique statistique.

Surveille et fait rapport annuellement au Comité des politiques sur les coûts de ce programme de remboursement des dépenses de déplacement.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Les demandes concernant la présente politique doivent être adressées au Directeur de la Division des communications au 990-8223.

ANNEX -3- / ANNEXE -3-

November, 1985

Novembre 1985

EXCHANGE OF STAFF

ÉCHANGE DE PERSONNEL

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL ON
STATISTICAL POLICY

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE

PROPOSAL

It has been proposed by the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy that staff exchanges between Statistics Canada and Provincial Governments could be mutually beneficial. This paper will outline how these exchanges can be accomplished.

PROPOSITION

Le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique a proposé la création d'un programme d'échange de personnel, entre Statistique Canada et les administrations provinciales, qui serait avantageux pour tous les intervenants. Le présent document donne un aperçu de la mise en oeuvre de ces échanges.

ADVANTAGES OF STAFF EXCHANGES

Staff exchanges between Statistics Canada and other organizations have a number of benefits. They can help to:

- foster understanding and co-operation between Statistics Canada and other governments and organizations;
- assist managers and employees in increasing their understanding of the problems, work methods and areas of interest common to different sectors;

AVANTAGES DES ÉCHANGES DE
PERSONNEL

Les échanges de personnel entre Statistique Canada et d'autres organismes présentent de nombreux avantages:

- Ils peuvent créer un climat favorable à la compréhension et à la collaboration entre Statistique Canada et les autres administrations publiques et organismes.
- Ils peuvent aider les cadres et les employés à améliorer leur compréhension des problèmes, des méthodes de travail et des domaines d'intérêt communs à différents secteurs.

- facilitate the diffusion of knowledge among professionals in specialized fields of interest;
 - assist in the career development of employees;
 - provide high quality professional staff for assignment for critical or hard-to-fill vacancies.
- Ils peuvent faciliter la diffusion des connaissances entre les professionnels de diverses disciplines spécialisées.
 - Ils peuvent jouer un rôle dans l'avancement des employés.
 - Ils peuvent servir à doter des postes très importants ou difficiles à combler à l'aide de personnel professionnel hautement compétent.

EXCHANGE MECHANISM

In order to encourage staff exchanges, it is important to identify and utilize a program which is effective, but not overly cumbersome in lead time and "red tape" required. Also, the rights of the individual employees in terms of pay, benefits and job security must be safeguarded.

For these reasons, methods of exchange which would not protect these rights have been eliminated. An example is the use of leave without pay, a situation in which an employee has less job security, does not retain his/her pay and benefits, and must be placed on the staff or under contract to the employing organization. The use of Personal Service contracts has been discarded for similar reasons.

However, an appropriate exchange mechanism, "Interchange Canada" has been identified.

MÉCANISME D'ÉCHANGE

Afin d'encourager les échanges de personnel, il importe de monter un programme qui soit efficace, qui puisse démarrer rapidement et dont la procédure administrative ne soit pas trop lourde. Il faut en outre veiller à protéger les droits des employés à l'égard du traitement, des avantages et de la sécurité d'emploi.

Nous avons d'emblée éliminé les méthodes d'échange qui ne protègent pas ces droits. Les congés sans solde en sont un exemple, puisqu'ils représentent une situation dans laquelle l'employé a moins de sécurité d'emploi, ne conserve pas son traitement ni ses avantages et doit faire partie du personnel de l'organisme qui l'emploie, ou y travailler à forfait. L'utilisation des marchés de services personnels représente une autre solution qui n'a pas été retenue pour les mêmes raisons.

Le Conseil a toutefois trouvé un mécanisme d'échange convenable; il s'agit du programme "Échanges Canada".

INTERCHANGE CANADA

ÉCHANGES CANADA

This program has been designed to facilitate the temporary assignment of middle and senior levels of personnel between the Public Service and outside organizations including other levels of government. The primary objectives of these assignments are to encourage co-operation between organizations while gaining top quality professional staff support, and providing career development opportunities to staff members.

Ce programme vise à faciliter l'affectation temporaire du personnel aux niveaux intermédiaire et supérieur entre la Fonction publique et les organismes externes, y compris les autres ordres de gouvernement. L'objectif principal de ces affectations consiste à favoriser la collaboration entre les organismes, et ce, en employant les services de professionnels hautement compétents et en donnant aux employés concernés d'intéressantes expériences de travail.

This program has been used by Statistics Canada for a number of years to achieve these objectives, and provides a good degree of flexibility and ease of use.

Pour atteindre ces objectifs, Statistique Canada a recours depuis déjà un certain nombre d'années à ce programme, caractérisé par assez de souplesse et de facilité d'emploi.

Administration

Administration

The basis for the "Interchange Canada" exchange is a letter of agreement between the two organizations, outlining such aspects as the start and termination dates for the assignment, job title, financial responsibility, and conflict of interest guidelines.

Les échanges en vertu du programme susmentionné se font conformément à un protocole entre les deux organismes. On y définit par exemple les dates du début et de la fin de l'affectation, le titre du poste, la responsabilité financière ainsi que les directives concernant les conflits d'intérêt.

An employee on assignment with the Interchange Canada program receives his/her salary payment directly from the home organization, which arranges financial recovery from the host organization. Regarding

L'employé en affectation dans le cadre du programme Échanges Canada reçoit son traitement directement de son employeur régulier, qui prend les dispositions pour recourir les frais auprès de l'organisme hôte.

re-location expenses (if applicable), each organization normally pays for one move. Other expenses, such as training, would be borne by the host organization. If an individual on assignment to the Federal Government is performing duties at the EX or SM level, he or she must be counted against the appropriate management complement.

The Public Service Commission in Ottawa acts as the coordinating body in preparing the agreements. It should be noted that each sponsoring organization commits itself to guarantee re-employment within the organization to each employee at his/her current occupational group/level upon completion of the interchange assignment. As well, the agreements specifically state that the host organization will not offer continuing employment to the assignee at the end of the period.

Once the employee(s) and assignment(s) have been agreed to by the organizations, the Public Service Commission is contacted to prepare the letter of agreement. This normally requires 2-3 weeks.

The agreements are signed by the Deputy Minister (or equivalent) of each organization, the employee and a representative of the Public Service Commission.

Interchange Canada assignments normally last one to three years.

Pour ce qui est de la réinstallation (le cas échéant), chaque organisme assume habituellement les frais d'un déménagement. L'organisme hôte devrait accepter de payer les autres dépenses, comme celles relatives à la formation. Si une personne en affectation dans l'administration fédérale travaille à un poste EX ou SM, il doit compté dans les effectifs de la catégorie appropriée.

La Commission de la fonction publique à Ottawa agit à titre de coordonnateur de la préparation des ententes. Il est important de noter que chaque organisme parrain s'engage à redonner à l'employé, à la fin de l'échange, un poste au groupe et à l'échelon qu'il occupait au moment du départ. Par ailleurs, les ententes stipulent que l'organisme hôte ne devra pas offrir un emploi permanent à la personne échangée à la fin de la période.

Lorsque les organismes s'entendent au sujet de l'employé et de l'affectation, ils communiquent avec la Commission de la Fonction publique pour qu'elle prépare le protocole d'entente. Cette préparation prend habituellement deux ou trois semaines.

Les ententes sont signées par le sous-ministre (ou une personne occupant un poste équivalent) de chaque organisme, par l'employé ainsi que par un représentant de la Commission de la Fonction publique.

Les affectations dans le cadre d'Échanges Canada durent normalement d'une à trois années.

Selection of Candidates /
Assignments

It is recommended that a coordinating body or focal point in each organization determine both the available candidates in terms of willingness to undertake an assignment, skills and expertise, as well as the identified assignments regarding the knowledge and skills base required.

It may occur that a two-way exchange is mutually beneficial at a given point in time, or that an employee is assigned to another organization without an immediate exchange.

Sélection des candidats et des
affectations

Un service de coordination ou un point de contact dans chaque organisme devrait définir quels sont les candidats qui sont prêts à obtenir une affectation et quelles sont leurs compétences et connaissances, ainsi que les affectations qui pourraient être offertes, en tenant compte des connaissances et des compétences nécessaires.

Il se peut que des échanges bilatéraux soient avantageux pour les deux organismes, à un moment donné, ou qu'un employé soit affecté à un autre organisme sans que l'échange dans l'autre sens soit effectué immédiatement.

ANNEX -4- / ANNEXE -4-

POLICY ON THE DISTRIBUTION
OF PRODUCTS TO
PROVINCIAL AND TERRITORIAL
FOCAL POINTS

Policy Statement

Statistics Canada has a long standing tradition of cooperation with provinces and territories. In keeping with this tradition, Statistics Canada will provide through the Provincial and Territorial Focal Points:

- one set of all catalogued publications, on a complimentary basis.
- any other product or service negotiated as a result of contractual or cuid pro quo agreement.

Provincial and Territorial Focal Points will be charged the standard rates for all other products and services.

Responsibilities

1. Dissemination Committee

- Coordinates and monitors the application of this policy.

2. Communications Division

- Arranges, and covers the costs of, distribution of all catalogued publications to each Focal Point.
- Monitors, and reports annually to the Policy Committee, on the costs of all complimentary distribution under this policy.
- Ensures that the policy is applied in a consistent manner throughout the Bureau.

POLITIQUE SUR LA DISTRIBUTION
DES PRODUITS AUX
CONTACTS
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

Énoncé de la politique

Statistique Canada possède une longue tradition de collaboration avec les provinces et les territoires. Pour poursuivre cette tradition Statistique Canada fournira à chaque contact provincial et territorial:

- à titre gracieux, une série de toutes les publications cataloguées.
- tout autre produit ou service offert à la suite d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.

Les contacts provinciaux et territoriaux devront payer les tarifs réguliers pour les autres produits et services.

Responsabilités

1. Comité de la diffusion

- Coordonne et assure le suivi de cette politique.

2. Division des communications

- Identifie et finance le coût de la distribution à chaque point de contact de toutes les publications cataloguées.
- Contrôle et fait le compte rendu annuel au Comité des politiques des coûts de la distribution à titre gracieux effectué d'après la présente politique
- S'assure que la politique est appliquée d'une façon uniforme dans le Bureau.

3. Other Divisions

- Provide products or services as per contractual or quid pro quo agreements.
- Inform the Communications Division of the cost of any products and services provided to the Provinces and Territories as a result of contractual or quid pro quo agreements.

Definitions

Provincial and Territorial Focal Points - Senior officials appointed to the Federal and Provincial Consultative Council on Statistical Policy by the Premier of each province.

Inquiries

Director, Communications Division, at 990-8223.

3. Autres divisions

- Fournissent les produits et services offerts dans le cadre d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.
- Informent la Division des communications du coût des produits et services fournis aux provinces et territoires dans le cadre d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.

Définitions

Contacts provinciaux et territoriaux - Hauts fonctionnaires nommés au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique par le premier ministre de chaque province.

Renseignements

Directeur, Division des communications
990-8223.

ANNEX -D- / ANNEXE -D-

DRAFT

FEDERAL PROVINCIAL COMMITTEE ON
SOCIAL STATISTICS

TERMS OF REFERENCE

1. There shall be a Federal-Provincial Committee on Social Statistics which will be responsible for federal-provincial consultation on matters relating to those social statistics programs and not under the purview of another federal-provincial consultative committee which reports to the Consultative Council on Statistical Policy. More specifically, the Committee will be regarded as the principal avenue for input on the part of the central statistical offices of each province and territory to the planning, development and integration of Statistics Canada programs in the following areas:
 - Housing Statistics
 - Target Groups Data Bases Project
 - General Social Survey Project
 - Family Statistics
 - Education
 - Culture
 - Tourism
 - Health and Disability
 - Social Security
 - Income / Expenditure and Asset / Debt

The Committee shall co-ordinate its work with that of other federal-provincial committees in matters of common interest.

2. The Chairman of the committee shall be the Assistant Chief Statistician in Statistics Canada principally responsible for social statistics. There shall be one principal delegate from the central statistical agency in each province and territory. Advice and/or representation shall be provided by divisions of Statistics Canada, as appropriate, to the topics under discussion.
3. The Committee shall normally meet once every year, but may, by agreement between the Chairman and a majority of the Provincial and Territorial Members, meet more or less frequently. The location and date of future meetings shall be determined at each meeting of the Committee or by the Chairman and the Central Secretariat. Agenda for such

meetings shall be prepared and distributed as far in advance as possible, and in full consultation with the Provincial and Territorial Members.

4. The Committee shall report annually on its activities to the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy through the Central Secretariat of the Council; the Council shall also report annually on its activities to the Committee.
5. The host of each meeting shall provide suitable meeting accomodation. Normally, Statistics Canada will be responsible for the provision of secreatariat staff, simultaneous interpretation equipment and interpreters.
6. Provincial and Territorial Members of the Committee may, at their own discretion, be accompanied to meetings with such support personnel as they deem necessary.
7. Minutes of each meeting should record major points of discussion, decisions and recommendations and are to be prepared within one month of each meeting.

APPENDIX 8

1986 Census;
Plans for 1991

1991 CENSUS - CONTENT CONSULTATION

Consultation regarding the content of the 1991 census is being carried out in two stages. The first stage, which included advisory meetings and presentation of recommendations and briefs, ended on September 30. Analysis of the recommendations, comments and briefs, as well as preparation of the final report, will take until December 31. A national test is scheduled to be conducted in October 1988, and the questionnaire content of that test will be determined in large part on the basis of the recommendations in the final report. Following analysis of results of the national test (and other studies), options for the census content will be submitted to Cabinet at the end of 1989.

Since analysis of the comments and briefs did not begin until September, it is too early to draw any final conclusions. However, for some subjects, it is possible to identify trends indicative of the conclusions toward which the analysis is tending. A large majority of the comments relate to the elderly; there seems to be a lack of information on this population - more precisely, on their housing needs and on the support they receive from their families.

A great deal of interest in ethnocultural subjects has also been expressed. It is clearly understood that the users of the data want the census to provide data on visible minorities. The participants were unanimous in their opinion that the present question on ethnic origin does not generate the data that Canadians need, since it relates somewhat ambiguously to three concepts at once: race, ethnic origin determined on the basis of the ethnic origin of the ancestor selected by the respondent, and the ethnic group with which the respondent identifies.

It has been suggested several times that the census questions should be modified to reflect the changes that have taken place in social conditions in this country. For example, it has been proposed that the question on marital status be modified to provide better data on de facto or consensual unions. It has also been proposed that age and marital status not be limiting factors in measuring fertility.

As far as postcensal surveys are concerned, most of the persons consulted believe that they provide an effective means for collection of additional data and that they reduce the burden of response placed on respondents. It has been proposed

that we conduct postcensal surveys on the elderly, victims of crime, recreation, and childcare. A repeat of the post-censal survey of disabled persons was not accorded high priority for 1991.

The results of the consultation regarding content, as well as the other aspects of planning for the 1991 census, will be discussed in detail at the next meeting of the Federal-Provincial Committee on the Census, which will take place on December 9, 1987.

APPENDIX 9

National Statistical System

CHANGES TO THE PROVINCIAL/TERRITORIAL COMPONENT
OF THE NATIONAL STATISTICAL SYSTEM

presentation by:

W.P. McReynolds, Delegate from British Columbia
to the Federal-Provincial Consultative
Council on Statistical Policy
October 1987, Edmonton

CHANGES TO THE PROVINCIAL/TERRITORIAL COMPONENT
OF THE NATIONAL STATISTICAL SYSTEM

When I embarked on the task of preparing this paper, at the request of the Council's Program Committee, I was pleased to have an opportunity (or an excuse) to plunge myself back into the thick of things. I had been very much aware of the forces of change, mostly adverse, that had been bearing down upon the B.C. Central Statistics Bureau. I had also been aware, but with much less detail, of what had been happening to my colleagues in the other provinces and territories. I welcomed the opportunity to review, more or less systematically, the changes that have been taking place in the Provincial-Territorial sector of the National Statistical System. My interest in the work of Council dates from its first meeting in 1974.

The main thing I propose to do this morning is to summarize the results of the survey I conducted to get an overview of the provincial and territorial situations. Then I intend to make a few general observations and suggest some possible courses of action we may wish to discuss afterwards. I suspect that all of us here today would welcome the chance to discuss freely, with a view to improving, the National Statistical System. So let me set the stage with a few words about how the process began and what it intended to accomplish.

The Federal-Provincial Conference on Economic Statistics resolved in May 1973 to replace itself with a more broadly-based council on statistical policy. Acting on this resolution, the Minister responsible for Statistics Canada invited the Premier of each province and the Commissioners of the territorial governments to appoint a senior official (an ADM-level representative was suggested) to sit on the proposed new council, chaired by the Chief Statistician of Canada.

The first meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy was held in Ottawa on November 7-8, 1974. At that meeting, the Council adopted its terms of reference and established a Secretariat from within Statistics Canada to service the technical committees and keep the wheels in motion between Council meetings. Although most of those here today were not present at that initial meeting, the history is familiar to us all. I mention these things only to emphasize why the Council was created and in what spirit it embarked upon its task.

The overall objective of the Council was "to achieve a more effective and coordinated statistical system in Canada." Until that time, the various federal-provincial committees, which had been formed around particular subject-matter concerns, functioned pretty much in isolation from one another. But there were general priorities to be determined, possibilities for integration, legislative requirements, areas of possible new joint federal-provincial action, and the like which necessitated not only a greater degree of coordination but also a centre within each province and territory that could speak at the government-wide level on statistical matters.

The Council was conceived as a body which would provide leadership, the kind of leadership "necessary to keep a very complex national statistical system operating in a coordinated and orderly fashion." Members of the Council were regarded as "partners" in this task. It was not that anyone was trying to equate the scale of provincial and territorial statistical activity with that of Statistics Canada, rather what was being recognized implicitly was the political structure and division of powers in Canada. Any truly national statistical system must respect jurisdictional responsibilities and the policies of member governments. Thus the Council would be comprised of representative equals, acting as a collective partnership providing policy direction and leadership in the field of statistics in Canada.

It should be pointed out that there are other pieces, formal and informal, of the national statistical system, not to mention Canada's highly regarded international role in statistical cooperation and development. There are a myriad of statistical relationships internal to governments, between governments and businesses and society in general, and between governments which are, in a very real sense, part of the national statistical system. The idea of the Council was to bring under its purview, to harness if you like, several of those energies and make a coherent whole out of the parts - to the extent that this may be possible.

Has the Council fully achieved this in its 13-year history? Of course not. It is an ongoing and changing process. But the council has provided a duly constituted forum for the resolution of many national issues and offered needed direction in a very complex environment.

The last time the work of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy was reviewed was in 1983 when Wilf Falk presented his assessment to the members. Some of the problems described by Wilf, and acknowledged to be longer term, are still difficulties today, although they may have changed in relative importance as new issues have emerged. All of us have read Wilf's paper, so I do not intend to cover past ground. Let us, therefore, turn to the current situation.

The attached questionnaire (the appendix contains the questionnaire and detailed answers to the questions) was sent, as you know, to each member of Council in an attempt to ascertain what has happened since 1983. The questions pertained to two areas: the changes in the role, stature and funding of statistics within the province or territory, and relationships between focal points and Statistics Canada. They were generally open-ended enough to allow for considerable elaboration. The results are summarized as follows:

Question 1 **Changes in Legislation**

Advances in statistical legislation have been recorded in Nova Scotia and New Brunswick. Quebec's legislation has been changed to allow for cost-recovery. NWT is planning statistical legislation.

Question 2 **Changes in Reporting Relationship**

Judging from reporting relationships, it appears that there has been a diminution in the status of Ontario and Saskatchewan. A downgrading of reporting relationship is being contemplated in Alberta. Both territorial bureaus have come under the purview of their executive councils. Manitoba now reports to the Cabinet Secretariat.

Question 3 Major Organizational Changes

On the positive side, the New Brunswick Statistics Agency was created in 1984, and the Quebec Bureau of Statistics acquired authority for the statistical aspects of the population registry. On the negative side, statistical functions in Ontario have been somewhat decentralized and Saskatchewan, Alberta and British Columbia have experienced organizational reductions.

Question 4 Changes in Staffing Levels, Budgets and Job Classifications and Comparison with the Rest of Own Government

Staffing levels and budgets have been cut, in some instances quite drastically, across the board, except for New Brunswick and PEI which have remained stable and the territories which have witnessed increases. In most cases the cuts have been either the same or more severe than those made in the rest of government.

Question 5 Changes in the Way Budget is Spent

All agencies have looked for efficiencies as they have been expected, in the main, to do the same with less resources. In this regard, the widespread deployment of personal computer technology is credited by most members as the key factor in enabling them to withstand the demands made upon them. A few agencies have also responded by more joint projects and cost-sharing arrangements with other parts of government as well as, in a few instances, by the use of temporary workers and contractors. B.C. appears to rely proportionately more heavily on contract resources than other members. Federal government cost-recovery provisions imposed on Statistics Canada have exacerbated an already difficult situation for the council members.

Question 6 **Major Changes in Program Emphasis and the Effects of New Technology Upon Operations**

As mentioned under Question 5, PC technology has become essential to the operation of provincial and territorial statistical agencies. Accordingly, council members, with the exception of Nova Scotia, have reflected this in their planning and budgeting. Also, members are placing less emphasis on publication programs, increasingly using the new technology to disseminate information. Some members are moving in the direction of specialized data base development and a few members, notably Alberta, have dropped parts of their program. British Columbia, Yukon, NWT, Manitoba and perhaps Ontario seem to be tying their activities more closely to the priority concerns of their governments and the policy development and program evaluation needs of government bodies.

Question 7 **Travel and Participation in the Consultative System**

All members, while noting the importance of reimbursement from Statistics Canada, are able to travel, more or less routinely, to Ottawa or wherever in Canada meetings are held. British Columbia, perhaps the only member to miss a Council meeting because permission to travel outside of the province was not granted, has been the exception. Travel restrictions appear to be easing for B.C.'s public servants, but the future is still uncertain.

Question 8 Requirement to Recover Costs or Generate Revenues

While cost-recovery has been discussed in several provinces, only Manitoba has been given a target amount. For the current fiscal year, Manitoba is required to recover \$60,000 or about 14% of its gross budget. Plans for MBS to be on total cost-recovery in three years have been dropped. New legislation in Quebec allows for cost-recovery, but QBS has not, as yet, been obliged to implement such measures on a broad scale.

Question 9 Relations with Other Focal Points and Statistics
Canada Regional Offices and Ottawa

Relations among provinces and territories are considered good, even though there is regrettably too little personal contact between members.

Relations with the regional offices of Statistics Canada are generally described as good by members. Manitoba prefers to deal with Winnipeg rather than the new Prairie Office in Edmonton.

Relations with Statistics Canada have been damaged by cost-recovery. Sometimes the amounts are picayune, but they can, nonetheless, be a real irritant. Members are concerned over what constitutes the quid pro quo among partners in the national statistical system. Alberta mentioned that Ottawa Statistics Canada personnel still do not always keep the Council members informed of their activities in his jurisdiction.

Question 10 **Stature of Your Agency Within Your Government**

Except possibly for Ontario and Saskatchewan, statistical agencies have maintained their stature within their respective governments. New Brunswick's position has been strengthened with new legislation and agency status, while the territories, unlike most other members of Council, are part of their governments' executive office.

Question 11 **Factors Affecting Positive and Negative Changes**

The restraint measures of most governments resulting in staff and budget cuts have had the most serious negative impact upon statistical agencies. Federal government cost-recovery requirements of Statistics Canada and the imposition of charges upon partners in the statistical system have also had a negative impact upon the Council members.

The burgeoning use of personal computers, desktop publishing, and other elements of the new technology were identified throughout the questionnaire as positive factors.

Those are the bare bones of the results of my little survey, question by question. I think it is also possible to draw additional broad conclusions about our collective situation from the survey. To do so, it will be necessary to become even less scientific than I have been thus far. I offer these additional observations, or conjectures, in the spirit of generating discussion. I stand quite prepared to be corrected by members of the Council where they perceive I have gone astray.

First, there seems to be a real difference in the situation facing the provinces on the one hand, from that facing the territories on the other hand. The statistical agencies of the Yukon and Northwest Territories seem to be almost alone in experiencing increased resources, increased clout and generally increased stature. They alone (except for New Brunswick) report to the Deputy Minister of Executive Council, and they seem to have become integral parts of their respective developing government structures.

Where does that leave the provinces? The pattern that emerges is not very encouraging. Almost all of us have experienced reduction in staff, mostly at rates which exceed the overall reductions in our governments. Many have experienced substantial budgetary cuts in nominal terms as well as in real terms. Where organizational changes and changes in reporting structure have occurred, they have more often than not been away from, rather than toward, positions of greater importance and influence. The aggregate picture that I see is that the provincial component of the National Statistical System is in decline. I suppose the good news is that despite all the pressures, we are still in business. Each jurisdiction still has a central voice to speak for statistics. And that is something, I believe, to be very thankful for. But we have suffered over the past four or five years, and there is no way of knowing whether or not the decline has been arrested.

For most central statistics agencies cutbacks and a period of prolonged restraint came at a critical time. With possibly one or two exceptions, they were in an embryonic stage and in need of nurturing. They were in the process of building up expertise in a number of key areas in order to perform that "statistical value-adding" (everything from derived estimates to models and forecasts for use in their jurisdictions) which their

governments need and which would differentiate them from simply data disseminators. Any further staff and budget reductions may place some focal point operations in jeopardy.

I should add that I am well aware that Statistics Canada has not been immune from current events. Restraint and cuts have been a fact of life at the federal level too, and Statistics Canada has had to adapt itself to the priorities and changes of a new national government during the period we are looking at. It has had cost-recovery measures imposed upon it, primarily to recoup a large proportion of the expenditures for the 1986 Census - a body of information we all depend upon. And Statistics Canada has had to make internal organizational adjustments and take a hard look at its priorities in response to changing circumstances. But I dare say that the relative magnitude of the impacts upon Statistics Canada have not been comparable to what some provinces have experienced.

We are faced, in my opinion, with a collective decline in the National Statistical System, characterized by a greatly weakened provincial component. The questions naturally arise - should this give cause for individual concern, and is there a need for collective action? Should I in British Columbia, for instance, be concerned about a change of reporting relationship in Saskatchewan or a decentralization of some statistical functions in Ontario? Should Quebec be concerned that British Columbia has lost a number of staff positions? It is my contention that what weakens one member of the Council has the potential of harming every other, and causes damage to the system as a whole.

The implications of a further weakened provincial component of the National Statistical System are serious. There would be a reduction of informed and constructive feedback to Statistics Canada. There may not be strong enough voices to champion, if you like, the cause of statistics within the provincial governments. There would be a tendency also, I think,

to let up on efforts to integrate data, and we would start to see more duplication. Added pressure would be placed on Statistics Canada to become more involved at the provincial level; and we would see increasing fragmentation and the development of a hodgepodge of alternative consultative mechanisms.

There are certainly other implications of an excessively weakened provincial component, and I am sure that each member of this body could add to the list. The question in my mind, therefore, is not whether something should be done to strengthen the consultative process and the provincial component of the National Statistical System, but what! If my premises and reasoning are right (and I know that this forthright group will not hesitate to correct me if you think that I am unduly influenced by my own experience), then we should consider a course of action at this meeting which will begin to address the problem.

What should we do? I am not sure. Should we consider a new and higher level of agreement between Statistics Canada and focal points, comparable to the ERDA agreements between the federal and provincial governments? Would such agreements elevate statistics in provincial governments? Perhaps we should look at the organization of statistics in Canada vis-a-vis other countries. There are other national models that have some advantages which may apply to our situation. I really do not know; and I suppose we could go on speculating. But let me come to a conclusion. Because of the seriousness of the situation and the need to develop workable remedies, I propose that a committee of Council be formed to examine the Provincial and Territorial Component of the National Statistical System, and make recommendations at the next meeting of Council as to how it may be strengthened. I would further propose that the "committee" engage the services of a consultant to carry out a comprehensive study of the System and to work with it in developing the recommendations.

It has been a pleasure to become immersed once again in the work of the Council. It is not that I ever ceased to follow the Council's proceedings, it was just that other events interrupted my direct involvement. You have been an attentive audience and I thank you for giving me the opportunity to speak on this subject.

October, 1987

QUESTIONNAIRE SENT TO PROVINCIAL AND TERRITORIAL COUNCIL MEMBERS

PROVINCE/TERRITORY _____

Will you please describe your experiences since 1983 in the following areas:

1. Changes in legislation.

2. Changes in reporting relationship.

3. Major organizational changes.

4. Changes in staffing levels, budgets and job classifications.

How do these changes compare to your government in general?

5. Changes in the way budget is spent (e.g. more contracts, more Statistics Canada).

6. Major changes in program emphasis (e.g. more publications, more computer use).

How has new technology affected your operations?

7. Travel and participation in the consultative system.

8. Requirement to recover costs or generate revenue.

9. Relations with: other provinces/territories.

Statistics Canada Regional Offices.

Statistics Canada (Ottawa).

10. Stature of your agency within your government.

11. Most significant factors affecting the positive or negative changes you have experienced.

SURVEY RESPONSES BY PROVINCE

WILL YOU PLEASE DESCRIBE YOUR EXPERIENCES SINCE 1983 IN THE FOLLOWING AREAS:

Question 1: Changes in legislation.

NFLD: None.

PEI: None.

NS: More sections of 1971 Stats Act were proclaimed in Aug. 83 for Section 10 agreements. Still an agency on paper.

NB: Province's 1st Stats Act proclaimed in 1984.

QUE: Act has changed to allow for cost recovery through revolving fund.

ONT: No response.

MAN: None.

SASK: None.

ALTA: None.

B.C.: None.

YUKON: No change. Still no Stats Act. Draft Act has been prepared.

NWT: Planning stats legislation.

Question 2: Changes in reporting relationship.

NFLD: None.

PEI: No change. Stats head still reports to DM of Finance.

NS: None.

NB: Prior to Act-from reporting to DM of Finance to Chairperson of Cabinet Secretariat.

QUE: QBS is now part of the Ministry of Finance from Economic Development.

ONT: From a Directorate reporting to an ADM to a Manager reporting to a Director.

MAN: None.

SASK: From Deputy Secretary of Executive Council to Provincial Librarian, Dept. of Education.

ALTA: A change from reporting to a DM to an ADM is planned in near future. Back to early 80's.

B.C.: In 1983 CSB was under the ADM, Economics and Statistics. Currently CSB is separate with Provincial Statistician (ADM equivalent) reporting to DM.

YUKON: From reporting to the DM of Econ. Dev. to DM of Executive Council.

NWT: Reports to DM of Executive Council.

Question 3: Major organizational changes.

NFLD: None.

PEI: None.

NS: None.

NB: NB Statistics Agency formed in 1984. Also responsible for macro-economic analysis and forecasting.

QUE: Population registry was transferred to QBS in 1985-86 (only statistical aspects of Vital Statistics).

ONT: Demographic statistics and economic accounts separated from rest of statistics.

MAN: Govt-wide reorganization in Nov. 83 created Dept. of Employment Services and Economic Security in Jan 84. MBS transferred to new Dept.

SASK: Downsizing.

ALTA: Down from 6 units to 4. No more separate surveys or systems units.

B.C.: Down from 3 to 2 branches. Ministry has broadened responsibilities - unknown changes expected; internal CSB changes contemplated.

YUKON: From a sub-unit of a Dept. in 1983 to a full branch to semi-autonomous bureau in Exec. Council.

NWT: None.

Question 4a: Changes in staffing levels, budgets and job classifications.

- NFLD: Carrying one unfilled clerical position.
- PEI: None.
- NS: Down from a staff of five to a staff of four.
- NB: No staff increases. Budget increases same as Govt. as a whole (less than inflation).
- QUE: From 241 positions in 1983-84 to 209 in 1987-88. Budget down by over \$1 million during same period.
- ONT: From 49 to staff of 16 (7 of 49 were Demographics and Accounts). Budget cut by about 1/2 between 1983 and 1987.
- MAN: Since 1983-84 MBS has lost four staff. Budget lower than the peak of 1983-84 but now increasing.
- SASK: From 7 to 5 person-years. From a budget of \$296,000 to \$251,000.
- ALTA: Over 4 years: staff down 37% to 35 FTE's. Budget down 8.5% to just over \$2 million.
- B.C.:
- | | <u>1983-84</u> | <u>1987-88</u> | |
|----------|----------------|----------------|---------------------------------------|
| FTE | 32 | 23 | Peak was 62
FTE's and
contract. |
| Contract | 8 | 12 | |
| | <u>40</u> | <u>35</u> | |
- YUKON: From 2 staff in 1983 to a staff of 5 with 3 contract positions. Modest budget growth.
- NWT: From 4 PY in 1983 to current level of 6. Has an established budget.

Question 4b: How do these changes compare to your government in general?

NFLD: Same.

PEI: Not applicable.

NS: Govt as a whole lost 200 positions thru early retirement plan. Further belt-tightening expected.

NB: Same.

QUE: Cuts in staff and budget have been slightly higher than Govt as a whole.

ONT: More significant cuts. Increased tech. budget compared with most areas of Ministry.

MAN: MBS more adversely affected than rest of Govt. Some feeling that MBS was duplicating StatsCan.

SASK: Staff down 30% for statistics, 10% for rest of Govt.

ALTA: Larger staff cuts, smaller budget cuts.

B.C.: CSB has been cut 28% compared with 15% for Govt since 1983. Cuts were also made before 83. Contracting out important.

YUKON: Upgrading of stats staff. Statistics Bureau relatively better off than rest of Govt.

NWT: In line with rest of Govt.

Question 5: Changes in the way budget is spent (e.g. more contracts, more Statistics Canada).

- NFLD: Increased StatsCan costs result in more spending and less product.
- PEI: Spending less on producing publications. Not been buying from StatsCan.
- NS: More money allocated to the purchase of StatsCan data.
- NB: Small increases in share of budget for StatsCan data and microcomputers.
- QUE: Fewer personal services contracts. More cost-recovery or sharing of costs with clients.
- ONT: More contracts for computer programming. Increasing technology in publishing.
- MAN: Vacant staff funds now used for temporary hourly paid workers. Do not have funds to purchase StatsCan data.
- SASK: Across the board decrease. Operating budget down 5%.
- ALTA: All budget categories have been reduced 8-80% except data processing.
- B.C.: Money available for projects having high Govt priority. CSB's activities have shifted to reflect Govt priorities.
- YUKON: Increased expenditures for StatsCan material.
- NWT: Greater proportion spent on StatsCan material. More spent on micros and on-line data retrievals.

Question 6: Major changes in program emphasis (e.g. more publications, more computer use).

How has new technology affected your operations?

- NFLD: Computer technology helps to keep data more current and respond faster - disseminating via disks.
- PEI: 2 microcomputers. Helping to do more with less.
- NS: Continue to be drawn into other than statistical work - not keeping pace with tech. change.
- NB: Data Dev. and Analysis with other departments. PC technology for data analysis and dissemination.
- QUE: Information systems master plan adopted. Increased use of computer technology in all aspects of statistical work.
- ONT: . more computer use and small area and sectoral work
. fewer publications
. emphasis on building databases for office of economic policy
- MAN: More integration of MBS and stats work of other Govt Depts: Data Development, Program Planning, Policy Analysis. 11 microcomputers critical.
- SASK: Do more with less. Use of new technology has probably saved the Bureau.
- ALTA: Dropped 3 major private sector surveys. Reduced services to non-Govt clients. Micro use up significantly.
- B.C.: Publications not major dissemination tool. Use of all computer tech. StatsCan expenditures up, but not large % of budget. Computer tech. enables us to keep pace and changes how we do things.
- YUKON: Increased use of Bureau expertise by other areas of Yukon Govt. Sophisticated use of mainframe and micros.
- NWT: More involved with surveys. Increasing support for Dept. of Finance in budget development and federal negotiations.

Question 7: Travel and participation in the consultative system.

- NFLD: No change.
- PEI: Not a problem.
- NS: No change.
- NB: No change.
- QUE: No change.
- ONT: No change.
- MAN: Out of province requires Ministerial approval. StatsCan financial support essential.
- SASK: Uncertain at the present. Travel (budget) being questioned.
- ALTA: Travel approval still given. Reduced budget will decrease travel to Ottawa.
- B.C.: Travel almost cut off entirely during height of restraint. Travel restrictions have eased. StatsCan reimbursement essential.
- YUKON: Travel approval given. Rely on StatsCan reimbursement.
- NWT: Travel approval given by DM of Executive Council.

Question 8: Requirement to recover costs or generate revenue.

NFLD: No requirement.

PEI: Cost-recovery has never been considered.

NS: Some attention to this 2 years ago. This has since lapsed.

NB: Not applicable.

QUE: Has legal right. Not as yet implemented.

ONT: . no cost-recovery policy
. shared costs among users in customized data development

MAN: MBS required to recover 20% of its budget in 1986-87/14% in 1987-88. While cost-recovery is emphasized, 100% cost-recovery plans now dropped.

SASK: No cost-recovery at present. Cost-recovery being considered. StatsCan to pay for Sask. Govt information.

ALTA: No formal cost-recovery. Some indirect cost-recovery.

B.C.: Cost-recovery is contemplated. Revenue generation outside of core program through customized work. Expanded services to business community - budget implications unclear.

YUKON: Only recover partial costs of customized work for other parts of Govt.

NWT: Not applicable.

Question 9: Relations with: other provinces/territories
Statistics Canada Regional Office
Statistics Canada (Ottawa)

NFLD: All unchanged.

PEI: Generally good.

NS: Friendly but cool with Regional Office. Good, but poor when cost-recovery is involved with Ottawa.

NB: Some improvement with StatsCan Ottawa since agency status.

QUE: No change.

ONT: Joint projects with Region and improved relations. Continued good relations with StatsCan Ottawa.

MAN: Prefer to deal with Winnipeg Regional Staff than prairie office in Edmonton. Cost-recovery an irritant with Ottawa.

SASK: Fair to poor with StatsCan Ottawa. Cost-recovery major problem - when over small amounts total annoyance.

ALTA: Good and getting better in Region - Calgary Office increased dealings. Good with Ottawa but need better quid pro quo and to be kept informed.

B.C.: Very good with western provinces and territories because of proximity. Good relations with Vancouver Office. Generally good with Ottawa. B.C. must participate more. Quid pro quo needs defining.

YUKON: Improved relations with Vancouver Office. Uneven treatment from StatsCan Ottawa.

NWT: Low level of interaction with focal points. Limited contacts with Edmonton. Good and bad with Ottawa.

Question 11: Most significant factors affecting the positive or negative changes you have experienced.

NFLD: No response.

PEI: Chairing Interdepartmental Committee on Ways and Means of Improving Statistical Activities of Government.

NS: StatsCan cost-recovery policy is an irritant, sometimes more on small items than larger ones.

NB: Positive: new Act/Agency
Negative: new responsibilities but not new resources

QUE: Budget reductions impact more and more negatively on operations.

ONT: Staff reduction. StatsCan cost-recovery policy. Advancing technology.

MAN: Strong support of Minister. Improving image with ministers and executives. Involvement in program planning and policy functions.

SASK: StatsCan's cost-recovery policy. Lack of understanding of StatsCan people of Sask. concerns.

ALTA: Difficult in time of restraint to argue the priority of statistics.

B.C.: Govt restraint/slow economic recovery/changes in Govt personnel and organization/tech. change/isolation from associates/retrenchment by StatsCan/new role with business community/future uncertainty.

YUKON: Efforts to keep the Bureau relevant by addressing Govt priorities.

NWT: The growth of self-government in the provincial sense has resulted in the enhancement of the Bureau.

Question 10: Stature of your agency within your government.

NFLD: Unchanged.

PEI: High stature. Good relationships with Premier's Office.

NS: Branch of a Division of the Dept. of Development.

NB: Increased stature since agency status. Resource constraints inhibit new role.

QUE: QBS is enhancing its role of coordinating the Quebec statistical system - e.g. integrated frameworks, standardization, etc.

ONT: Statistics unit viewed as a coordinating and negotiating body, not a service one/increased profile among ministers and Cabinet.

MAN: Now increasing probably due to the provision of products and services to ministers and Cabinet committees.

SASK: Ignored unless needed in a crisis situation.

ALTA: Good reputation despite cutbacks. More joint statistical activities with other departments.

B.C.: Re-earn position because of political and senior staff changes. Conducting user satisfaction survey. Expect dramatic priority changes in connection with Development Regions.

YUKON: Likely very good.

NWT: Well-regarded within Govt of NWT.

APPENDIX 10

Access to Taxation Data

UPDATE - ACCESS TO TAXATION DATA

1. Last year's discussions at the Council continued in the Business Statistics Committee have led to the development of the so-called TRIAD proposal.

2. This proposal was seen as a stop-gap solution to meet the needs of most Statistical Focal Points in view of increasing reliance on tax data by Statistics Canada.

3. To date some seven provinces have received TRIADs relating to the Census of Manufactures. These provinces are:

Prince Edward Island
Newfoundland and Labrador
Nova Scotia
Ontario
Manitoba
Alberta
British Columbia

Quebec has requested TRIADs provided the RSN (Record Serial Number) was included with the data to enable a direct identification of establishments constituting the TRIADs. But this is contrary to the conditions of section 241(4) of the Income Tax Act and the groupings have not been provided.

4. Delegates are encouraged to express their views on the following:

- a) Do provinces wish to continue receiving TRIADs based on their experience to date?
- b) Has there been attempts in the last year by provincial governments to access tax data (including retail sales tax) from their provincial ministries?

5. Since the last Council meeting, we have received a legal opinion which states that under paragraph 241(4)(g) of the Income Tax Act, Statistics Canada is able to communicate the name, address, occupation, or type of business of a taxpayer having a business income below a given threshold. Also, the RCT-STC Interdepartmental Committee is actively discussing a Statistica Canada proposal to amend section 241(4)(g) of the Income Tax Act so that additional information (such as size measured by wages and salaries) could be conveyed to a federal or a provincial government department solely for the purpose of enabling that organization to conduct statistical research.

Progress Report on
the Business Survey Redesign

BUSINESS SURVEY REDESIGN

	Page
1. Introduction	1
2. Changes in Perception	1
3. Physical Changes - Past and Present	2
4. First Application of the Frame	2
5. Near Future and Beyond	3
6. Strategic Elements	3
7. Further Applications	3
8. Long Terms Issues	4
9. Challenges	4

BUSINESS SURVEY REDESIGN PROGRESS REPORT

1. Introduction

The Business Survey Redesign Project is now halfway through its third year. Much has been achieved to date, yet much remains to be done.

The reasons for the project and the major components have been described in this forum previously and the details are available elsewhere. This report will concentrate on progress made.

Two types of changes have occurred: of perception and of a physical nature. The latter can be difficult to put into place, but will be of a more lasting nature. The former can evaporate, of course, particularly as attention devoted to the project reduces. It is important to ensure that changes of both types develop as appropriate.

2. Changes in Perception

- a) The business register has always been viewed, by survey managers, as a service, to be used as they wish, along with other sources of frame information. The development of the frame as a key integrating mechanism has changed that relationship with survey divisions into more of a partnership, with the frame staff being responsible for the delineation and classification of the statistical units;
- b) not only is the frame a partner in the data collection process, but a statistical unit and the data associated with it are seen as inseparable. Data cannot exist without being associated with a frame unit and data (imputed or estimated) must be available for each surveyed unit;
- c) the Business Survey Redesign Project has evolved in a framework described by an information model, data model, data dictionary, etc. This framework and consistent use of terms and definitions has resulted in a common language with which survey managers can talk to frame managers and to each other. This, and common design strategies mentioned below, are important factors in designing or re-developing surveys and in improving staff mobility;

- d) in both frame maintenance and survey activities, attention is paid currently to all units, regardless of size of importance. With limited resources, has come the realization that priority has to be given to units that have the most impact on the data. This is reflected in the design of both frame maintenance and survey development;
- e) following budgetary cutbacks some years ago, the importance of profiling has steadily been growing. It is now recognized as the cornerstone of the redevelopment; the *sina qua non* of both frame maintenance and survey-taking.

3. Physical Changes - Past and Present

- a) Virtually all of the initial profiling completed to date has been done in the Regional Offices with the use of telephone interviews. Some 70,000 businesses have been contacted and the need for this information has been well accepted by the business community.
- b) One of the main symptoms that led to this project has been the range of frames, concepts and identifiers used by various frames, including the BR itself. That variety and the inherent difficulties in linkage are evident as the new frame is loaded from the business register and survey files.
- c) Because of the larger number of legal entities found during the loading, the thresholds are currently being examined, with the view of raising them.

4. First Application of the Frame

The first surveys to use the frame will be those on the Wholesale and Retail Trade industries (two monthly, two annual), because of perceived weaknesses in the existing surveys. In addition, the Quarterly and Annual surveys of Corporate Finance are planned for early implementation.

At the time of writing, the monthly WRTS is planned to begin in January, 1988 for the December, 1987 reference month, with the annual being mailed in the spring of 1988 for reference year 1987. Problems encountered with loading the new frame and reconciling units mentioned above, however, may cause delays in the implementation.

The Quarterly survey is planned to begin in early 1988 to cover the first quarter of 1988 and may also be affected in a similar fashion.

5. Near Future and Beyond

Following the implementation of the WRTS and IOFD surveys, other economic and financial business surveys will be linked to the new central frame data base (CFDB) over the next year or two.

The monthly survey of Employment, Payrolls and Hours is planned to use the CFDB in the summer of 1988, followed by the 1988 (reference) Annual Surveys for Construction and Manufacturing. Redesign will continue with surveys of capital expenditures, transportation, services (monthly and annual), CSIO, retail commodity, etc.

6. Strategic Elements

In the past, such a large agenda for redesign would have implied extensive requirements for both developmental resources (such as methodology and systems) and maintenance resources (mainly systems staff). To counter this, strategic approaches will be developed, using general methods and then systems to implement those methods and processes. General strategies for annual and sub-annual surveys have been defined and processes to establish general solutions to survey functions such as sampling, editing, imputing are in place.

Operational efficiencies are expected through the coordination of activities such as frame maintenance, tax data acquisition, central mail-out and increased use of regional offices for data collection.

Response burden is expected to decrease through the application of the general survey strategies. Increased use of tax data in lieu of surveying and smaller samples for sub-annual surveys are direct results. Other plans include improved questionnaires and covering material, use of telephones for conducting interviews, registering and monitoring contact information.

7. Further Applications

The design of the new data base with its "time-travel" feature, greatly increases the opportunities for analytical work in several directions. Analysis of the demography of businesses, including extensive longitudinal studies are possible. Employment generation analysis should be equally enhanced.

An integrated frame also allows for the conduct of ad hoc surveys of businesses, either designed separately or as "piggy-back" surveys similar to those on the household side. The framework necessary to organize such work has been lacking in the past.

Industrial or geographical specialization in analysis of various data will also be much easier within the new framework. Data from various series can be compared for particular units, say, in a given industry or province, even when (because of the hierarchical nature of units) the data derive from different statistical units.

8. Long Term Issues

The last few years have seen continued budgetary constraints on the statistical system. This continued pressure has led to a change in priorities and in behaviour of the sort mentioned above. The role of the survey division is evolving to respond to a different role and to a different relationship with the participants in the survey-taking area.

The fact that we now have surveys based on a variety of vintages of the standard industrial classification (SIC) is evidence of the difficulty in developing a consistent approach. The new frame and surveys will incorporate the 1980 version of the establishment and company classifications.

There will be no plan for further SIC development, unless there is a complementary plan for a coordinated conversion of all the relevant surveys.

9. Challenges

It will be obvious from the discussion thus far that many challenges exist in the implementation of this project. Three of the more important ones are mentioned.

In any such statistical activity leading to changes in processes and products, continuity is an important feature. The current activities cannot be left to degenerate while

resources are devoted to the development of the new. In this sense, experienced persons continue to be required for current activities, as well as to provide input to the new. This shortage of such experience is a challenge and is a force which leads to the extension of the developmental process over a longer-time period.

This need for continuity is also an important factor in our approach to the users of our products. Statistics Canada has to approach its user community and, in an organized fashion, provide an explanation of the developments in and impacts of its new approach. Meetings, such as this one with our provincial colleagues are an important part of that process.

The complement to our user community is our respondent community. Steps are in place to explain the impact of our proposed processes to those, both large and small, that will provide the data. Groups representing small businesses, industry associations covering all sizes are organizations that have been and will continue to be consulted over our procedures and our questionnaires.

FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL
ON
STATISTICAL POLICY

May 25-26, 1988
Fortin-Leduc Conference Room
Hotel Loews Le Concorde
Quebec City, Quebec

SCHEDULE OF ACTIVITIES

Wednesday, May 25, 1988

- 9:00 1. Opening Remarks
- approval of agenda
- approval of minutes
- 9:15 2. Statistics Canada Report
- 9:45 3. Provincial/Territorial Program Reports
- 10:45 4. Secretary's Report
- 11:30 5. Program Committee Report
- 12:00 Lunch - Morrice-Lismer Conference Room
- 13:30 6. Memorandum of Understanding
- 14:45 7. Study of the Provincial-Territorial
Component of the National Statistical
System
- 19:00 Reception and Dinner
Restaurant Bonaparte
680 Grande-Allée East
Hosted by the Quebec Bureau of Statistics

Thursday, May 26, 1988

- 9:00 8. Directions in Administrative Data
Development
- 10:00 9. Data Dissemination Committee Report on
Federal-Provincial Data Exchange
- 10:45 10. Nomination of Program Committee
- 11:00 11. Other Business
Conclusion

AGENDA

FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL ON STATISTICAL POLICY

May 25-26, 1988
Fortin-Leduc Conference Room
Hotel Loews Le Concorde
Quebec City, Quebec

Wednesday, May 25, 1988

- 9:00 1. Opening Remarks
- approval of agenda
 - approval of minutes
- 9:15 2. Statistics Canada Report -
Ivan Fellegi.
- 9:45 3. Provincial/Territorial Program Reports
- 10:45 4. Secretary's Report - Denis Desjardins.
- 11:30 5. Program Committee Report - Jan Kestle.
- 12:00 Lunch - Morrice-Lismer Conference Room
- 13:30 6. Memorandum of Understanding -
Jan Kestle.

Wednesday, May 25, 1988 (continued)

14:45 7. Study of the Provincial-Territorial
Component of the National Statistical
System - Gail Graser.

19:00 Reception and Dinner
Restaurant Bonaparte
680 Grande-Allée East
Hosted by the Quebec Bureau of Statistics

Thursday, May 26, 1988

9:00 8. Directions in Administrative Data
Development - Gordon Brackstone.

10:00 9. Data Dissemination Committee Report on
Federal-Provincial Data Exchange -
Denis Desjardins.

10:45 10. Nomination of Program Committee

11:00 11. Other Business
Conclusion

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

May 26 and 27, 1988

Quebec City, Quebec

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE

Les 26 et 27 mai 1988

Ville de Québec (Québec)

LIST OF DELEGATES (*)
AND PARTICIPANTS

Luc Bissette
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Gordon Brackstone
Assistant Chief Statistician
Informatics and Methodology Field
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor (J)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

George Courage *
Director
Newfoundland Statistics Agency
Executive Council
3rd Floor, Confederation Building
St. John's, Newfoundland
A1C 5T7

Camille Courchesnes
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

LISTE DE DÉLÉGUÉS (*)
ET DE PARTICIPANTS

Denis Desjardins *
Director General
Marketing and Information
Services Branch
Statistics Canada
R.H. Coats Building
9th Floor, Station O
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Paul Dober *
Director, Statistical Services Branch
Policy and Planning Division
Department of Industry, Trade
and Technology
6th Floor, World Trade and
Convention Centre
1800 Argyle Street
Post Office Box 519
Halifax, Nova Scotia
B3J 2R7

Wilf Falk *
Director
Manitoba Bureau of Statistics
155 Carlton Street, Room 615
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

Ivan P. Fellegi *
Chief Statistician of Canada
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor, Station A
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Harvey Ford *
Director
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811 - 109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Yvon Fortin
Statisticien en chef adjoint
Secteur des communications et
des opérations
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
26e étage (J)
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Nicole Gendreau *
Directrice générale
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Glenn Grant *
Director
Bureau of Statistics
Executive Council Office
Government of Yukon
Yukon Government Building
Post Office Box 2703
2nd Avenue, 1st Floor, S.W. Corner
Whitehorse, Yukon
Y1A 2C6

Gail Graser
Director
User Advisory Services
Statistics Canada
Jean Talon Building
6th Floor (B2)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Louise Harvey
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Ralph Joyce *
Territorial Statistician
Bureau of Statistics
Laing Building, 5th Floor
Franklin Avenue
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

Jan Kestle *
Senior Policy Advisor
Sectoral and Regional Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Guy Labossière
Statisticien en chef adjoint
Secteur des services de gestion
Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats
26e étage (P)
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Clifford Marks *
Director
New Brunswick Statistics Agency
Cabinet Secretariat
Room 274, Centennial Building
King Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Ron McMahon *
Director
Saskatchewan Bureau of Statistics
Room 207, Walter Scott Building
3085 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4S 0B1

William McReynolds *
Provincial Statistician
Central Statistics Bureau
Ministry of Economic Development
2nd Floor, 1405 Douglas Street
Victoria, British Columbia
V8W 3C1

Nicole Montreuil
Directrice régionale
Région du Québec
Statistique Canada
Complexe Guy Favreau, pièce 412
200 ouest, boulevard Dorchester
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Arch Noseworthy
Statistics Unit
Sectoral and Regional Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Communications Division
88.05.10

John Palmer *
Director, Economics, Statistics
and Fiscal Analysis Division
Department of Finance
2nd Floor, Walter Shaw Building
Rochford Street
Post Office Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7N8

Bruce Petrie *
Assistant Chief Statistician
Social Institutions and Labour
Statistics Field
Statistics Canada
R.H. Coats Building
26th Floor, Station N
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Guy Savard
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Wayne Smith
Chief, Government Relations
Communications Division
Statistics Canada
R.H. Coats Building
3rd Floor (P)
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Division des communications
88.05.10

MISE À JOUR - ACCÈS AUX DONNÉES FISCALES

1. Les discussions du Conseil l'année dernière, discussions reprises par le Comité de la statistique des entreprises, ont abouti à l'élaboration d'une proposition en vertu de laquelle les données sont fournies pour des groupes appelés TRIADES.

2. Cette proposition est considérée comme une solution palliative susceptible de répondre aux besoins de la majorité des organismes statistiques, étant donné que Statistique Canada dépend de plus en plus des données fiscales.

3. Jusqu'ici, sept provinces ont reçu des TRIADES ayant trait au recensement des manufactures. Il s'agit:

de l'Île-du-Prince-Édouard
de Terre-Neuve et du Labrador
de la Nouvelle-Écosse
de l'Ontario
du Manitoba
de l'Alberta
de la Colombie-Britannique.

Le Québec a également demandé des TRIADES mais a exigé qu'elles soient accompagnées du RSN (numéro de série de l'enregistrement) ce qui lui aurait permis d'identifier directement les établissements constituant les TRIADES. Cependant, cette exigence allait à l'encontre du paragraphe 241 (4) de la Loi de l'impôt sur le revenu et n'a donc pas été satisfaite.

4. Les délégués sont invités à exprimer leurs points de vue sur les questions suivantes:

- a) les provinces ont-elles été satisfaites des TRIADES reçues jusqu'ici au point de vouloir continuer à les recevoir?
- b) les gouvernements provinciaux ont-ils tenté au cours de la dernière année d'accéder aux données fiscales (y compris aux données sur la taxe de vente au détail) que détiennent leurs ministères provinciaux?

5. Depuis la dernière réunion du Conseil, nous avons reçu un avis juridique selon lequel l'alinéa 241(4) g) de la Loi de l'impôt sur le revenu autorise Statistique Canada à communiquer le nom, l'adresse, la profession ou le genre d'entreprises des contribuables dont le revenu tiré d'une entreprise est

inférieur à un certain seuil. De plus, le Comité interministériel RC-I-SC examine activement une proposition de Statistique Canada pour modifier l'alinéa 241 (4)g) de la Loi de l'impôt sur le revenu pour permettre la divulgation de renseignements additionnels (notamment la taille mesurée par la masse salariale) à un ministère fédéral ou provincial dans le seul but de permettre audit ministère de réaliser une étude statistique.

Rapport sur le projet d'infrastructure

REMANIEMENT DES ENQUÊTES-ENTREPRISES

	Page
1. Introduction	1
2. Changements au niveau de la perception	1
3. Changements concrets passés et présents	2
4. Premier usage du registre central	2
5. Moyen et long termes	3
6. Éléments stratégiques	3
7. Autres applications	3
8. Questions à long terme	4
9. Défis	4

REMANIEMENT DES ENQUÊTES-ENTREPRISES RAPPORT D'ÉTAPE

1. Introduction

Le projet de remaniement des enquêtes-entreprises entre maintenant dans la deuxième moitié de sa troisième année. Malgré tout ce qu'on a déjà accompli, il reste encore beaucoup à faire.

Les motifs du projet et ses principaux éléments ont déjà été décrits dans d'autres rapports et les détails s'y retrouvent. Le présent rapport portera essentiellement sur les progrès accomplis.

Certains changements se sont situés au niveau de la perception, alors que d'autres ont été bien concrets. Ce dernier type de changements est parfois difficile à instaurer, mais il a un caractère plus permanent. Ceux de la première catégorie peuvent naturellement s'estomper avec le temps, à mesure que diminue l'attention accordée au projet. Il importe de s'assurer que les changements des deux catégories soient au besoin mis en place.

2. Changements au niveau de la perception

- a) Les chargés d'enquêtes avaient toujours considéré le registre des entreprises comme un service à utiliser comme bon leur semblait, de concert avec d'autres sources de renseignements sur la base de sondage. L'élaboration du registre central, en tant que principal mécanisme d'intégration, a amené les divisions d'enquêtes à changer leur perception du registre et à considérer son personnel comme des associés responsables du découpage et de la classification des unités statistiques.
- b) Non seulement le registre central fait-il partie intégrante du mécanisme de collecte des données, mais l'unité statistique et les données qui s'y rapportent sont considérées inséparables. Il n'existe pas de données qui ne soient associées à une unité du registre, et des données (imputées ou estimées) doivent être disponibles pour chaque unité observée.
- c) Le projet de remaniement des enquêtes-entreprises est devenu un cadre défini par un modèle d'information, un modèle de données, un dictionnaire de données, etc. Ce

cadre et l'utilisation cohérente de termes et de définitions font que les chargés d'enquêtes peuvent mieux se faire comprendre des responsables du registre central et des autres chargés d'enquêtes. Ce langage commun ainsi que les stratégies communes citées plus haut sont d'importants facteurs dans la conception ou le remaniement des enquêtes et dans l'accroissement de la mobilité du personnel.

- d) À l'heure actuelle, toutes les unités, quelle que soit leur taille ou leur importance, sont prises en considération lorsqu'il s'agit de tenir à jour le registre ou de réaliser des enquêtes. Étant donné la limite des ressources, il fallait accorder la priorité aux unités ayant le plus de poids. Les mécanismes de tenue à jour du registre central et d'élaboration d'enquêtes ont donc été conçus en fonction de cette priorité.
- e) Depuis les compressions budgétaires d'il y a quelques années, l'importance de l'établissement de profils n'a cessé de croître. Cette activité est maintenant vue comme la pierre angulaire du remaniement, une condition sine qua non de la tenue à jour du registre central et de la réalisation d'enquêtes.

3. Changements concrets passés et présents

- a) Presque tous les profils établis jusqu'ici ont été réalisés dans les bureaux régionaux par voie d'interviews téléphoniques. Environ 70 000 entreprises ont été interrogées et le milieu des affaires reconnaît le bien-fondé de recueillir de tels renseignements.
- b) L'une des principales lacunes ayant motivé le projet de remaniement était la diversité des listes, des concepts et des identificateurs utilisés pour les différentes bases de sondage, y compris le registre des entreprises. Cette diversité et les difficultés de couplage y étant inhérentes apparaissent à mesure que l'ancien registre des entreprises et les fichiers d'enquêtes sont chargés dans le nouveau registre central.
- c) Le grand nombre de personnes juridiques découvert au moment du chargement nous a incité à examiner les seuils pour voir s'il n'y avait pas lieu de hausser la révision.

4. Premier usage du registre central

Les premières enquêtes pour lesquelles le registre central sera utilisé seront celles sur le commerce de gros et de détail (deux mensuelles, deux annuelles) parce qu'elles sont, à l'heure actuelle, jugées déficientes. En outre, le registre sera rapidement adopté pour les enquêtes trimestrielles et annuelles sur les finances des sociétés.

Au moment où ces lignes sont écrites, on prévoit lancer l'enquête mensuelle sur le commerce de gros et de détail (ECGD) en janvier 1988 pour le mois de référence de décembre 1987, et mettre à la poste les questionnaires de l'enquête annuelle au printemps de 1988 pour l'année de référence 1987. Toutefois, les problèmes susmentionnés touchant le chargement du nouveau registre et le rapprochement des unités risquent de retarder la mise en oeuvre.

L'enquête trimestrielle, devant commencer au début de 1988, pourrait également être retardée.

5. Moyen et long termes

Après la mise en oeuvre de l'ECGD et des enquêtes de la DOFI, d'autres enquêtes-entreprises, économiques et financières, seront couplées à la nouvelle base de données du registre central (BDRC) d'ici un an ou deux.

L'enquête mensuelle sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail devrait utiliser la BDRC à l'été de 1988. Viendront ensuite les enquêtes annuelles de 1988 (année de référence) sur la construction et la fabrication. Le remaniement se poursuivra avec celles sur les transports, les immobilisations, les services (mensuelles et annuelles), l'ELSC, les enquêtes sur les ventes au détail, etc.

6. Éléments stratégiques

Autrefois, un tel programme de remaniement aurait nécessiter d'importantes ressources pour des travaux d'élaboration (notamment des méthodes et des systèmes) et pour la tenue à jour (principalement des préposés aux systèmes). Pour éviter cela, on élaborera d'abord des approches stratégiques à l'aide de méthodes générales, puis des systèmes pour mettre en oeuvre ces méthodes et ces mécanismes. Des stratégies générales pour les enquêtes annuelles et infra-annuelles ont été définies et des mécanismes sont en place pour l'établissement de solutions générales à différentes fonctions d'enquête, comme l'échantillonnage, la vérification et l'imputation.

L'efficacité opérationnelle devrait être atteinte grâce à la coordination des activités, notamment la tenue à jour du registre, l'acquisition de données fiscales, l'envoi postal centralisé et l'utilisation accrue des bureaux régionaux pour la collecte des données.

Le fardeau des répondants devrait décroître grâce à l'application de stratégies d'enquêtes générales. Ces stratégies se traduiront par l'utilisation accrue de données fiscales remplaçant les données d'enquêtes et d'échantillons plus petits pour les enquêtes infra-annuelles. On envisage également d'améliorer les questionnaires et les documents d'accompagnement, de réaliser les interviews par téléphone, d'enregistrer et de contrôler l'information sur les contacts.

7. Autres applications

La nouvelle base de données permet en quelque sorte de "voyager dans le temps", ce qui multiplie les possibilités d'analyses dans plusieurs directions. Elle rend possible des analyses de la démographie des entreprises, y compris des études longitudinales poussées. La nouvelle base devrait également permettre d'améliorer l'analyse de la création d'emplois.

De plus, un registre intégré permet de réaliser des enquêtes spéciales sur les entreprises, enquêtes pouvant être conçues séparément ou "combinées" à d'autres enquêtes selon une méthode déjà utilisée pour les enquêtes-ménages. Le cadre nécessaire pour structurer de telles enquêtes était auparavant inadéquat.

L'analyse des diverses données en fonction de paramètres industriels ou géographiques sera, dans ce nouveau cadre, grandement facilitée. Les données des diverses séries peuvent être comparées pour des unités particulières, par exemple une industrie ou une province, même si ces données (en raison de la nature hiérarchique des unités) proviennent d'unités statistiques différentes.

8. Questions à long terme

Depuis quelques années, le système statistique a subi des compressions budgétaires constantes. Cette situation a amené la modification des priorités et des comportements, telle que décrite plus haut. Le rôle de la division d'enquêtes évolue en fonction des nouveaux rapports qui s'établissent entre elle et les intervenants du secteur d'enquêtes.

Pour se convaincre de la difficulté d'élaborer une approche cohérente, il suffit de prendre connaissance du fait qu'à l'heure actuelle les enquêtes ne sont pas toutes fondées sur la même édition de la Classification type des industries (CTI). Le nouveau registre et les enquêtes adopteront la version de 1981 des classifications des établissements et des compagnies.

À l'avenir, aucun projet de révision de la CTI ne sera lancé sans un projet complémentaire de conversion coordonnée de toutes les enquêtes pertinentes.

9. Défis

Ce qui a été dit jusqu'ici démontre clairement que la mise en oeuvre du projet de remaniement pose de nombreux défis. Trois des plus importants sont mentionnés.

La continuité est un élément important de toute activité statistique entraînant des changements dans les processus et les produits. On ne peut laisser dégénérer les activités actuelles pendant que l'on s'efforce d'en élaborer de nouvelles. Des personnes d'expérience sont toujours nécessaires pour réaliser les activités actuelles et pour participer à l'élaboration des nouvelles activités. Le manque de personnel expérimenté pose un défi non négligeable et force souvent le prolongement des travaux préparatoires.

La nécessité de continuité est également un facteur important dont il faut tenir compte lorsque l'on traite avec les utilisateurs de nos produits. Statistique Canada se doit d'aborder les utilisateurs de façon ordonnée, de leur expliquer les changements et leurs conséquences. Les réunions, notamment celle-ci avec nos collègues provinciaux, font partie intégrante du processus.

En plus de nos utilisateurs, nous avons bien entendu nos répondants. Des mesures sont en place pour expliquer aux entreprises répondantes, grandes et petites, les conséquences des processus proposés. Des consultations sur nos procédures et nos questionnaires ont eu lieu auprès de groupes représentant les petites entreprises et les associations industrielles de toutes tailles. On prévoit continuer de tenir de telles consultations.

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
SUR LA POLITIQUE STATISTIQUE

HORAIRE DU DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

Le jeudi 22 octobre 1987

- 9 h 00 1. Ouverture de la réunion du conseil.
Adoption de l'ordre du jour.
Approbation du procès-verbal.
- 9 h 30 2. Rapport sur les programmes de Statistique
Canada.
- 10 h 30 3. Rapport sur les programmes des provinces et
des territoires.
- 11 h 45 4. Rapport sur la régionalisation.
- 12 h 00 Déjeuner - période libre.
- 13 h 30 5. Rapport du Comité du programme.
- 13 h 45 6. Rapport du secrétaire.
- 14 h 30 7. Relations fédérales-provinciales.
- 15 h 45 8. Recensement de 1986;
Plans pour 1991.

Le vendredi 23 octobre 1987

- 8 h 30 9. Le système statistique national: son état
actuel et son avenir.
- 10 h 45 10. Rapport sur le projet d'infrastructure.
- 11 h 30 11. Accès aux données fiscales.
- 12 h 00 12. Nominations du Comité du programme.
- 13. Autres sujets.
Conclusion.

PROCES-VERBAL
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
SUR LA POLITIQUE STATISTIQUE

(Les 22 et 23 octobre 1987)

Edmonton (Alberta)

1010085596



Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada

Ca 008

1. Discours d'ouverture

Le président du Conseil, M. Fellegi, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux délégués.

Une plaque commémorant le 75^e anniversaire du Bureau de la statistique du Québec est présentée, au nom du Conseil, à Mme Gendreau, déléguée du Québec.

Le procès-verbal de la dernière réunion (tenue les 1^{er} et 2 octobre 1986) est approuvé après modification (le procès-verbal corrigé figure à l'Annexe 1) et l'ordre du jour est adopté.

2. Rapport du Statisticien en chef du Canada

M. Fellegi résume brièvement les principaux points soulevés au cours d'une récente réunion du Conseil national de la statistique et donne un aperçu du statut actuel, des dernières réalisations et des orientations futures des programmes de Statistique Canada (voir Annexe 2).

Suivent alors des débats portant sur le Conseil national de la statistique, son mandat et ses rapports avec le système statistique national.

3. Rapports des provinces et territoires

Les délégués des provinces et territoires présentent des rapports sur le statut actuel et les activités de leurs organismes statistiques respectifs. (Les rapports soumis par écrit figurent à l'Annexe 3 du procès-verbal).

4. Régionalisation

M. Lynch fait un bref compte rendu du rapport distribué aux délégués avant la réunion (voir Annexe 4).

Les délégués discutent les possibilités de coordination entre les bureaux régionaux de Statistique Canada et les organismes statistiques provinciaux et territoriaux en ce qui a trait à la diffusion des données, la

demande de services de diffusion des statistiques et les ressources nécessaires pour répondre à cette demande.

Le statut actuel du Bureau de Statistique Canada à Winnipeg fait aussi l'objet de discussions, principalement en raison des répercussions sur l'emploi, au niveau local, de la restructuration et des initiatives de régionalisation de Statistique Canada. Certains délégués demandent que soit maintenue la liaison entre leur organisme et le Bureau provincial de Statistique Canada.

5. Rapport du Comité du programme

M. Falk présente un rapport sur les activités du comité (voir Annexe 5).

M. Fellegi le remercie d'avoir assumé la présidence du Comité du programme.

6. Rapport du Secrétaire

Le secrétaire, M. Desjardins, fait un résumé du rapport distribué à l'avance aux délégués (un rapport modifié figure à l'Annexe 6 du procès-verbal).

Structure du comité:

Lors des discussions qui suivent, les délégués expriment leurs préoccupations au sujet de la décision du Conseil de dissoudre le Comité fédéral-provincial de la statistique de l'énergie et de confier le dossier au Comité de la statistique des entreprises. Il a fait remarqué que l'option de reconstitution dudit comité demeure ouverte s'il existe de nouveau un besoin réel. La même inquiétude est exprimée au sujet de la dissolution possible du Comité fédéral-provincial des données régionales. Ce comité doit se réunir en novembre et son avenir sera alors discuté.

Échéancier des réunions du Conseil:

Plusieurs délégués mentionnent le fait qu'étant donné le calendrier des réunions des sous-comités, la date ne convient pas bien. Il est proposé de la changer progressivement afin que la réunion soit tenue chaque année au printemps au lieu de l'automne. Le problème est confié au Comité du programme.

Statistique de l'emploi dans le secteur public:

Une erreur est relevée dans le rapport du Secrétaire concernant le comité chargé de l'étude des programmes de statistique de l'emploi dans le secteur public. La décision antérieure du Conseil de s'en remettre au Comité de la statistique du secteur public pour l'examen de cette question est brièvement discutée, mais maintenue.

Rapports sur les projets à coûts recouvrables:

Il est décidé de modifier la procédure de communication, aux organismes statistiques provinciaux/territoriaux, des rapports relatifs aux projets à coûts recouvrables exécutés pour le compte de ministères et d'organismes de leurs administrations respectives. Des sommaires de données seront produits; suivant un modèle mis au point par le Bureau de la statistique de l'Alberta. Les rapports seront trimestriels ou mensuels, au choix des organismes statistiques provinciaux/territoriaux respectifs.

7. Relations fédérales-provinciales

M. Lynch présente un rapport, préalablement remis aux délégués, sur les différentes questions touchant les relations fédérales-provinciales (voir Annexe 7).

Politique sur les contacts avec les ministères provinciaux et territoriaux:

La discussion concernant la politique sur l'obligation de Statistique Canada d'informer les organismes statistiques provinciaux/territoriaux des contacts établis avec leur administration respective a porté sur l'interprétation de cette politique, ainsi que sur le genre et la fréquence de cette communication. Statistique Canada annonce son intention de maintenir la politique actuelle à très court terme, faisant valoir que l'on s'occupera d'abord de s'y conformer avant d'y apporter des améliorations.

Résolution du Comité de la statistique agricole:

Une résolution du Comité fédéral-provincial de la statistique agricole est présentée comme partie intégrante du rapport. Il est convenu que Statistique Canada examinera, en collaboration avec les représentants provinciaux de l'agriculture, la possibilité d'ententes de contrepartie pour les travaux effectués lors du recensement agricole de 1986.

Protocole d'entente:

Un second projet de protocole d'entente est présenté. Les préoccupations soulevées au cours des débats portent autant sur le niveau approprié - politique ou bureaucratique - de signature d'une telle entente que sur la question de savoir si des procédures et politiques spécifiques devraient être annexées au document. La question est de nouveau soumise au Comité du programme. Les membres sont invités à faire connaître leur opinion sur le projet de protocole à M. Desjardins d'ici trois semaines.

Comité de la statistique sociale:

Le mandat révisé du Comité fédéral-provincial de la statistique sociale est présenté et approuvé.

8. Rapport d'étape des activités du recensement de 1986

M. Petrie informe le Conseil que le programme des produits du recensement de 1986 suivait normalement son cours et même qu'il était légèrement en avance sur son calendrier. Des plans sont en cours d'élaboration en vue de la publication des données 2B par étapes successives, à commencer par les données sur les origines ethniques, probablement au début du mois de novembre 1987.

Lors des discussions qui suivent, M. Petrie affirme que les totalisations des données sur les autochtones (question 7) seront disponibles sous peu aux fins d'évaluation. Il est fortement recommandé aux organismes statistiques provinciaux/territoriaux de ne pas communiquer ces données directement aux utilisateurs éventuels, mais plutôt de leur demander de s'adresser à Statistique Canada.

Les délégués soulèvent les problèmes touchant la distribution secondaire des données du recensement par leurs organismes. Le Président confirme que Statistique Canada désire que les données fournies gratuitement par le Bureau ne soient distribuées qu'à l'intérieur des administrations provinciales/territoriales au sens strict (par ex., ministères, organismes, etc.) et non aux institutions plus autonomes relevant des dites administrations (par ex., les universités, les municipalités, les sociétés de la Couronne, les hôpitaux, etc.). Les données achetées par l'organisme statistique, les autres ministères ou groupes d'entreprises ne sont pas assujetties à cette restriction.

9. Modification de l'ordre du jour

Il est convenu que la discussion concernant le sous-dénombrement au recensement de 1986 et les plans relatifs à celui de 1991 serait reportée au jour

suisant et que la présentation du projet de révision de l'Enquête sur les entreprises serait annulée si nécessaire, afin de clore les travaux dans les délais.

10. Sous-dénombrement au recensement de 1986

M. Petrie annonce aux délégués que les résultats de la contre-vérification des dossiers seraient probablement publiés vers la fin du mois de novembre 1987. On s'attend à ce qu'il y ait une augmentation du sous-dénombrement par rapport à 1981. Cette situation semble générale et ne peut être facilement attribuée à une cause unique ou à un ensemble de facteurs. L'analyse des résultats et l'élaboration de plans d'évaluation et de réduction du sous-dénombrement sont en cours en ce qui concerne le recensement de 1991.

Les débats ont porté ensuite sur la décision de Statistique Canada de ne pas corriger les données du recensement de 1986 pour tenir compte du sous-dénombrement et la possibilité d'ajuster les chiffres de population officiels en conséquence.

La déléguée du Québec, Mme Gendreau, fait connaître la position du Bureau de la statistique du Québec à ce sujet, et dit, entre autres, qu'il est inadmissible que les organismes de la statistique publient ou diffusent des estimations démographiques que l'on sait être erronées. Les autres délégués et, également, Statistique Canada sont d'accord - mais, la difficulté réside dans la réalité, qu'il n'existe pas d'estimation valable connue.

D'autres discussions portent sur l'impact de l'augmentation du sous-dénombrement sur les résultats du recensement agricole de 1986.

11. Plans concernant le recensement de 1991

M. Petrie présente un rapport sur les plans élaborés pour le recensement de 1991, basé sur des notes préalablement distribués (voir Annexe 8).

Les discussions portent sur l'intérêt suscité par les données sur les autochtones et la participation de ces derniers au processus de consultation.

12. Statut actuel et futur du système statistique national

Un projet sur le statut actuel et futur du système statistique national est présenté par M. McReynolds, délégué de la Colombie-Britannique, conjointement avec M. McMahon, délégué de la Saskatchewan, agissant à titre de participant aux discussions (voir Annexe 9).

Les débats se concentrent alors sur les recommandations du rapport, notamment:

- ° qu'un sous-comité du Conseil soit constitué en vue d'étudier comment renforcer la composante provinciale/territoriale du système statistique national, et
- ° qu'un consultant soit engagé pour assister le comité dans cette étude.

L'accent est mis sur les mécanismes disponibles pour garantir la mise en application des conclusions d'une telle étude.

Il est convenu que le Comité du programme se chargera de la conduite de l'étude ainsi recommandée. M. Fellegi se charge de voir dans quelle mesure Statistique Canada pourrait détacher un agent de soutien approprié. La question du paiement du coût des activités de recherche dans le cadre de cette étude reste en suspens.

13. Accès au dossier d'impôt

M. Dodds présente un rapport sur l'accès au dossier d'impôt, fondé sur les notes préalablement distribuées (Annexe 10).

Au cours de la discussion qui suit, les membres se disent entièrement satisfaits de l'approche choisie pour avoir accès aux données de l'impôt. L'accès aux données sur la taxe de vente au niveau du détail et leur utilité pour les besoins statistiques font aussi l'objet de discussions. Statistique Canada exprime son désir de travailler avec une ou deux provinces/territoires à préparer des données sur la taxe de vente au niveau du détail pour étayer son enquête sur le commerce de détail.

Une discussion sur les mécanismes garantissant aux organismes statistiques provinciaux/territoriaux, à des fins statistiques, l'accès aux dossiers de l'impôt sur le revenu personnel met fin à cette question. L'accent est mis sur les mesures éventuelles que prendraient les organismes provinciaux/territoriaux pour aider Statistique Canada à obtenir un tel accès.

14. Mise sur pied du Comité du programme

La déléguée de l'Ontario (M^{lle} Kestle) est proposée pour le poste de président du comité. Les délégués de l'Île-du-Prince-Édouard (M. Palmer) et de la Saskatchewan (M. McMahon) ainsi que M.M. Petrie, Brackstone et Goulet, sont proposés comme membres.

Les nominations furent approuvées telles quelles. M. Desjardins est un membre ex-officio du comité.

15. Autres questions

Il est convenu que Statistique Canada suivra les consultations menées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement avec les autorités provinciales en matière de logement sur les questions concernant le logement qui pourraient être posées lors de l'Enquête sur l'équipement ménager de 1988, et qu'il en fera rapport aux délégués.

Un peu plus tôt au cours de la réunion, M. Desjardins a fait un exposé sur la nouvelle politique d'escomptes sur les publications appliquée par Statistique Canada.

Cette politique a pour but de faciliter l'accès aux publications périmées par des étudiants. Ces escomptes qui, jusque-là, ne faisaient l'objet de promotion qu'au niveau des institutions postsecondaires, s'adresseront désormais à tous. Cette politique entrera probablement en vigueur le 1^{er} janvier 1988.

16. Conclusions

M. Fellegi remercie le Bureau de la statistique de l'Alberta qui est l'hôte de cette réunion.

Le lieu où sera tenue la prochaine réunion du Conseil est brièvement discuté. M. Fellegi fait remarquer que conformément à la coutume, la prochaine réunion devrait avoir lieu à Ottawa. Il prend note de l'invitation du Québec, dans le cadre des célébrations marquant son anniversaire, et de la Colombie-Britannique. La décision est laissée au Comité du Programme.

La séance est levée.

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL
ON STATISTICAL POLICY

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

List of Delegates(*)
and Participants

Liste des délégués(*)
et participants

Rob Bietting
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Paul Dober (*)
Director
Statistics and Research
Services Branch
Policy and Planning Division
Department of Development
6th Floor, World Trade and
Convention Centre
1800 Argyle Street, P.O.Box 519
Halifax, Nova Scotia
B3J 2R7

George Courage (*)
Director
Newfoundland Statistics Agency
Executive Council
3rd Floor, Confederation Building
St. John's, Newfoundland
A1C 5T7

Wilf Falk (*)
Director
Manitoba Bureau of Statistics
155 Carlton Street, Room 615
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

Jan Kestle (*)
Senior Policy Advisor
Statistics Unit
Sectoral and Regional Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

Ivan Fellegi (*)
Chief Statistician of Canada
Statistics Canada
26th Floor (A), R.H. Coats Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Denis Desjardins
Director General
Marketing and Information
Services Branch
Statistics Canada
9th Floor (J), R.H. Coats Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Harvey Ford (*)
Director
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Yvon Fortin (*)
Statisticien en chef adjoint
Secteur des communications et des
opérations
Statistique Canada
26^e étage (J), Immeuble R.H. Coats
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Nicole Gendreau (*)
Directrice générale
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3

Glenn Grant (*)
Director
Bureau of Statistics
Executive Council Office
Government of Yukon
Yukon Government Building,
P.O.Box 2703
2nd Avenue, 1st Floor, S.W. Corner
Whitehorse, Yukon
Y1A 2C6

Greg Jones
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Ralph Joyce (*)
Territorial Statistician
Bureau of Statistics
5th Floor, Laing Building
Franklin Avenue
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

Cliff Marks (*)
Director
New Brunswick Statistics Agency
Cabinet Secretariat
Room 274, Centennial Building
King Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Ron McMahon (*)
Director
Saskatchewan Bureau of Statistics
Room 207, Walter Scott Building
3085 Albert Street
Regina, Saskatchewan
S4S 0B1

William McReynolds (*)
Provincial Statistician
Central Statistics Bureau
Ministry of Economic Development
2nd Floor, 1405 Douglas Street
Victoria, British Columbia
V8W 3C1

Arch Noseworthy
Statistics Unit
Sectoral and Regional
Policy Branch
Office of Economic Policy
Ministry of Treasury and Economics
4th Floor, Frost Building North
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1Y7

John Palmer (*)
Director
Economics, Statistics and Fiscal
Analysis Division
Department of Finance
2nd Floor, Walter Shaw Building
Rochford Street, P.O.Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7N8

Marjorie Pedrick
Alberta Bureau of Statistics
Sir Frederick W. Haultain Building
7th Floor, 9811-109th Street
Edmonton, Alberta
T5K 0C8

Jacob Ryten
Assistant Chief Statistician
Business and Trade Statistics Field
Statistics Canada
13th Floor B8, Jean Talon Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Bruce Petrie
Assistant Chief Statistician
Social Institutions and
Labour Statistics Field
Statistics Canada
26th Floor (N), R.H. Coats Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

ANNEXE 1

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
SUR LA POLITIQUE STATISTIQUE

(Les 1^{er} et 2 octobre 1986)

Centre de conférences Simon A. Goldberg
Statistique Canada, Ottawa

PROCÈS-VERBAL

	Page
1. Introduction	1
2. Exposé du Statisticien en Chef	1
3. Rapport du secrétaire	1
4. Progrès de la régionalisation	1
5. Rapports provinciaux et territoriaux	2
6. Coupures budgétaires et restrictions financières	2
7. Rapport sur le recensement de 1986	2
8. Planification du recensement de 1991	2
9. Remaniement des enquêtes-entreprises	3
10. Statistique de la petite entreprise	3
11. Accès des provinces et des territoires aux déclarations fiscales individuelles	3
12. Révision de la CAÉ de 1990	3
13. Base de données sur le commerce mondial	3
14. Réactions des provinces et des territoires au recouvrement des coûts	4
15. Protocole d'entente sur le rôle des points de contact	4
16. Revue de la structure du Comité	4
17. Nomination des membres du Comité du programme	5
18. Remarques de clôture	5

1. Introduction

M. Yvon Fortin ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux délégués.

Le procès-verbal de la réunion précédente (des 23 et 24 septembre 1985) est adopté et l'ordre du jour de la présente rencontre est approuvé.

2. Exposé du statisticien en chef

Le Statisticien en chef revoit les principaux événements qui sont survenus au Bureau au cours de l'année écoulée (voir l'annexe 1 pour un rapport sommaire).

La discussion porte sur des sujets comme les conséquences de la réduction de la taille de l'échantillon de l'enquête sur la population active, les limites des années-personnes et la composition régionale du Conseil national de la statistique et des comités consultatifs.

3. Rapport du secrétaire

M. Michel Rochon résume le rapport qui avait été distribué avant le début de la réunion (annexe 2).

Après la discussion, on convient de préparer un document qui contiendrait les politiques opérationnelles pour le Conseil. Le suivi de la réunion de 1986 mentionne un point de contact. Statistique Canada fournit le plus de renseignements possibles aux points de contact lorsqu'il existe une correspondance entre Statistique Canada et les ministères provinciaux. Une liste des applications sur micro-ordinateur par domaine de spécialisation sera préparée et la partie de la liste qui porte sur le Secteur de la statistique des entreprises doit être présentée lors de la prochaine réunion du Comité fédéral-provincial de la statistique des entreprises.

4. Progrès de la régionalisation

Compte tenu des avantages et des coûts et des initiatives d'amélioration de l'efficacité, on propose des changements aux éléments de la gestion et des finances des bureaux régionaux. Ces changements comprendraient le regroupement de certaines fonctions administratives dans cinq centres (Halifax, Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver), le maintien des activités de collecte des données dans les autres bureaux et l'ouverture de nouveaux bureaux à London et à Calgary pour la collecte de données.

5. Rapports provinciaux et territoriaux

Chaque province ou territoire présente un rapport oral ou écrit sur les activités récentes, courantes et futures. Les rapports écrits sont en annexe (annexe 3 - Québec, annexe 4 - Alberta, annexe 5 - Île-du-Prince-Édouard, annexe 6 - Colombie-Britannique).

6. Coupures budgétaires et restrictions financières

M. Wilf Falk présente un document qu'il avait soumis plus tôt au Conseil (annexe 7).

Au cours de la discussion qui suit, les membres relèvent les mesures adoptées pour soutenir le système statistique en période de restrictions. Ces mesures comprennent des augmentations de la productivité, les marchés de services, la suppression de tout double emploi, le recouvrement des coûts et le relèvement des coûts des produits. Les membres insistent également sur la nécessité d'un appui à la clientèle et plusieurs secteurs de compétence ont entrepris des programmes d'information pour exposer de quelle façon les données sont exigées ou utilisées pour la prise de décisions.

7. Rapport sur le recensement de 1986

M. Bruce Petrie fait remarquer que jusqu'à présent chaque tâche importante a été exécutée dans les délais et sans dépassement de budget. Deux points d'inquiétude cependant: le degré de sous-dénombrement (inconnu actuellement) et les difficultés posées par le dénombrement de la population des réserves indiennes.

Les chiffres provisoires sortiront en janvier 1987, et les points de contact auront la possibilité de les étudier deux semaines avant la date de divulgation.

Vingt totalisations au niveau du SD (ou des tableaux SDR, au choix) seront fournies gratuitement aux points de contact. Vingt totalisations supplémentaires seront mises en vente.

8. Planification du recensement de 1991

M. Petrie présente un document préparé par M. Ed Pryor (annexe 8). On fait remarquer que les prochains mois seront favorables pour proposer des modifications au recensement de 1991, par rapport à ceux de 1986 ou de 1981.

9. Remaniement des enquêtes-entreprises

M. Jacob Ryten présente son rapport à partir de notes sommaires (annexe 9).

Davantage de documents seront disponibles à la prochaine réunion du Comité fédéral-provincial de la statistique des entreprises.

10. Statistique de la petite entreprise

M. Ryten fait une présentation (annexe 10).

En réponse aux demandes de renseignements des points de contact, M. Ryten insiste pour que les données soient mises à la disposition de chaque province et que, avant que des données sur les créations et les disparitions d'entreprises puissent être fournies, les concepts soient normalisés.

11. Accès des provinces et des territoires aux déclarations fiscales individuelles

M. Guy Labossière présente un document à ce sujet (annexe 11), mais fournit des renseignements supplémentaires dans un autre document (annexe 12).

Puisqu'il s'agit de l'accès des provinces et des territoires aux dossiers fiscaux fédéraux, on fait remarquer que l'accord spécial entre Revenu Canada et Statistique Canada pour le partage de l'information exclut clairement toute autre tierce partie. Dans les circonstances actuelles, le mieux que l'on pourrait obtenir de Revenu Canada serait des "triades".

12. Révision de la CAÉ de 1990

En raison du manque de temps, cette question à l'ordre du jour n'est pas abordée. Elle sera à la prochaine réunion du Comité fédéral-provincial de la statistique des entreprises.

13. Base de données sur le commerce mondial

La présentation de M. Ryten est résumée à l'annexe 13.

Des cours sur le système harmonisé de classification seront offerts aux provinces et aux territoires. Les membres du Conseil recevront d'autres documents sur ce sujet.

14. Réactions des provinces et des territoires au recouvrement des coûts

Les secteurs de compétence font remarquer que la politique de recouvrement des coûts de Statistique Canada aurait dû faire l'objet de discussions avec les points de contact avant sa mise en oeuvre, et que les publications de Statistique Canada coûtent plus cher que les celles semblables en vente dans les librairies.

Statistique Canada fait remarquer que l'on disposait de peu de temps pour les consultations, puisque le recouvrement des coûts est une politique du gouvernement, et que les objectifs précis devaient faire partie des discussions urgentes qui avaient précédé le rétablissement du recensement de 1986. Les recettes des publications ont triplé et ont augmenté de deux fois et demie dans le cas de CANSIM. Les points de contact provinciaux et territoriaux continuent de jouir d'une attention spéciale, avec la distribution d'un ensemble gratuit de toutes les publications, par des dispositions de contrepartie qui permettent de reconnaître les services spéciaux exécutés pour les comptes économiques et le recensement de la population, et par de nombreuses relations privilégiées (consultations préalables, collectes conjointes de données, étroite collaboration grâce à de nombreux comités, etc.).

15. Protocole d'entente sur le rôle des points de contact

Le délégué du Nouveau-Brunswick et le président du Comité des programmes présentent le projet de protocole d'entente (annexe 14).

Ce protocole doit être divisé en deux parties:

Un document général, suivi de procédures opérationnelles, le protocole étant signé par les membres du conseil.

Un projet de lettre pour le ministre préparé par le secrétariat du Conseil et communiqué aux points de contact pour examen, avant présentation au ministre. Une telle lettre, ensuite envoyée à chaque ministre provincial responsable des points de contact, pourrait leur demander de reconfirmer leur rôle.

16. Revue de la structure du Comité

M. Rochon résume un document qu'il avait préparé (annexe 15).

On décide de ce qui suit: le Comité de la statistique sociale ne sera pas aboli et une réunion, au moins sur une base expérimentale, aura lieu. Le Comité de l'énergie sera aboli et les questions qu'il étudie seront communiquées au Comité de la statistique des entreprises. Le Comité de la démographie sera organisé comme un comité à part entière, avec son propre mandat. Le rôle du Comité des données régionales fera l'objet d'une étude. Les points de contact seront invités aux réunions du Conseil de la statistique de l'état civil, si les registraires provinciaux sont d'accord.

17. Nomination des membres du Comité des programmes

Le délégué du Manitoba, Wilf Falk, est nommé président du Comité. Les délégués du Québec, Nicole Gendreau, et de la Nouvelle-Écosse, Paul Dober, sont proposés comme membres du Comité, de même que Jacob Ryten, Yvon Fortin et Ed Pryor. Michel Rochon est un membre ex-officio.

18. Remarques de clôture

Le président remercie les délégués de leur participation. Il résume les questions abordées lors de la réunion et le suivi nécessaire.

ANNEXE 2

Rapport sur les programmes de
Statistique Canada

ÉBAUCHE

Le 20 novembre 1987

RAPPORT SUR LES PROGRAMMES DE STATISTIQUE CANADA

I. LES GRANDES QUESTIONS ET LES FAITS NOUVEAUX

- ° L'honorable Michel Côté a été assermenté ministre des Approvisionnement et Services et ministre responsable de Statistique Canada le 27 août 1987. Il succède à l'honorable Monique Vézina.
- ° Au cours des trois dernières années, le Bureau a réussi, conformément à ses objectifs, à effectuer une compression des effectifs sans avoir à procéder à une réduction importante de ses programmes. Deux faits nouveaux sont susceptibles d'entraîner d'autres réductions budgétaires pouvant aller jusqu'à \$5 millions en 1988-1989. Si cette éventualité se produisait, une réduction générale des programmes serait inévitable. Toutefois, Statistique Canada pense avec optimisme qu'il est possible d'éviter ces réductions supplémentaires.
- ° Depuis la dernière réunion du Conseil consultatif, le Conseil national de la statistique s'est réuni deux fois. Ce dernier se compose de membres qui sont nommés par le ministre responsable de Statistique Canada, mais qui ont pour fonction de conseiller le statisticien en chef. Il est prévu que les membres auront un mandat de trois ans. Le premier renouvellement des membres devrait avoir lieu l'année prochaine.

Au cours de la dernière année, le Conseil national de la statistique a non seulement fourni des avis inestimables, mais il a également été un soutien

précieux pour Statistique Canada. En effet, il a appuyé les efforts déployés par le Bureau pour obtenir des fonds pour les préparatifs du recensement de 1991 et des années-personnes pour les services à frais recouvrables. Cet appui a contribué grandement aux résultats favorables obtenus dans les deux cas.

- ° Un Aperçu de la stratégie a été rédigé à la demande du Conseil national de la statistique. Il ressort de ce document qu'il importe de continuer à adapter les programmes de manière à satisfaire aux besoins changeants des décideurs en matière de données, même dans une période de restriction et de compression. Pour les nouveaux projets, on a défini des priorités dans les domaines de la santé, de l'éducation, des couplages entre les données sur le commerce international, sur les industries manufacturières et sur les industries de service. Les priorités ont été établies en fonction des nouveaux besoins en données créés par l'évolution de la société, la situation actuelle des divers programmes statistiques et la possibilité de progresser dans un secteur donné de programme. Toutefois, sans l'apport des ressources de l'extérieur, Statistique Canada pourra seulement aider à l'élaboration des concepts dans ces domaines.

L'Aperçu de la stratégie dégage également un certain nombre d'aspects qui se retrouvent dans tous les secteurs et qu'il faut examiner, à savoir l'efficacité, l'amélioration des produits, les questions touchant les répondants, les indicateurs de la qualité des données et l'équilibre des programmes.

- ° Malgré les réductions budgétaires, tout indique que Statistique Canada a su garder, et même améliorer, sa réputation d'excellence à la fois à l'échelle nationale et internationale. Le Bureau jouit depuis longtemps d'une grande renommée pour son travail statistique, mais il

a reçu récemment des éloges pour la gestion de ses programmes, et en particulier pour la gestion des compressions des effectifs.

II POINTS SAILLANTS DES PROGRAMMES DE L'ANNÉE DERNIÈRE

- ° Les objectifs en matière de réduction des ressources pour 1986-1987 et 1987-1988 ont été atteints ou le seront sans qu'il y ait de grande répercussions sur les programmes statistiques.
- ° Le traitement du recensement de 1986 a de l'avance sur le programme et ne dépasse pas le budget établi. Les chiffres définitifs de population et les données 2A ont été diffusés; un grand nombre de produits connexes sont maintenant disponibles.
- ° De vastes consultations sont actuellement menées sur le contenu du recensement de 1991. C'est la première fois qu'elles se font également sous forme de débats publics dans de grands centres urbains dans tout le Canada.

La publication Tendances sociales canadiennes, qui en est maintenant à sa deuxième année, continue à avoir du succès. C'est maintenant l'une des publications de Statistique Canada qui se vendent le mieux: au total, 3,100 abonnements ont été vendus dès la première année.

- ° Les produits du Programme de la statistique des petites entreprises ont également été bien reçus. Malgré certains retards dans la production, les profils des petites entreprises ont été particulièrement bien accueillis à la fois par les petites entreprises et les organismes gouvernementaux s'occupant de ce secteur.

- ° L'enquête sociale générale de 1986 a permis de recueillir des données sur les activités quotidiennes des Canadiens au cours d'une période de 24 heures. C'était la première fois que l'on a collecté des données sur le temps consacré aux activités pour l'ensemble du pays.
- ° Le protocole d'entente canado-américain sur les statistiques commerciales a eu des effets importants: il a permis d'accroître l'exactitude des données commerciales et de rehausser l'image de marque de Statistique Canada au sein de la communauté fédérale.
- ° Toutes les données sur les comptes nationaux sur la base du produit national brut ont été converties en données sur la base du produit intérieur brut. Les comptes sur la base du PIB ont l'avantage de se prêter à une comparaison directe avec d'autres mesures de l'activité économique au Canada et avec les comptes nationaux de la plupart des autres pays.
- ° On a restructuré les bureaux régionaux de Statistique Canada de manière à réduire les frais généraux tout en augmentant le nombre de villes à partir desquelles se déroulent les activités d'enquête.
- ° Une enquête pilote sur le stock de capital a été menée avec succès, ce qui peut donner lieu à une enquête véritable dans ce domaine important.
- ° Une autre enquête pilote, celle sur la technologie de la fabrication, a également été réalisée; elle a permis d'obtenir pour la première fois des renseignements exhaustifs sur l'utilisation des techniques de pointe par les fabricants canadiens. Ces renseignements sont d'autant plus précieux qu'ils peuvent être couplés aux données du recensement des manu-

factures et qu'ils pourront être comparés aux résultats d'une enquête analogue menée par le U.S. Bureau of the Census.

- Le Canada a pris l'initiative d'organiser un projet de coopération internationale destiné à mettre au point une nouvelle classification des industries de service.
- L'élaboration de la base de données sur le commerce mondial est relativement bon marché, mais c'est un projet qui arrive à propos étant donné l'intérêt actuel pour les questions commerciales.
- Le projet de remaniement des enquêtes-entreprises, qui se poursuit actuellement, influera de plus en plus sur la collecte des données et les produits d'enquête au cours de la prochaine année.
- Statistique Canada poursuit son programme d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI). Il est prévu que le programme CATI jouera dans l'avenir un rôle important dans l'accroissement de l'efficience.
- Le Comité consultatif des conditions sociales a été créé. Il se chargera essentiellement de l'enquête sociale générale, de la publication Tendances sociales canadiennes, des aspects sociaux du recensement et des données sur le revenu.

ANNEXE 3

Rapport sur les programmes
des provinces et des territoires

Résumé de l'exposé de Terre-Neuve
lors de la réunion de Statistique Canada
Octobre 1987

Pour la première fois cette année, nous offrons en collaboration avec le bureau régional de Statistique Canada un cours d'un jour sur les enquêtes. Une explication des sources de données disponibles qui peuvent être utilisées à la place d'une enquête fera partie du cours. Nous avons distribué en juillet un disque pour ordinateur contenant des données sur Terre-Neuve. Nous essayons en ce moment de prendre contact avec les personnes qui l'on reçu afin d'obtenir leurs commentaires. Le budget est demeuré presque au même niveau que les années passées et nous consacrons plus d'argent à l'achat de micro-ordinateurs, en espérant pouvoir en avoir un pour chaque bureau en 1988.

Le 4 novembre 1987

Le 19 octobre 1987

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE 1987

Section de l'économie, de la statistique
et de l'analyse fiscale

1. Annual Statistical Review

Cette activité comporte la collecte d'un vaste éventail de statistiques socio-économiques pour l'Île-du-Prince-Édouard et leur présentation sous une forme didactique.

2. Quarterly Statistical Review

Ce document est préparé chaque trimestre et permet de mettre à jour les données de la publication susmentionnée.

3. "Prince Edward Island at a Glance: Statistical Summary"

Cette brochure permet de consulter rapidement un éventail de variables économiques et sociales pour l'Île-du-Prince-Édouard.

4. Opérations statistiques

La section a été chargée de passer en revue les opérations statistiques au sein du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et de soumettre un rapport à ce sujet en vue de la possibilité de les restructurer et de les coordonner.

5. Economic Trends

La section publie cette brochure.

Juin 1987 - coup d'oeil sur le recensement de 1986

Juillet 1987 - premiers résultats du recensement de l'agriculture de 1986

Septembre 1987 - revue de la mi-année - aperçu économique

6. Prévisions économiques:

établissement d'indicateurs économiques statistiques à des fins de prévisions économiques.

7. Brown Book (livre brun)

En vue de la publication du livre brun, la section procède au rassemblement de statistiques économiques.

8. La section répond aux demandes de renseignements statistiques touchant des variables économiques provinciales, nationales et internationales.

9. La section procède à l'analyse de statistiques économiques et démographiques en vue de construire des modèles de prévisions démographiques et économiques.

- Projets spéciaux

- Établissement d'un modèle de prévision démographique décrivant la province, les trois comtés et la région de Charlottetown.

RAPPORT DU NOUVEAU-BRUNSWICK AU CONSEIL CONSULTATIF

FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Au cours de la dernière année, il n'y a pas eu de modifications importantes à l'organisation ou aux activités de l'Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick, qui a maintenant trois ans. Celle-ci continue essentiellement de s'occuper de prévisions économiques et de diffuser régulièrement des indicateurs statistiques dans des bulletins et des fiches techniques. De plus, l'Agence répond à environ 3,000 demandes de renseignements chaque année.

De concert avec le ministère de la Santé et des Services communautaires et le ministère de l'Aide au revenu de la province, nous avons établi le profil des personnes âgées. La mise à jour se fera au fur et à mesure de la diffusion des statistiques du recensement. L'Agence a poursuivi la mise au point de sa base de données infraprovinciales et a mis à jour le profil statistique de l'exploitation forestière - la principale base de données sur l'économie du Nouveau-Brunswick. En réponse aux demandes provenant de plusieurs ministères, nous avons préparé, à l'aide des tableaux des entrées-sorties de 1979, des études sur les répercussions économiques traitant notamment de la construction domiciliaire, des dépenses publiques au chapitre des programmes agricoles, des relations inter-industrielles et des propositions en matière d'énergie. Les travaux sur l'estimation des populations municipales et sur les projections de la population active sont en cours.

Ces dernières années, les demandes de renseignements auxquelles nous n'avons pas pu répondre le plus souvent portent sur les petites entreprises et les industries de service (y compris le tourisme). Grâce au Programme de la statistique des petites entreprises de Statistique Canada, il nous est maintenant possible de répondre à certaines de ces demandes. Nous attendons avec impatience d'autres produits de ce programme et les résultats des projets des industries de service.

RAPPORT
du
BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

présenté

par

MME NICOLE P.-GENDREAU
DIRECTRICE GÉNÉRALE

au

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

EDMONTON, 22 et 23 octobre 1987

Sommaire

	Page
Introduction	1
RAPPORT D'ACTIVITÉS	1
Organisation des statistiques économiques sur les entreprises de l'agriculture et de la pêche	1
Organisation de l'information sur les entreprises manufacturières	1
Secteur tertiaire	2
Commerce international	2
Organisation des statistiques sur les investissements	2
Recherche et développement en industrie	2
Emploi, rémunération et heures de travail	2
Organisation des statistiques financières	3
Comptes économiques des revenus et des dépenses	3
Indicateurs économiques et analyses conjoncturelles	4
Analyse et modélisation de la structure industrielle	4
Analyse, modélisation et prévisions économiques à moyen et long termes	5
Démographie	5
Statistiques sur les individus et les ménages	6
Organisation des statistiques régionales	6
Statistiques environnementales	7
Consultation et méthodologie statistique	7
Services aux utilisateurs	8
Normalisation territoriale	8
Enquêtes	9
Centra d'information et de documentation	9
Informatique	9

INTRODUCTION

Le Bureau de la statistique du Québec, dont la loi constitutive était adoptée en décembre 1912 puis mise en vigueur en novembre 1913, célèbre ses soixante-quinze ans d'existence. L'organisme statistique le plus ancien du Canada s'engage donc en décembre 1987 dans une année très spéciale, qu'il veut souligner de façon particulière et qu'il a placée sous le thème "75 ans de fiabilité". Au cours des derniers mois, le Bureau a établi une programmation pour commémorer ce 75^e anniversaire, et les activités projetées, qui se dérouleront de décembre 1987 à novembre 1988, devraient lui permettre de rejoindre ses principaux clients et collaborateurs et d'atteindre la population en général. Cette démarche s'inscrit d'ailleurs dans le cadre d'une préoccupation plus globale du Bureau qui, au cours de la dernière année, a intensifié ses efforts sur le plan des Communications proprement dites afin d'accroître sa visibilité et de se rapprocher de ses clients.

1987 marque un autre événement d'importance dans l'histoire du BSQ. En juin, l'adoption de la "Loi modifiant la Loi sur le Bureau de la statistique" (L.Q., 1987, c. 60) a pour effet de créer un fonds grâce auquel le Bureau pourra facturer les coûts encourus pour certains services qu'il rend afin de répondre à des besoins spécifiques de clients particuliers. Les types de services concernés sont très diversifiés; citons à titre d'exemple: collecte de données, soutien méthodologique, fourniture de données, compilations statistiques spéciales, développement sur demande d'outils économétriques particuliers, etc. Le BSQ est actuellement en voie de mettre en place les mécanismes administratifs qui rendront le fonds opérationnel.

Comme coordonnateur du système statistique québécois, le Bureau de la statistique du Québec a continué de se faire le porte-parole du Québec auprès de Statistique Canada, et a exercé au cours de l'année au niveau du Québec un rôle de plus en plus similaire à celui de Statistique Canada au niveau canadien. Ce rôle, le BSQ a pu l'exercer en plusieurs circonstances au cours de 1987, notamment en menant une consultation auprès des ministères québécois sur le contenu du recensement de 1991, et une autre sur le contenu de la base de données de l'enquête de Statistique Canada sur la santé et sur les limitations d'activités. Le BSQ organise de plus en plus des tables de

INTRODUCTION (suite)

concertation dans le but de dégager les besoins ou orientations du système statistique québécois. Ainsi, des rencontres ont eu lieu sur le programme de révision des enquêtes sur les entreprises, et sur le système harmonisé de classification des produits pour le commerce international, dossiers où des développements majeurs au niveau canadien posent pour le Québec des défis de taille. Par ailleurs, le Bureau anime de façon active les travaux de tables de concertation québécoises, notamment dans le domaine des statistiques sur les industries de la culture et des communications, et dans le domaine de l'analyse et de la prévision démographique.

Une autre première a eu lieu au cours de l'année. Des cours de formation organisés en collaboration avec Statistique Canada et certains organismes privés, sont maintenant offerts sur une base régulière aux divers ministères et organismes. Depuis deux années consécutives, le BSQ organise, dans le cadre du congrès de l'ACFAS, un "Colloque sur les applications de la statistique". Il a également pris en charge en 1987 l'organisation d'une session lors du Congrès annuel de la Société Statistique du Canada.

Un élément important à souligner en 1987, est la prise de position du BSQ en regard du sous-dénombrement du recensement. En effet, le Bureau a demandé que les estimations post-censitaires et inter-censitaires de la population prennent en compte l'évaluation du sous-dénombrement au recensement de 1986. Pour ce qui est du recensement de 1991, le BSQ est d'avis que le chiffre du recensement doit donner le meilleur compte de la population, et il a demandé à Statistique Canada de mettre en place un plan d'action pour être en mesure d'effectuer une correction, si elle s'impose.

Les compressions budgétaires continuent d'exercer de lourdes pressions sur les ressources humaines et financières du Bureau. Tous les efforts sont consentis pour maintenir les programmes statistiques de base et pour continuer de fournir au personnel les outils nécessaires à leurs travaux, principalement en matière d'équipements informatiques.

Les pages suivantes présentent, pour chacun des programmes d'activités du Bureau, les faits saillants de la dernière année.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Au cours de 1987, le Bureau a poursuivi son travail d'organisation des statistiques économiques sur les entreprises de l'agriculture et de la pêche. Des révisions méthodologiques et des modifications ont été apportées à certaines de ces enquêtes, et pour toutes les statistiques sur ce secteur, les données administratives sont utilisées chaque fois que cela est possible. La publication synthèse sur l'agro-alimentaire a été préparée, de même qu'une rétrospective statistique sur les pêches de 1955 à 1985. Les démarches se poursuivent en vue de signer un protocole d'entente avec Pêches et Océans Canada et le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation du Québec.

Dans le domaine de l'organisation de l'information sur les entreprises manufacturières, le passage de la classification des activités économiques de 1970 à celle de 1980 a continué à susciter des remous. Malgré qu'il rencontre des problèmes d'uniformisation des programmes de traitement informatiques et certaines difficultés à répondre aux utilisateurs, le Bureau possède maintenant de courtes séries chronologiques.

Les changements que Statistique Canada apporte à certains de ses programmes ont été une préoccupation majeure au cours de l'année. On a mesuré les effets de la refonte des enquêtes-entreprises et de l'adoption du système harmonisé de classification des produits sur la qualité des données. L'organisation de données à des fins d'études structurelles selon l'activité, la taille, ou la localisation géographique nécessite une information de qualité à des niveaux hautement désagrégés. Pour rencontrer ce dernier objectif, le BSQ a entrepris des consultations avec les principaux utilisateurs afin d'évaluer leurs besoins et les moyens à prendre pour y répondre.

Notons enfin que le programme de Statistique Canada pour la production de données sur les petites entreprises a fait l'objet de nombreuses analyses et évaluations. Le BSQ exploitera l'information sur rubans magnétiques pour répondre aux besoins de l'administration québécoise.

Les efforts en vue d'améliorer la couverture du secteur tertiaire se sont poursuivis en 1987. L'enquête sur les dépenses de l'administration provinciale au titre de la culture s'est poursuivie et une publication sur le sujet est en voie d'être éditée pour une seconde année consécutive. L'enquête mensuelle auprès des salles de cinéma et des ciné-parcs a été poursuivie et la publication comportant les données de 1986 sur les projections cinématographiques est en voie de préparation. Enfin, le Bureau a continué de produire le taux mensuel d'occupation des établissements hôteliers du Québec.

Dans le domaine du commerce international, le BSQ a continué d'améliorer les données reçues de Statistique Canada en excluant des exportations et des importations les données qui ne sont qu'en transit au Québec. Les programmes informatiques ont été améliorés par l'ajout de tests de validation de l'information, qui nous permettent de produire une information beaucoup plus exacte. Les principaux utilisateurs ont été sensibilisés à la mise en place prochaine du système harmonisé de classification des produits, et les travaux que le Bureau devra effectuer pour adapter ses programmes à ce nouveau système ont été mis en marche. Par ailleurs, au plan du commerce interprovincial, le Bureau a publié une analyse sur "Les échanges de produits manufacturés entre le Québec et les provinces canadiennes, 1967-1984".

En ce qui a trait à l'organisation des statistiques sur les investissements, le BSQ a produit une publication sur les investissements privés et publics au Québec pour la période 1984-86 avec, pour la troisième année consécutive, des données sur les investissements par pays de contrôle. L'univers enquêté par le BSQ a été élargi pour couvrir les administrations locales et le questionnaire a été modelé sur celui de Statistique Canada. De plus, la fréquence des enquêtes a été doublée pour avoir un meilleur contrôle de la qualité des données. Enfin, les données sur la recherche et le développement en industrie ont été publiées pour la période 1984.

Le développement du programme sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail a été complété sauf pour le secteur de l'administration fédérale. Cela est dû au fait que l'information dont dispose Statistique Canada ne permet pas de produire des données complètes et fiables sur ce secteur. Statistique Canada devra d'ailleurs s'attaquer à ce problème, car la situation devient de moins en moins acceptable. Les données sont maintenant publiées sur une base trimestrielle. Enfin, la publication de bulletins mensuels sur la population active, les prix et l'emploi s'est poursuivie.

Dans le domaine de l'organisation des statistiques financières, on a vu le démarrage, au cours de la dernière année, de la production régulière de nouveaux produits, et on a abordé les étapes suivantes du plan de développement à long terme de ce secteur. Du côté des statistiques financières privées, le secteur des institutions de dépôt au Québec est maintenant opérationnel avec la parution régulière de deux types de publications, l'une annuelle et l'autre trimestrielle. Ces deux publications sont maintenant disponibles sous forme d'abonnement et le programme de mise en marché se poursuit. Une étude de faisabilité sur l'ensemble de l'assurance au Québec, tant publique que privée, a été produite et le travail de développement se poursuit. Au chapitre des statistiques financières publiques, une première publication sur les entreprises publiques québécoises a été réalisée et une deuxième paraîtra sous peu. L'informatisation des données produites selon le système canadien de la gestion financière a progressé avec l'inclusion des données sur les entreprises publiques. La production des publications sur les administrations locales contenant des données comptables nominatives a été transférée au ministère des Affaires municipales. Des travaux de développement sur les institutions publiques de santé et d'éducation ont été entrepris afin de compléter la couverture du secteur public québécois.

Plusieurs réalisations caractérisent le programme des comptes économiques des revenus et des dépenses. En effet, la publication des comptes économiques annuels, édition 1987 (actuellement sous presse) présente, en plus des données historiques révisées (1971-1985), des données provisoires pour l'année 1986. Par ailleurs, la publication des comptes économiques trimestriels en est maintenant à sa première année d'existence. L'accueil réservé à cette publication est très encourageant. Le Bureau produit depuis un an, de façon expérimentale, des données trimestrielles des revenus et des dépenses de l'Administration provinciale sur la base des comptes économiques. Ces données ont fait l'objet de plusieurs discussions méthodologiques avec les spécialistes de Statistique Canada dans ce domaine. Le Bureau prévoit produire officiellement ces données au cours des prochains mois. Le Bureau poursuit actuellement ses travaux de déflation des statistiques de la demande finale. À cet égard, la plupart des catégories des dépenses personnelles en biens et services de même que certains postes de l'investissement ont été dégonflés en s'assurant d'une concordance avec les méthodes utilisées par Statistique Canada et en utilisant le maximum d'information de sources québécoises. Enfin, un programme de désaisonnalisation des principales variables des comptes économiques et de diverses autres variables a été amorcé.

Les activités relatives au programme Indicateurs économiques et analyses conjoncturelles ont comporté trois volets. Le premier a consisté à maintenir un dispositif d'information conjoncturelle qui s'articule autour de trois publications de périodicité différente: "La quinzaine statistique", paraissent aux deux semaines; la revue "Statistiques", un trimestriel, "La situation économique au Québec", publiée en septembre de chaque année. De plus, le BSQ prépare en décembre un "Aperçu de la situation économique au Québec" pour l'année qui se termine. Le second volet a consisté à mettre en place et à gérer un système d'indices composites pour le Québec dans le cadre duquel on a produit deux indices, l'un coïncidant et l'autre avancé par rapport au cycle économique, qui sont maintenant publiés sur une base régulière. Enfin, plusieurs activités ont été réalisées dans le but de développer de nouvelles données statistiques et d'offrir un soutien économétrique aux autres unités. Ainsi, des estimations préliminaires des statistiques principales des manufacturiers québécois ont été produites à l'aide d'un modèle économétrique approprié. Enfin, les travaux concernant le développement de taux d'utilisation se sont poursuivis.

Dans le cadre du programme Analyse et modélisation de la structure industrielle, le BSQ s'est consacré au cours de la récente année à mettre à jour en dollars de 1987 la banque de données du modèle INTERSECTORIEL pour la main-d'oeuvre, la fiscalité, la parafiscalité et les taxes indirectes fédérales et québécoises. De plus, le BSQ a, dans le cadre de son programme de mise à jour continue des paramètres du modèle INTERSECTORIEL, révisé le bloc manufacturier avec les dernières données disponibles du Recensement des manufactures. Ces travaux déboucheront sur une nouvelle publication qui remplacera l'ouvrage intitulé "Le tableau d'entrées-sorties du Québec pour 1978, le modèle INTERSECTORIEL et ses applications". Cet ouvrage présentera une vue sommaire des sources, concepts et méthodes de confection des tableaux d'entrée-sorties, une version agrégée de ceux-ci, des matrices de résultats d'impact en dollars de 1984 et de nombreux exemples d'application. Au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1987, 128 études d'impact économique ont été faites à l'aide du modèle INTERSECTORIEL du BSQ pour un total de 360 simulations.

Dans le cadre des travaux d'analyse, de modélisation et de prévisions économiques à moyen et long termes, des développements ont été effectués au modèle d'équilibre général CHOIX afin de le rendre plus apte à l'analyse du progrès technique et à la simulation d'impacts sur les prix au Québec: il s'agit notamment de la modélisation des fonctions de production et de celles des relations primales et duales de prix. L'étude de la diffusion des nouvelles technologies dans une soixantaine de secteurs de l'économie québécoise a été complétée. L'exercice de synthèse à l'aide du modèle CHOIX est en cours et devrait se terminer au printemps de l'année prochaine. Enfin, le scénario de l'économie québécoise à l'horizon 2005 a été mis à jour pour l'usage des ministères utilisateurs. Les nouveaux développements au modèle permettront de faciliter les études d'impact avec CHOIX et d'augmenter les types de chocs dont il peut tenir compte, et cela avec plus de rapidité et à un moindre coût. La mise en place imminente d'équipements informatiques propres au Bureau permettra par ailleurs de restreindre les coûts de simulation qui seront facturés aux utilisateurs suite à l'entrée en vigueur du fonds spécial du BSQ.

Dans le domaine de la démographie, le Bureau a parachevé la refonte du système informatisé de cueillette et de compilation des données de l'état civil; il effectue actuellement des travaux sur le sous-dénombrement de la population, en exploitant notamment les données de l'état civil et le fichier d'inscription des bénéficiaires de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Dans le domaine de la conjoncture démographique, le Bureau réalise annuellement une publication sur la situation démographique du Québec; en outre, le Bureau a publié deux monographies, l'une sur les personnes âgées, l'autre sur les ménages et les familles, et il est sur le point de publier une étude sur la migration au Québec. Dans le domaine des prévisions démographiques, le Bureau a développé un modèle interactif de prévision pour l'ensemble du Québec et, comme après chaque recensement, il s'apprête à produire la première série de prévisions officielles, celle de l'ensemble du Québec. En outre, il a implanté au CELADE (Centro latino americano de demografía), un organisme des Nations-Unies, un modèle de projection démographique régionale. Signalons enfin que des études méthodologiques sont menées sur l'évaluation du coût de l'enfant et sur des modèles de prévision des ménages et familles.

Dans le domaine des statistiques sur les individus et les ménages, les activités du BSQ ont notamment consisté à offrir une assistance à Statistique Canada en organisant une consultation auprès des ministères et organismes québécois au sujet du contenu du recensement de 1991 et en rédigeant un rapport synthèse à l'intention de Statistique Canada. Une opération semblable est en cours concernant le contenu de la base de données de l'enquête sur la santé et sur les limitations d'activité. Par ailleurs, au plan de ses propres activités, le BSQ a réalisé une étude sur la mobilité des jeunes travailleurs à partir du fichier longitudinal qu'il a créé à la demande de la Régie des rentes du Québec. Il a amorcé la réalisation d'un compendium d'indicateurs sociaux pour le Québec en réalisant le chapitre sur la santé et en développant le chapitre sur le revenu des particuliers. Plusieurs travaux ont été exécutés à la demande du Groupe de travail gouvernemental sur la situation économique des familles. Une version d'une nouvelle matrice de comptabilité sociale, pour l'année 1985, sera complétée sous peu et permettra de faire des simulations à la demande des utilisateurs. Le BSQ a publié, au cours de l'année, une édition revue et augmentée du document Les 15-29 - Portrait statistique des jeunes par région, une analyse économétrique des Coûts de participation des femmes québécoises au marché du travail, une étude portant sur Le succès professionnel des jeunes sur le marché du travail et une nouvelle étude sur l'intérêt pour le travail à temps partiel intitulé Le travail à temps partiel: nouvelles tendances.

Dans le programme d'organisation des statistiques régionales, la première moitié de l'année a été consacrée à la mise au point finale des 12 manuscrits des compendiums de données régionales correspondant à autant de régions administratives. Sept publications sont déjà parues et les cinq dernières paraîtront en novembre. Chaque compendium régional présente une gamme fort étendue et diversifiée de données socio-économiques pour le Québec, la région concernée et les municipalités régionales de comté comprises dans chaque région; il contient également les résultats d'un important travail d'analyse comparative. Cette série de publication constitue un événement important dans l'histoire du Bureau puisqu'il répond ainsi à une demande de sa clientèle pour des synthèses statistiques sur chacune des grandes régions du Québec.

Enfin, mentionnons la parution de la brochure annuelle Le Québec chiffres en main en trois versions distinctes: française, anglaise et espagnole (la dernière version était parue sous forme de dépliant et sous le titre Le Québec vous est compté). Cette brochure présente le Québec en bref dans ses

composantes et sous ses divers aspects socio-économiques; un survol régional y est présenté pour la première fois. Il s'agit d'un outil de diffusion et d'information statistique d'abord destiné au grand public. Il est particulièrement en usage dans le milieu scolaire et fait l'objet d'une large distribution à l'étranger par le biais de différents intermédiaires (ministères à vocation extérieure, intergouvernementale et internationale, congrès, sommets, etc.). Il fait partie de la documentation officielle distribuée aux représentants des pays participants et à ceux des médias, lors du Sommet des pays francophones tenu en septembre à Québec.

Au chapitre des statistiques environnementales, le Bureau a poursuivi sa réflexion exploratoire conjointement avec le ministère de l'Environnement, dans une perspective de concertation de la production statistique.

Une nouvelle politique d'accueil des demandes externes dans le cadre des activités de consultation et de méthodologie statistique, politique mise en place l'an passé, a été poursuivie et généralisée. Cette politique s'insère dans une perspective d'intégration et de normalisation du système statistique québécois, et fait participer le demandeur aux coûts de réalisation des travaux. Dans cette optique, la mise en place du fonds spécial du BSQ lui permettra de facturer directement les organismes externes qui font appel aux services du BSQ. Les demandes d'expertise ont encore pris de l'ampleur par rapport aux années passées, tant du point de vue de leur nombre que de leur portée. Les principaux travaux achevés ou entrepris sont: l'enquête Santé-Québec, l'enquête sur le mode de vie des étudiants, l'enquête pilote sur les mouvements et les besoins de formation de la main-d'oeuvre, l'étude de pré-faisabilité sur la construction d'une banque québécoise de micro-données socio-économiques, l'enquête pilote sur la rémunération autour du salaire minimum, l'enquête auprès des municipalités et des CA/CLSC de l'EERH, l'enquête sur la vente des obligations d'épargne du Québec, l'estimation de la production de pommes, l'enquête sur le taux d'occupation des établissements hôteliers, l'évaluation de la pertinence du développement de l'employabilité, l'analyse de la qualité des saux de précipitations, l'étude sur l'effet des micro-ondes contre les déchets biologiques, l'enquête sur le prix de la bière, du vin et des spiritueux.

Le programme Services aux utilisateurs a connu des développements importants au cours de la dernière année. En effet, la banque de données diffusibles accessible aux ministères et organismes du gouvernement du Québec par le biais de micro-ordinateurs fut implantée sur l'ordinateur central. Ainsi, le contenu des informations a été progressivement élargi et le système offre maintenant des capacités de traitement supplémentaires: transfert SAS, transfert sur micro-ordinateurs, tableaux synthèses, exploitation du registre de la population, accès au système du code géographique du Québec, etc.

Dans le domaine de la normalisation territoriale, parallèlement à la poursuite de ses opérations régulières à l'égard du code géographique, le Bureau a effectué le développement nécessaire à l'intégration du système du code géographique à la Banque de statistiques du Québec. L'opérationnalisation de cette nouvelle approche de diffusion et d'accès au code géographique du Québec est prévue dans les prochaines semaines.

Diverses activités auxiliaires et complémentaires ont également été conduites dont la production d'une table de correspondance géographique code postal - municipalité régionale de comté, principalement bâtie à l'aide du fichier de conversion Canada produit par Statistique Canada. Cette table s'est avérée utile au sein du Bureau de la statistique du Québec pour la conduite de ses propres programmes statistiques, autant que dans l'ensemble de l'Administration publique québécoise pour divers usages particuliers.

Enfin, dans la perspective du recensement de 1991 notamment et des divers programmes statistiques de Statistique Canada et du BSQ, une seconde rencontre du Groupe de travail BSQ/SC sur la codification géographique est prévue pour novembre prochain, la première ayant eu lieu en septembre 1986. L'objectif poursuivi consiste à prévoir et à définir les modalités de mise en place et d'utilisation d'une codification géographique uniforme face au remplacement progressif des comtés municipaux par des municipalités régionales de comté (MRC) au titre des divisions de recensement dans les divers fichiers statistiques et systèmes automatisés existants.

Le Bureau a été impliqué dans la réalisation de 63 enquêtes au cours des douze derniers mois. La plupart de ces enquêtes sont réalisées sur une base régulière dans le cadre des programmes statistiques initiés par le Bureau et, pour un certain nombre, en collaboration avec Statistique Canada. D'autres sont mises de l'avant pour répondre aux besoins d'organismes gouvernementaux qui contribuent financièrement à leurs réalisations. Parmi ces projets, on peut citer: l'enquête mensuelle sur les projections cinématographiques, pour le compte de la Régie du cinéma; l'enquête mensuelle sur le taux d'occupation du secteur hôtelier, demandée par le ministère du Tourisme; et l'enquête sur la rémunération autour du salaire minimum pour la Commission des normes du travail.

Le Centre d'information et de documentation a procédé à un changement majeur de son système de classification qui devrait éventuellement permettre au Bureau d'être relié aux réseaux en voie d'implantation au sein du gouvernement.

Dans le domaine informatique, le Bureau a poursuivi au cours de la dernière année la mise en place de son plan directeur des systèmes d'information de gestion en implantant sur base de données le système du code géographique du Québec. Ce système est présentement en réalisation technique, il permettra entre autres, une plus grande autonomie du gestionnaire, la diffusion des données via la Banque de statistiques du Québec et un maintien de l'intégrité de ces données utilisées par tous les autres systèmes du Bureau.

Au plan technologique, le Bureau aura dans les prochains mois son propre environnement informatique et songe également à l'achat d'un mini-ordinateur pour supporter ses opérations et notamment améliorer la productivité du personnel.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DE L'ALBERTA
RAPPORT D'ACTIVITÉ

Préparé en vue de la réunion du
Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

Octobre 1987

BUREAU DE LA STATISTIQUE DE L'ALBERTA

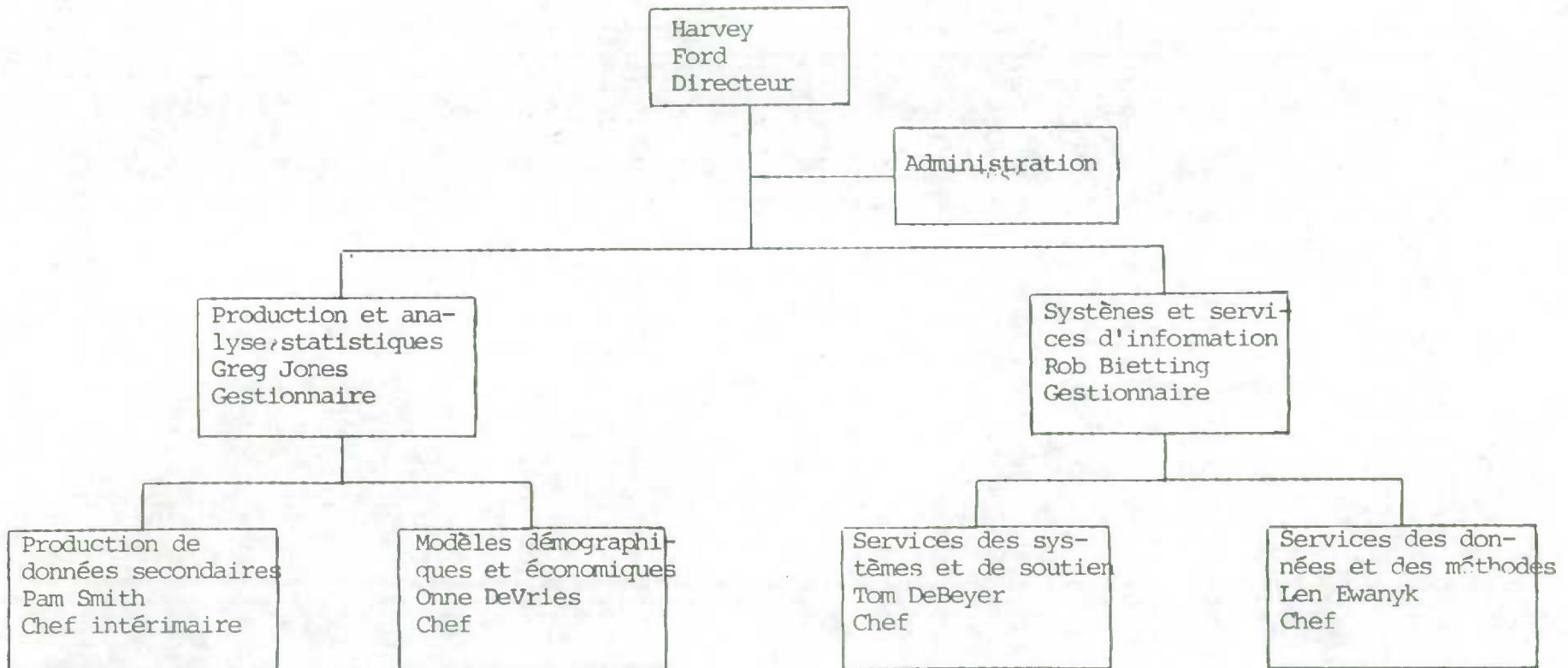
RAPPORT D'ACTIVITÉ DE 1987

Pour une deuxième année, le Bureau a connu une réduction importante des effectifs. L'année dernière, 11 postes (environ 24% du personnel) ont été supprimés. Au cours des deux dernières années, le personnel a diminué de plus du tiers.

Tous les secteurs de l'organisme ont été réorganisés en fonction de la réduction des ressources. Le nouvel organigramme se trouve ci-joint. L'une des principales conséquences de cette compression a été l'interruption de l'enquête annuelle sur les services et le commerce de détail qui, combinée aux réductions de l'année précédente, a réduit à néant les enquêtes du Bureau. Ce dernier coordonne toujours, au sein de l'administration publique, plusieurs enquêtes de Statistique Canada; il est en outre prêt à collaborer avec d'autres ministères afin de mener des enquêtes spéciales.

Notre ministère (Trésor) élabore actuellement un plan triennal. La présentation du Bureau se trouve ci-joint. Jusqu'à maintenant, la haute direction du Ministère a accepté la présentation, sur laquelle nous avons fondé notre planification.

OCTOBRE 1987



BUREAU DE LA STATISTIQUE DE L'ALBERTA
CYCLE DE PLANIFICATION 1988-1991

Énoncé de mission

Faire en sorte que les activités statistiques de l'administration publique permettent de fournir efficacement les données sociales et économiques dont ont besoin les décideurs et les stratèges des secteurs public et privé de l'Alberta.

Rôle actuel

À titre d'organisme central de la statistique, le Bureau i) se charge des principales activités statistiques qu'un organisme central est plus à même d'effectuer de façon efficace au nom du gouvernement, et ii) facilite la tâche aux ministères et leur vient en aide dans leurs entreprises statistiques en leur fournissant une expertise ou des produits spécialisés que les ministères ne sont pas en mesure de se procurer eux-mêmes.

Afin de remplir la première partie de sa mission, le Bureau remplit les fonctions suivantes:

1. Entreprendre des activités de production (estimations et projections démographiques, comptes économiques, extraction de statistiques à partir de dossiers administratifs, etc.);
2. Constituer la source centrale du gouvernement permettant l'accès aux statistiques de l'Alberta;
3. Coordonner et intégrer les activités statistiques de l'administration publique.

Afin de faciliter la tâche aux ministères et de leur venir en aide dans leurs entreprises statistiques, le Bureau collabore avec eux afin de trouver des solutions permettant de répondre aux besoins, de fournir des conseils méthodologiques et des listes de sondage en vue des activités d'enquête, d'offrir des produits personnalisés (p. ex. des projections démographiques selon les districts administratifs) et d'élaborer des logiciels permettant la conversion géographique des données.

Fonctions et activités (exercice financier 1987-1988)

1. Collaboration avec les ministères
 - Définir les besoins statistiques; élaborer des solutions permettant de répondre aux besoins; produire des totalisations personnalisées; coordonner et intégrer les activités statistiques afin d'éliminer les chevauchements.
2. Production de statistiques démographiques (c.-à-d. la population et ses caractéristiques)
 - Produire des estimations actuelles et des projections à court et à long terme; représenter le gouvernement de l'Alberta dans le cadre des contacts avec Statistique Canada ayant trait à tous les aspects du recensement du Canada (planifier, déterminer les besoins, veiller à ce que les produits nécessaires soient obtenus de façon rentable).
3. Diffusion électronique des données
 - Gérer et améliorer le système d'information statistique de l'Alberta élaboré par le Bureau, grâce auquel le gouvernement effectue la diffusion électronique de ses données statistiques auprès du public.

4. Aide méthodologique

- Améliorer la qualité des activités statistiques des ministères en donnant des conseils méthodologiques et en offrant des listes de sondage à jour (entreprises et ménages) devant servir à mener des enquêtes.

5. Exploitation de sources de données secondaires

- Extraire les statistiques socio-économiques infraprovinciales dont on a besoin à partir de sources de données administratives (p. ex. l'assurance-maladie, l'assurance-chômage) et d'enquêtes de Statistique Canada (p. ex. le commerce de détail, le secteur de la fabrication).

6. Conversion géographique

- Élaborer et utiliser des logiciels permettant de regrouper les données statistiques qui sont présentées sur une base géographique (y compris les produits du recensement de 1986) selon les régions administratives correspondant aux besoins des ministères.

7. Diffusion de données sur support en papier

- Répondre aux demandes de données (7,000 à 8,000 par année) adressées par téléphone ou par écrit par les intervenants des secteurs public et privé; produire des publications donnant un aperçu (Alberta Facts, Ministerial Statistical Handbook, Quarterly Statistical Review).

8. Intégration des statistiques économiques

- Produire annuellement des données provinciales complètes sur les comptes économiques, exprimées en dollars courants et en dollars constants, y compris des données détaillées selon le secteur d'activité, sur le capital

social, sur les exportations et les importations, sur les dépenses des consommateurs, sur le revenu et l'épargne des particuliers; fournir des produits spéciaux, des analyses et des conseils aux intervenants de l'administration publique en ce qui concerne les entrées-sorties et les multiplicateurs économiques.

9. Coordination intergouvernementale

- À titre de point de contact du gouvernement avec Statistique Canada, faire en sorte que les besoins de la province soient définis clairement et que l'Alberta soit bien représentée au sein des quelque 15 comités statistiques fédéraux-provinciaux; coordonner la collecte de données par Statistique Canada au sein de l'administration provinciale; chercher des façons rentables d'obtenir des données de Statistique Canada; assurer la liaison avec d'autres organismes statistiques provinciaux.

10. Services internes de soutien

- Assurer les services de traitement des données et de soutien administratif nécessaires aux activités du Bureau.

Objectifs à long terme

1. Accroître le bien-fondé du Bureau aux yeux du Trésor et du reste du gouvernement en répondant mieux aux besoins statistiques légitimes et en jouant un plus grand rôle dans l'élaboration, l'intégration et l'analyse des données ayant trait aux préoccupations actuelles concernant les politiques et les tendances importantes.

2. Obtenir un meilleur rendement au cours des trois prochaines années (p. ex. un recours accru aux micro-ordinateurs et au partage des coûts avec les utilisateurs) afin de réduire les dépenses de 5% à 10% sans qu'il y ait de graves répercussions sur notre efficacité à titre d'organisme central de la statistique.
3. Mettre davantage l'accent sur l'utilisation de données diffusées électroniquement.
4. Examiner et mettre en oeuvre des moyens économiques d'obtenir de nouvelles données statistiques dont ont besoin les ministères en vue de la planification et de la formulation de politiques. L'une des initiatives importantes sera d'avoir accès à des fichiers administratifs à partir desquels des statistiques appropriées seront produites.
5. Améliorer et rationaliser notre capacité de produire des estimations et des projections démographiques précises pour les régions administratives des ministères.
6. Accroître le recours à nos outils de conversion géographique au sein du gouvernement afin de réduire la main-d'oeuvre chargée actuellement d'effectuer des conversions géographiques complexes des données.

Les ressources permettant d'atteindre les objectifs 1, 3, 4, 5 et 6 seront obtenues grâce à un accroissement du rendement dans le cadre de nos activités actuelles. L'atteinte des objectifs aura en outre comme avantage important d'accroître la capacité du Bureau à coordonner et à intégrer les activités statistiques du gouvernement au moyen de l'approche "en douceur" (c.-à-d. axée sur les services).

Rôle proposé/futur de la Division

Le rôle du Bureau devrait rester essentiellement le même, c.-à-d. celui d'un organisme central de la statistique remplissant efficacement les fonctions nécessaires afin de garantir l'efficacité des opérations statistiques du gouvernement. La suppression d'une ou l'autre des fonctions aura des répercussions importantes sur l'efficacité des opérations en question. D'autres ministères essaieront de reprendre les fonctions abandonnées avec, selon nous, beaucoup moins de succès et sans avoir une vue d'ensemble de l'administration publique.

Fonctions et activités proposées/futures

Les fonctions, activités et priorités demeureront fondamentalement identiques à celles qui ont été susmentionnées, mais l'accent mis sur ces dernières ne sera pas le même. Ainsi, on tentera d'offrir plus de soutien et de faciliter la tâche aux clients de l'administration publique. Cet effort se traduira par une collaboration plus étroite entre le Bureau et les ministères visant à coordonner et à intégrer les activités, à trouver des solutions aux besoins non satisfaits et à produire davantage de données et d'analyses ayant trait aux préoccupations actuelles concernant les politiques et tendances importantes. Il faudra exécuter plus de travaux personnalisés. Il sera essentiel d'avoir suffisamment de souplesse afin de modifier nos produits existants ou de participer à l'élaboration de nouveaux produits permettant de répondre aux besoins.

Afin de parvenir à cet objectif, on consacra moins de ressources i) aux produits statistiques standard, ii) aux services offerts au secteur public non provincial et iii) à la diffusion sur support en papier.

RAPPORT DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Structure

Le Bureau central de la statistique, qui avait été rattaché administrativement au secteur de la politique économique du ministère du Développement économique, est redevenu en janvier 1987 une entité distincte relevant directement du sous-ministre. Parallèlement, Bill McReynolds est redevenu délégué officiel de la Colombie-Britannique au Conseil consultatif, rôle que Tom Beynon avait assumé pendant trois ans de 1984 à 1986. Aucun autre changement structurel de nature à intéresser le Conseil n'a eu lieu au cours de l'année écoulée.

Rôle du BCS au sein du gouvernement

Le Bureau central de la statistique a entrepris une étude pour déterminer la portée et la nature des activités d'enquête et des autres activités statistiques au sein du gouvernement de la Colombie-Britannique. L'étude vise notamment à établir dans quelle mesure la Colombie-Britannique fournit de l'information aux ministères et organismes des autres gouvernements (y compris Statistique Canada), et en reçoit de ces derniers. Les résultats de cette étude permettront de déterminer s'il y a dédoublement ou chevauchement des activités statistiques gouvernementales, et si le gouvernement impose un fardeau de déclaration indu au grand public. Une fois cela déterminé, le Bureau sera mieux à même d'établir s'il y a lieu d'invoquer l'article 17 de la Loi sur la statistique qui permet au lieutenant-gouverneur en conseil de créer des règlements régissant la coordination statistique au sein du gouvernement.

Dans un domaine distinct mais connexe, le Bureau enquête auprès des ministères gouvernementaux pour déterminer leur degré de satisfaction à l'égard de ses produits et services. Les résultats de cette enquête vont probablement influencer davantage sur la commercialisation, le suivi de la clientèle et les relations avec cette dernière, que sur la gamme et la nature des produits du Bureau.

Budget

Les directives du Conseil du Trésor pour l'exercice financier 1988-1989, qui viennent d'être diffusées, indiquent que les crédits et les effectifs du Bureau central de la

statistique seront l'an prochain vraisemblablement les mêmes qu'à l'heure actuelle. Après correction de l'inflation, cette décision signifie que le Bureau subira une faible réduction de ses ressources réelles. Il s'agit de la poursuite d'une politique de réductions (parfois importante) en vigueur depuis cinq ans. Inutile de dire que ces réductions ont freiné nos activités d'expansion et ont rendu difficile le simple maintien des investissements passés. Nous avons récemment préparé plusieurs documents de synthèse à l'intention du Conseil du Trésor dans lesquels nous demandons des fonds supplémentaires pour nos activités prioritaires, mais nous attendons toujours les résultats de ces démarches.

Diffusion de statistiques sur les entreprises

Au cours des 12 derniers mois, le Bureau s'est lancé résolument dans la diffusion de statistiques utiles aux petites entreprises, en tirant profit du réseau d'assistance déjà en place dans la province. Ce réseau comprend des agents de développement économique municipaux et régionaux, des centres de documentation pour les entreprises des collèges communautaires, des centres d'information sur les entreprises des Chambres de commerce, et des agents gouvernementaux.

Ces organismes reçoivent tous une aide financière directe du ministère du Développement économique et d'autres ministères du gouvernement de la Colombie-Britannique. Chaque organisme a reçu une série complète de profils sur les petites entreprises préparés dans le cadre du Projet de statistiques sur les petites entreprises. En outre, 45 emplacements disposant d'ordinateurs appropriés ont reçu le progiciel statistique BCSTATS. Ce dernier comprend tout près de deux méga-octets d'informations rassemblées par le Bureau. Deux emplacements d'essai ont installé des unités CD-ROM et sont prêts à accepter le disque des petites entreprises préparé par la Division CANSIM, et une vingtaine d'emplacements s'apprêtent à accéder au système FBDB-AIM par voie de télécommunication avec le Bureau, grâce au progiciel CARBON COPY.

À moyen terme, le Bureau envisage d'élargir le progiciel BCSTATS et d'augmenter le nombre d'emplacements pouvant le recevoir. De plus, la technologie CD-ROM représente une option de diffusion très intéressante pour le Bureau. Cependant, celui-ci s'inquiète des nombreux délais de production de CD-ROM que Statistique Canada n'a pu respecter.

Il importe que les divisions du recensement et de Cansim arrêtent une politique et des prix pour l'inclusion de ces sources de données importantes dans toute diffusion future ROM.

Bureau auxiliaire du BCS à Vancouver

Le ministère du Développement économique a récemment ouvert le B.C. Enterprise Centre sur l'ancien site d'Expo 86, à Vancouver. Le Centre a été conçu pour réunir toute l'information et tous les services dont les hommes d'affaire ont besoin, en particulier ceux étrangers en visite qui envisagent d'investir en C.-B. En outre, le Centre est une plaque tournante pour les communications avec les bureaux de la C.-B. outre-mer, offrant aux entreprises de la C.-B. un accès électronique aux informations sur les marchés d'outre-mer. Pour aider le Centre à réaliser son mandat, le Bureau central de la statistique a ouvert un bureau statistique auxiliaire sur place.

À l'heure actuelle, le Bureau n'a qu'un seul agent de diffusion des données à son bureau auxiliaire, cet agent étant un employé contractuel. Le bureau auxiliaire ne dispose pas d'une bibliothèque statistique complète, ni de spécialistes. En conséquence, le bureau auxiliaire met l'accent sur les sorties informatiques personnalisées et s'en remet aux extractions du CANSIM, aux statistiques sur les entreprises sur CD-ROM et au système géo-cartographique Atlas Graphics pour la présentation visuelle.

Pour l'instant, ce bureau auxiliaire n'est qu'une expérience. Toutefois, le ministère du Développement économique considère que le Centre est une priorité et, en conséquence, le Bureau devra sans doute maintenir une présence permanente quelconque à Vancouver.

Bureau central de la statistique
1^{er} septembre 1987

Bureau de la statistique

Gouvernement du Yukon

Rapport présenté au
Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique

les 22 et 23 octobre 1987

Bureau de la statistique
Bureau du Conseil exécutif
Gouvernement du Yukon
WHITEHORSE (Yukon)

Le Bureau de la statistique a, au cours de la dernière année, procédé à un certain nombre de remaniements mineurs. En tant que nouvelle unité, il a essayé de clarifier et d'officialiser son rôle au sein du gouvernement du Yukon. Il a entrepris l'examen de son organisation et de son administration, évalué la sécurité et la conception de ses programmes et mis à jour son système intégré de gestion. Il s'agit de processus permanents qui devraient finir par contribuer à l'efficacité et à l'efficience de ses opérations.

Bureau de la statistique: Aperçu

Le Bureau de la statistique mène deux programmes: information publique et services consultatifs et techniques.

A. Le Bureau de la statistique offre des services d'information publique à une vaste gamme d'utilisateurs. De plus, il produit et diffuse de nouvelles informations dans le cadre de ses activités d'élaboration et de diffusion des données. Enfin, il représente le Yukon dans les relations qu'il établit avec Statistique Canada.

* Le programme d'information publique englobe généralement toutes les activités visant à informer l'utilisateur, qu'il soit du secteur public ou privé. Il comprend la prestation de données, de graphiques, de publications, d'informations électroniques ou de tout autre support permettant de transmettre des renseignements statistiques à l'utilisateur.

1) Services d'information

- diffusion de toute information produite par le Bureau de la statistique;
- prestation de renseignements provenant du centre de ressources du Bureau de la statistique ou aide fournie à l'utilisateur en vue d'obtenir l'information d'autres sources;

- diffusion de toutes données ou de toute information conservée par le Bureau de la statistique sur document imprimé, sur ordinateur ou sur microfiche;
- administration fédérale (Statistique Canada);
- administrations provinciales (organismes statistiques);
- ministères;
- commercialisation ou relations publiques concernant les produits ou les services du Bureau de la statistique.

B. Le Bureau dirige aussi un programme de services consultatifs et techniques (information sur la façon de se livrer à des activités relatives à la recherche, à la statistique ou aux enquêtes). Il s'agit d'activités de soutien à la recherche qui sont entreprises de concert avec des ministères ou qui visent à atteindre des buts internes.

* Ce programme représente toute aide fournie directement à l'utilisateur, plus précisément toute aide de nature pratique.

4) Services statistiques

- aide en analyse statistique ou informatique ou en méthodologie;
- soutien technique au Bureau de la statistique ou aux ministères lorsqu'il s'agit d'un projet approuvé;
- systèmes d'information ou autre bases de données statistiques ayant trait à un projet approuvé;

- toute activité d'analyse statistique relatif à un client ou effectuée pour son compte.

5) Enquête

- toutes les activités liées à la conception et à l'administration d'enquêtes;
- activités effectuées pour le compte d'un ministère client ou activités visant à appuyer celui-ci;
- conseils ou informations concernant les enquêtes, leur conception, leur fonctionnement ou leur exécution.

6) Soutien/autre

- autres activités connexes, par exemple, éducation et soutien, et conseils n'ayant pas de rapport direct avec un projet donné.

Bureau de la statistique: Mise au point

Dans le domaine des services d'information publique, le Bureau de la statistique s'est engagé dans une série d'activités d'élaboration de données, notamment la réalisation d'une enquête sur l'emploi au Yukon, l'établissement d'un registre général des entreprises, l'automatisation des documents de la CCEI à des fins d'information de la collectivité et la constitution de plusieurs fichiers de documents administratifs contenant des données sur la collectivité (p.ex., les documents concernant l'éducation et la société des alcools du Yukon).

Le Bureau de la statistique a continué de produire un éventail de publications pour le Yukon, notamment:

- 1) Yukon Statistical Quarterly;
- 2) Yukon Statistical Profile (document de recherche);

- 3) une gamme de publications annuelles:
 - a) Yukon Income Tax Report (informations de Revenu Canada et de Statistique Canada);
 - b) Yukon Population Estimates;
 - c) Energy Report;
 - d) Yukon Community Profiles;
 - e) Yukon Fact Sheet;

- 4) des publications spéciales au besoin:
 - a) Economic Accounts

Le Bureau de la statistique a également entrepris divers projets de concert avec Statistique Canada, par exemple, les comptes économiques du Yukon et l'établissement d'estimation du chômage au Yukon. Il s'emploie actuellement à planifier plusieurs autres projets avec la collaboration de Statistique Canada et du Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest.

Le Bureau a fourni une vaste gamme de services consultatifs aux ministères du gouvernement du Yukon, depuis l'apport à une série de comités de gestion jusqu'à l'administration, l'exécution et l'analyse d'une enquête majeure pour le compte d'un ministère. Sa participation dépend des ressources des ministères. Avec la collaboration de l'Université de l'Alberta, il a aussi parrainé des ateliers techniques, destinés aux chercheurs des ministères.

Suivent quelques-unes de ces activités:

- a) Enquête auprès des visiteurs qui quittent le Yukon
- b) Enquête sur le salaire minimum
- c) Profils d'éducation

- d) Enquêtes sur le marché
 - 1) Tourisme
 - 2) Développement des entreprises
- e) Systèmes intégrés de gestion pour plusieurs ministères
- f) Enquête sur la récolte des autochtones
- g) Enquête sur la santé

En résumé, le Bureau de la statistique a été très actif au cours de la dernière année. Malheureusement, tout n'a pas été positif. Le contrat de travail conclu avec les contractuels du Bureau de la statistique se termine à la fin du présent exercice financier. S'il n'est pas renouvelé, il faudra modifier une bonne partie des fonctions du Bureau.

Activités du Bureau de la statistique des
Territoires du Nord-Ouest

Rapport préparé pour la réunion annuelle du
Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique
Edmonton (Alberta)

les 22 et 23 octobre 1987

Situation actuelle

Récemment le Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) a connu une période de renouvellement majeur du personnel et une certaine augmentation de celui-ci ainsi que d'autres ressources. Bien que l'augmentation des ressources ait permis au Bureau de mieux s'acquitter de son mandat, le renouvellement du personnel a quelque peu limité ses capacités à court terme.

À l'heure actuelle, le personnel du Bureau comprend cinq employés du groupe professionnel, quatre statisticiens, un employé de soutien informatique ainsi qu'un commis. Il s'agit d'une augmentation de deux postes de la catégorie professionnelle au cours de la dernière année. De plus, 0.5 année-personne de plus est prévue au budget pour l'année financière 1988-1989. Ces augmentations montrent que le Bureau est en mesure de satisfaire aux besoins en données statistiques de l'administration des T.N.-O.

Pour effectuer son travail, le Bureau a informatisé une grande partie de ses activités et utilise un micro-ordinateur Hewlett Packard et une unité centrale. Tous les employés ont un micro-ordinateur et le Bureau a ajouté un micro-ordinateur MAC II pour l'édition informatique et d'autres utilisations.

Travaux actuels et réalisations au cours de la dernière année

- Travailler avec un expert-conseil du secteur privé afin de terminer le répertoire des entreprises des T.N.-O. pour 1987.
- Apporter une aide statistique continue pour la planification du budget des T.N.-O. et les négociations financières avec le gouvernement fédéral.
- Apporter des révisions majeures au NWT Statistics Quarterly.
- Diffuser le rapport statistique sur le revenu des particuliers des communautés de 1982-1984.
- Terminer les premières étapes du système informatique T-Stat, un système d'extraction des données en direct pour les utilisateurs de statistiques des T.N.-O., géré par le Bureau de la statistique.
- Continuer de participer au projet d'élaboration des statistiques des petites entreprises.
- Participer à l'élaboration finale avec Statistique Canada des estimations des comptes économiques territoriaux pour la période 1977-1985.
- Terminer les estimations spaciales des prix de Yellowknife-Edmonton de juin 1987.
- Terminer les premières étapes de l'enquête sur les prix des aliments dans les communautés des T.N.-O. de 1987.
- Participer avec la Division du travail de Statistique Canada à l'élaboration d'estimations du revenu du travail distinctes pour les T.N.-O.

- Travailler avec la Division des sciences, de la technologie et du stock de capital à l'élaboration et à la diffusion d'estimations distinctes pour les T.N.-O. du stock de capital et des estimations des réparations.
- Négocier avec Statistique Canada une entente en vertu de l'article 11 relativement aux enquêtes sur les investissements publics et privés.
- Travailler avec la Division des entrées-sorties à la préparation de tableaux d'entrées-sorties distincts pour les T.N.-O.
- Travailler avec la Division de l'éducation et de la culture de Statistique Canada à améliorer la présentation des données sur les T.N.-O. dans ses publications.
- Travailler en collaboration avec la Division des institutions publiques à l'amélioration des statistiques des T.N.-O.
- Aider la Division des institutions publiques dans son enquête sur l'emploi dans les administrations publiques en fournissant des données sur des rubans informatiques dans le format nécessaire.
- Participer à l'élaboration de statistiques sur l'exploitation minière dans les T.N.-O.
- Travailler avec la Division des finances publiques de Statistique Canada en vue de fournir des statistiques sur les institutions financières distinctes pour les T.N.-O.
- Travailler avec la Division de la santé de Statistique Canada sur des questions reliées à la statistique de l'état civil.
- Aider à établir et à négocier l'accès au système informatique de la statistique de l'état civil des T.N.-O.

- Entamer des démarches afin que Statistique Canada ait accès aux dossiers sur les soins de santé qui serviront à la contre-vérification des dossiers du recensement de 1986.
- Continuer de fournir à la Division des prix de Statistique Canada des données trimestrielles sur les loyers et le parc locatif.
- Planifier l'enquête sur la population active des T.N.-O. de 1988.
- Consulter Statistique Canada au sujet de l'élaboration de mesures de la population active pour les T.N.-O.

Plans d'avenir

Au cours de la prochaine année, le Bureau s'attachera encore plus à l'élaboration des statistiques nécessaires à l'analyse économique ainsi qu'à l'élaboration de la politique fiscale et à la préparation du budget des T.N.-O. Pour améliorer les indicateurs économiques des T.N.-O., le Bureau de la statistique restera en contact étroit avec Statistique Canada et demandera conseil auprès d'autres organismes de statistique provinciaux et territoriaux. Une autre priorité du Bureau sera travailler avec Statistique Canada, le Yukon et les provinces intéressées en vue d'élaborer les produits du recensement relatifs aux autochtones. De même, le Bureau rédigera une Loi sur la statistique afin qu'elle soit étudiée par le Conseil exécutif et approuvée par l'Assemblée législative.

ANNEXE 4

Rapport sur la régionalisation

RÉGIONALISATION À STATISTIQUE CANADA

En mai 1983 était diffusé un premier rapport sur l'intégration des opérations et la régionalisation à Statistique Canada dans lequel on précisait les objectifs à poursuivre dans le cadre de l'initiative. Il s'agissait d'augmenter la productivité, d'accroître la présence régionale, de donner au Bureau une meilleure perspective et d'en arriver à un meilleur équilibre des responsabilités entre le secteur spécialisé et le secteur opérationnel. Les résultats que le programme d'intégration a permis d'obtenir, sur le plan de l'accroissement de la productivité et de l'équilibre des responsabilités, ont été rapportés de diverses façons depuis le début du programme en 1984. Le présent document vise à faire le point sur l'initiative de régionalisation, laquelle consiste à déplacer vers les bureaux régionaux de Statistique Canada certaines activités statistiques, jusqu'ici réalisées à Ottawa.

Depuis le début de l'initiative, 35 projets ont été régionalisés, y compris des activités auparavant entièrement réalisées à partir d'Ottawa et certaines activités pour lesquelles les régions ont maintenant une plus grande part de responsabilité. (La liste complète de ces activités est disponible sur demande.) Résumons à présent les réalisations accomplies jusqu'ici et de passer en revue les objectifs initiaux en fonction de ces réalisations.

Voici donc les principales réalisations dignes de mention:

1. L'initiative a permis d'exploiter la proximité entre les bureaux régionaux et les répondants et utilisateurs. Nous estimons qu'il s'agit là d'un élément important puisqu'une présence locale accrue est de nature à réduire la réticence de certains répondants. Elle facilite également les efforts initiaux de Statistique Canada pour mieux évaluer le fardeau de réponses total imposé aux répondants locaux, en particulier les entreprises.
2. Plus d'une fois on a pu raccourcir considérablement les délais en confiant aux bureaux régionaux, en plus de la la collecte, un certain nombre de fonctions de vérification, réduisant du même coup la nécessité de recommuniquer avec les répondants locaux. Cet aspect du programme a également été facilité par la possibilité qu'ont les bureaux régionaux d'embaucher eux-mêmes leur propre personnel pour de courtes périodes, afin d'effectuer la collecte, la vérification et la saisie des données.

3. Tout comme l'intégration des opérations au bureau central, qui elle aussi a permis d'économiser des ressources plus tard réaffectées à des programmes nouveaux ou élargis, ou encore retranchées pour permettre au Bureau d'atteindre ses objectifs, c'est-à-dire de faire plus avec moins, la régionalisation a permis au personnel professionnel spécialisé, déjà peu nombreux, de se consacrer davantage aux analyses, à la recherche et à l'évaluation. Parallèlement à cela, le Bureau a pu, en s'appuyant sur ce programme d'intégration et de régionalisation, faire valoir de façon plus convaincante qu'auparavant la nécessité de rationaliser les ressources opérationnelles, tant à Ottawa que dans les régions, de façon à atteindre l'efficacité maximale. Il est évident que les technologies nouvelles appliquées à la collecte, à la vérification, à la transmission et à la diffusion des données représentent un élément important de l'initiative et favorisent une présence locale plus unifiée, rapprochant tous les participants du système statistique.

Pour l'avenir, Statistique Canada envisage de poursuivre globalement l'initiative, notamment en déployant beaucoup plus d'efforts du côté de l'interview téléphonique assistée par ordinateur (C.A.T.I.) déjà utilisée pour l'enquête mensuelle sur les livraisons, les stocks et les commandes, et en élargissant considérablement les activités d'établissement de profils, élément essentiel du projet de remaniement des enquêtes-entreprises.

ANNEXE 5

Rapport du Comité du programme

RAPPORT DU COMITÉ DU PROGRAMME

Le 20 février 1987, le Comité du programme du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique s'est réuni à Ottawa pour passer en revue les points soulevés à la réunion du Conseil tenue les 1^{er} et 2 octobre 1986 et pour préparer la réunion de 1987. L'ordre du jour et le compte rendu de cette réunion sont joints.

Il convient de souligner les discussions sur les points suivants:

1. Protocole d'entente

Un plan de travail en vue de la préparation d'une version provisoire révisée du protocole d'entente a été discuté et a fait l'objet d'un consensus. Cette version révisée devra:

- a) décrire le rôle et les responsabilités de Statistique Canada et des points de contact provinciaux en un seul paragraphe intitulé "Le rôle des partenaires du système statistique";
- b) remplacer l'expression "point de contact provincial" par "organisme statistique provincial". Pour désigner les membres du Conseil, on utilisera l'expression "chef de l'organisme statistique";
- c) inclure l'essentiel des politiques et procédures opérationnelles existantes (c.-à-d. politique en matière de communications, entente de réciprocité, avis de recouvrement des frais, avis d'accord en vertu de l'article 11, ententes de consortium, politique sur les voyages);
- d) permettre l'inclusion d'ententes bilatérales distinctes entre Statistique Canada et un organisme statistique provincial.

Le protocole d'entente révisé sera présenté pour ratification à la prochaine réunion du Conseil.

2. Problèmes du sous-dénombrement au recensement de 1986

Le Comité du programme a été informé qu'une réunion du comité fédéral-provincial du recensement se tiendra les 3 et 4 mars à Ottawa. Cette réunion permettra d'étudier les questions liées à la qualité des données et aux produits du recensement de 1986. Le Comité du programme convient que la

question de l'ajustement des chiffres de population du recensement en raison du sous-dénombrement ne sera pas à l'ordre du jour. Le Conseil étudiera cette question à sa prochaine réunion.

Après la réunion du Comité du programme, les derniers détails de l'ordre du jour de la réunion du Conseil de 1987 ont été réglés par téléphone, y compris les présentateurs désignés, le lieu de la réunion et les dates. L'Alberta, par l'entremise d'Harvey Ford, a accepté de recevoir les membres du Conseil à Edmonton les 22 et 23 octobre.

Le président souhaite remercier les membres du Comité du programme et le Secrétariat du Conseil pour leur participation active à l'élaboration et au parachèvement de l'ordre du jour de la réunion du Conseil de 1987.

ANNEXE 6

Rapport du secrétaire

RAPPORT DU SECRÉTAIRE
FAITS SAILLANTS 1986-1987

	Page
1. Mise à jour des décisions depuis octobre 1986	1
2. Projets spéciaux entrepris depuis octobre 1986	1
a) Protocole d'entente	1
b) Renouvellement de l'engagement coopératif	2
c) Politique d'information	2
d) Liste des projets dont les coûts sont recouvrables	2
3. Comités fédéraux-provinciaux	2
a) Bilan des activités	2
b) Rencontre des présidents de comités	2
c) Structure	3
1) Statut des Comités des statistiques sociales et de la démographie	3
2) Comité de la statistique de l'énergie	3
3) Comités de la statistique des entreprises et des statistiques du secteur public	3
 Rapports des Comités	
Statistique agricole	4
Statistique des entreprises	4
Recensement de la population	6
Diffusion des données	8
Démographie	9
Statistique du travail	10
Administrations locales	11
Statistique des minéraux	13
Comptes économiques provinciaux	14
Statistique des administrations publiques	14
Données régionales	15
Statistique sociale	16
Statistique des transports	16
Statistique de l'état civil	17

Annexe 1: Sommaire des décisions et des mesure à prendre

Note: l'ordre de présentation des comités respecte celui de la version anglaise, le but étant de faciliter la comparaison.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

FAITS SAILLANTS 1986-1987

Depuis la dernière réunion du Conseil, en octobre 1986, le Secrétariat du Conseil a connu un certain nombre de changements. Michel Rochon est absent pour une période prolongée de convalescence et Françoise Singh exerce ses talents de gestionnaire à d'autres défis. J'assume depuis septembre les fonctions de Directeur général de la Direction du Marketing et des services d'information et, conséquemment, de Secrétaire du Conseil. Wayne Smith, quant à lui, est maintenant responsable du Secrétariat.

1. Mise à jour des décisions depuis octobre 1986

Le Secrétariat du Conseil a assuré le suivi des 30 décisions prises en octobre 1986, afin qu'elles donnent lieu à des actions précises. Le compte rendu de ces actions est indiqué à la fin du présent rapport. Il est à noter que toutes les décisions ont pu être mises en oeuvre, sauf quatre items qui n'ont pas encore de solutions finales. Elles concernent:

- les tableaux produits pour le programme des autochtones qui a été suspendu suite à un sous-dénombrement (3.2);
- la confirmation de l'existence du Comité fédéral-provincial de la démographie et son cadre de référence, actuellement en rédaction (3.3); et
- l'ébauche et la révision du Protocole d'entente qui fera l'objet de discussions à cette rencontre (4.5, 4.6).

2. Projets spéciaux entrepris depuis octobre 1986

a) Protocole d'entente

Le Comité du programme s'est réuni en février 1987 à Ottawa et a pu discuter entre autres du Protocole d'entente sur les relations entre les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et Statistique Canada. Les principes de base de ce protocole avaient été discutés lors de la réunion d'avril 1986. Il sera présenté pour approbation au cours de la présente réunion du Conseil. Ce protocole a pour but, principalement, d'entériner la coopération entre les organismes statistiques canadiens.

b) Renouvellement de l'engagement coopératif

En mars 1987, la Ministre, l'honorable Monique Vézina, a communiqué avec chaque ministre responsable des organismes statistiques provinciaux et territoriaux pour renouveler l'engagement coopératif de 1974. La réponse des provinces et territoires fut unanime au renouvellement du mandat de coopération statistique et votre présence le confirme une fois de plus.

c) Politique d'information

Une politique portant exclusivement sur les contacts avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux a été préparée et présentée au Comité des politiques de Statistique Canada. Cette politique, déjà approuvée, précise la nécessité d'informer les organismes statistiques provinciaux et territoriaux des visites et des échanges entre ceux-ci et Statistique Canada.

d) Liste des projets recouvrables

Au cours de cette année, nous avons institué un produit d'information qui résume les achats effectués par tous les ministères provinciaux. Il se présente sous la forme d'une trousse d'information regroupant les projets provinciaux dont les coûts sont recouvrables. L'accueil qui a été fait à cette nouvelle initiative a été favorable et nous espérons améliorer la présentation dans la prochaine année.

3. Comités fédéraux-provinciaux

a) Bilan des activités

Au cours de l'année les comités fédéraux-provinciaux ont bien fonctionné. Tous les comités, sauf un, se sont réunis au moins une fois. Un rapport complet sur les activités de chacun des comités est attaché en page X à Y.

b) Rencontre des présidents de Comité

Le Secrétariat du Conseil a organisé une rencontre regroupant les présidents des treize comités fédéraux-provinciaux. À cette occasion, nous avons pu discuter des réalisations principales ainsi que des problèmes auxquels font face chacun de ces comités.

La réunion a permis de tirer des conclusions générales. Tous les présidents ont confirmé que leur comité était utile à l'exécution de leur mandat statistique. À plusieurs reprises, on a précisé que les comités permettent d'identifier et d'apporter des solutions à des situations problématiques. Les présidents sont en général satisfaits du mandat et des réalisations de leur comité.

Une proposition spécifique a été approuvée par le Comité fédéral-provincial de la statistique de l'agriculture, recommandant d'exempter les ministères provinciaux d'agriculture des frais d'acquisition des produits de la Division d'agriculture de Statistique Canada.

c) Structure

1) Statut des Comités de la statistique sociale et de la démographie

Le Comité de la statistique sociale a été créé originalement pour régir le Comité de la démographie. Ce comité de la statistique sociale a été réactivé et s'est réuni au mois d'avril 1987. Le rôle et le mandat du Comité de la démographie seront confirmés dans les prochains mois.

2) Comité de l'énergie

Le Comité de l'énergie a été aboli et les questions relatives au domaine de l'énergie sont désormais abordées par le Comité de la statistique des entreprises.

3) Comités de la statistique du travail et de la statistique des administrations publiques

Les données de l'emploi dans le secteur public sont maintenant examinées par le Comité de la statistique des administrations publiques, plutôt que par le Comité de la statistique du travail.

ANNEXE 7

Relations fédérales-provinciales

RELATIONS FÉDÉRAL-PROVINCIAL

	Page
1. Politique sur l'obligation d'informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux	1
2. Résolution du Comité fédéral-provincial de la statistique de l'agriculture	1
3. Protocole d'entente	2
4. Lettres ministérielles confirmant le rôle des organismes statistiques provinciaux et territoriaux	2
5. Comité fédéral-provincial sur la statistique sociale	3
Annexe A: Politique sur l'obligation d'informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les directeurs généraux	
Annexe B: Proposition: Réunion du Comité fédéral-provincial de la statistique de l'agriculture	
Annexe C: Protocole d'entente sur les rapports entre les organismes provinciaux et territoriaux et Statistique Canada	
Annexe L: Comité fédéral-provincial de la Statistique sociale: Mandat	

FEDERAL-PROVINCIAL RELATIONS

There are a number of issues concerning Federal- Provincial Relations requiring follow-up or further discussion by the Council.

1. Policy on Informing Provincial and Territorial-Statistical Representatives

At the last meeting of the Council, several provincial and territorial delegates expressed concern that they were not being adequately informed of contacts between statistics Canada and provincial and territorial governments.

Following the Council meeting of October 1986, the Chief Statistician circulated a memorandum to Statistics Canada's senior managers reminding them of the importance of keeping provincial and territorial statistical representatives advised of contacts with their respective provincial and territorial governments.

On August 26, 1987, Statistics Canada adopted a more formal policy on informing provincial and territorial statistical representatives of communications with provincial and territorial officials, a copy of which is annexed to this report (Annex A).

The policy distinguishes between routine and non-routine contacts. Provincial and territorial representatives are to be advised directly of non-routine contacts with their respective governments. Routine contacts, however, are to be reported annually to the Government Relations Section of Statistics Canada. This section will compile the individual divisional data into overviews for each province and territory which will then be distributed to provincial and territorial representatives. It is anticipated that an initial annual report on routine contacts will be distributed by the end of December 1987.

2. Resolution of the Federal-Provincial Committee on Agricultural Statistics

At their meeting of September 11, 1987, provincial and territorial delegates to the Federal-Provincial Committee on Agricultural Statistics discussed and adopted a resolution,

proposition adressée au ministre responsable de Statistique Canada pour que soit subventionnée la distribution des produits de la statistique agricole aux gouvernements provinciaux et territoriaux (annexe B).

Il fut précisé que le Comité fédéral-provincial de la statistique de l'agriculture relève du Conseil.

3. Protocole d'entente

Une version provisoire du Protocole d'entente a été présentée au Conseil à sa réunion d'octobre 1986.

Lors de cette réunion, il a été convenu que les représentants statistiques provinciaux et territoriaux fourniraient des commentaires précis. Les commentaires ont été reçus et une nouvelle ébauche a été présentée au Comité du programme à l'occasion de sa réunion du 20 février 1987.

Le Comité du programme a demandé que des modifications soient rapportées au protocole d'entente provisoire. Ces modifications sont exposés dans le rapport de M. Falk sur le Comité du programme. Une fois ces modifications apportées, la nouvelle version provisoire du protocole sera distribuée aux membres du conseil pour qu'ils puissent à nouveau l'examiner et formuler leurs commentaires.

Les changements demandés par le Comité du programme ont été incorporés au nouveau protocole d'entente provisoire ci-joint (annexe C). Malheureusement il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires des membres du Conseil et de les incorporer à cette version provisoire avant la présente réunion.

Statistique Canada recommande que l'actuelle version provisoire du protocole d'entente soit révisée, modifiée, au besoin, puis approuvée définitivement par le Conseil au cours de la présente réunion.

4. Lettres ministérielles confirmant le rôle des organismes statistiques provinciaux et territoriaux

Comme il a été convenu à la dernière réunion du Conseil, l'honorable Monique Vézina, alors responsable de Statistique Canada, a écrit à ses homologues provinciaux et territoriaux pour leur demander de lui confirmer le nom de leur représentant provincial-territorial au Conseil Consultatif et le rôle de ce représentant au sein du système statistique.

5. Comité fédéral-provincial de la statistique sociale

Comme il a été convenu à la réunion du 30 avril 1987 du Comité fédéral-provincial de la statistique sociale, son mandat a été révisé. La nouvelle ébauche de ce mandat est annexé à ce rapport (Annexe D) afin que le Conseil en discute.

ANNEX -A- / ANNEXE -A-



Statistics Canada
Statistique Canada
Ottawa, Canada

Copy on File
Copie au Dossier

INFORMATION MANAGEMENT
GESTION DES DOCUMENTS
To - À
SEP 21 1987
File / Dossier
100-43-55/F-1
Chg'd. To / Transmis à

MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

DATE: September 16, 1987
TO: Assistant Chief
Statisticians
Directors General
Directors
FROM: Ivan P. Fellegi
SUBJECT: STATISTICS CANADA'S POLICY
ON INFORMING PROVINCIAL &
TERRITORIAL STATISTICAL
REPRESENTATIVES AND
REGIONAL DIRECTORS

DATE: le 16 septembre 1987
AUX: Statisticiens en chef
adjoints
Directeurs généraux
Directeurs
DE: Ivan P. Fellegi
OBJET: POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
D'INFORMER LES
REPRÉSENTANTS STATISTIQUES
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX
ET LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX

Please find attached, for your information, a copy of Statistics Canada's Policy on Informing Provincial & Territorial Statistical Representative and Regional Directors approved by the Policy Committee on August 26, 1987.

Veillez trouver ci-joint, à titre d'information, une copie de la politique sur l'obligation d'informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les Directeurs régionaux approuvée par le Comité des politiques le 26 août 1987.

Ivan P. Fellegi

Attachment

Pièce jointe

**POLICY ON INFORMING PROVINCIAL &
TERRITORIAL STATISTICAL
REPRESENTATIVES AND REGIONAL
DIRECTORS**

Policy statement

Statistics Canada will keep statistical representatives of the provinces and territories informed of developments with respect to the national statistical program. To this end, information on contacts with and visits to officials of the provinces and territories by Statistics Canada will be provided to the respective provincial and territorial statistical representatives and to regional directors.

Responsibilities

1. All Divisions (including Regional Offices)
 - Identify routine contacts with provincial and territorial officials and report these to the Government Relations Section, Communications Division, on an annual basis.
 - Inform the appropriate provincial and territorial statistical representative, of planned, non-routine visits by Statistics Canada staff to provincial and territorial government offices.

**POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
D'INFORMER LES REPRÉSENTANTS
STATISTIQUES PROVINCIAUX ET
TERRITORIAUX ET LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX**

Énoncé de politique

Statistique Canada tiendra les représentants statistiques des provinces et territoires au courant de l'évolution du programme statistique national. À cette fin les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les directeurs régionaux seront informés chaque fois que des fonctionnaires de Statistique Canada auront des contacts avec les représentants des provinces et territoires ou leur rendront visite.

Responsabilités

1. Toutes les divisions (y compris les bureaux régionaux)
 - Identifier les contacts courants avec les représentants provinciaux et territoriaux et en faire rapport annuellement à la Section des relations avec les administrations publiques de la Division des communications.
 - Informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés des visites spéciales que le personnel de Statistique Canada prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.

- Provide a copy of correspondence from Statistics Canada to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate provincial and territorial statistical representative.

2. All Headquarters Divisions

- Inform the appropriate Regional Director of planned, non-routine visits by headquarters staff to provincial and territorial government offices.
- Provide a copy of correspondence from headquarters staff to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate regional director.

3. Communications Division

- Compiles information on routine contacts with provincial and territorial departments and once a year distributes it to:
(a) provincial and territorial statistical representatives;
(b) regional directors; (c) senior managers..

- Fournir aux représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante, entre Statistique Canada et les représentants des administrations provinciales et territoriales.

2. Toutes les divisions du bureau central

- Informer le directeur régional concerné des visites spéciales que le personnel du bureau central prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.
- Fournir au directeur régional concerné copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante entre le personnel du bureau central et les représentants des administrations provinciales et territoriales.

3. Division des communications

- Rassembler l'information sur les contacts courants avec les ministères provinciaux et territoriaux et distribuer cette information une fois par année: a) aux représentants statistiques provinciaux et territoriaux; b) aux directeurs régionaux; c) aux gestionnaires supérieurs.

- Ensures that the policy is applied in a consistent manner throughout the Agency.

- S'assurer que la politique est appliquée de façon uniforme dans tout le Bureau.

Definitions

Provincial and Territorial Statistical Representatives: Those persons named by the responsible Provincial Ministers and by Territorial governments as official representatives to the Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Routine contacts: Encounters or correspondence that are part of established program operations.

Inquiries:

Director, Communications Division, at 990-8223.

Définition

Par représentants statistiques provinciaux et territoriaux, on entend les personnes nommées par les ministres provinciaux responsables et par les gouvernements territoriaux pour le représenter officiellement au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique.

Par contact courant, on entend les rencontres ou l'échange de correspondance dans le cadre de l'exécution des programmes établis

Demandes de renseignement:

Directeur, Division des communications, 990-8223.

ANNEX -B- / ANNEXE -B-

RÉUNION DU COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA STATISTIQUE SUR L'AGRICULTURE
TENUE LE 11 SEPTEMBRE 1987

PROPOSITION

"Considérant que les bureaux provinciaux sont des partenaires à part entière de Statistique Canada dans la réalisation de ses programmes de statistiques agricoles,

Considérant que selon les directives administratives, la Division de l'agriculture doit récupérer les coûts du recensement agricole de 1986 et que pour ce faire la Division de l'agriculture doit facturer les utilisateurs de données,

Considérant que les provinces ne veulent pas, en tant que partenaires, payer pour l'information qu'elles collaborent à établir,

Le Comité fédéral-Provincial de la statistique de l'agriculture demande respectueusement au Ministre¹ responsable de Statistique Canada d'autoriser la Division de l'agriculture à ne pas facturer ses partenaires privilégiés et que le manque à gagner encouru ne soit pas une raison de coupure dans les programmes.

Le Comité demande aussi que les budgets nécessaires au maintien des programmes soient attribués à la Division de l'agriculture."

-
1. Le président du Comité fédéral-provincial de la statistique de l'agriculture a indiqué que cette proposition doit être présentée au prochain niveau d'autorité qui est le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et non au Ministre responsable de Statistique Canada.

Les membres ont reconnu cette procédure, mais ont quand même choisi de l'adresser au Ministre.

ANNEX -C- / ANNEXE -C-

PROTOCOLE D'ENTENTE

NOTE

Voici les modifications effectuées au Protocole d'entente, suivant l'application des recommandations provenant du Comité des Programmes. Ce protocole avait été approuvé par le Comité des Politiques avant l'application de ces dernières modifications.

- ° L'intégration des sections précisant les rôles respectifs de Statistique Canada et des agences statistiques provinciales et territoriales en une section s'intitulant "Rôles des associés du système statistique".
- ° Le remplacement du terme "contact provincial" à l'intérieur du document par "organisme statistique provincial"
- ° L'inclusion et la précision des politiques et des procédures opérationnelles existantes, concernant les relations avec les agences statistiques provinciales et territoriales, comme annexe au protocole d'entente.

PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LES RAPPORTS
ENTRE
LES ORGANISMES STATISTIQUES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX
ET STATISTIQUE CANADA

I Introduction

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux reconnaissent qu'une coopération et qu'une coordination efficaces entre les différents organismes statistiques gouvernementaux et au sein de ces derniers sont essentielles au bon fonctionnement du système statistique national. Afin de faciliter cette interaction, chaque gouvernement provincial et territorial a nommé un représentant de son secteur statistique. Ce mode de fonctionnement est avantageux pour toutes les parties qui agissent en tant qu'associés du système.

II Rôle des associés du système statistique

Les représentants provinciaux et territoriaux sont les chefs des organismes statistiques dont les mandats, les ressources et les activités varient grandement. Néanmoins, ils ont tous un rôle de base à jouer dans le système statistique national. Les points énoncés dans le présent protocole d'entente s'appliquent à tous les organismes statistiques provinciaux et territoriaux. Selon les besoins, une entente particulière avec l'un des organismes statistiques peut être établie bilatéralement entre Statistique Canada et l'organisme en cause (article III).

1. Statistique Canada reconnaît que le chef de chaque organisme statistique provincial ou territorial est le coordonnateur statistique au sein de son gouvernement. Ces chefs communiqueront les besoins statistiques de leurs gouvernements à Statistique Canada et s'assureront que l'information de Statistique Canada est efficacement diffusée dans leurs provinces et territoires respectifs. Pour souligner ce rôle, Statistique Canada tient les chefs des organismes statistiques au courant de ses relations avec les représentants provinciaux de leurs provinces ou territoires (annexe n^o 1).

2. Statistique Canada et les chefs des bureaux statistiques provinciaux et territoriaux sont membres du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. Ils sont représentés au sein des comités statistiques fédéraux-provinciaux. Pour inciter les provinces et territoires à participer aux travaux des différents comités, Statistique

Canada finance les déplacements d'un délégué de chaque province et territoire chaque fois que des réunions officielles du Conseil et de ses comités ont lieu (annexe n° 2).

3. Statistique Canada s'engage à maintenir avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux un mécanisme de consultation efficace sur les questions statistiques, en faisant appel au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et, dans un cadre moins structuré, en sollicitant les opinions et les évaluations desdits organismes.

4. Statistique Canada continuera de s'assurer que les bureaux statistiques provinciaux et territoriaux ont l'occasion de passer en revue la documentation importante et de discuter des grands enjeux avec ses représentants. Statistique Canada s'est engagé à garantir que les bureaux statistiques ont vraiment la chance d'influer sur ses priorités.

5. Chaque organisme statistique provincial et territorial s'engage à offrir ses services pour évaluer de façon constructive les activités des autres et de Statistique Canada, à soumettre ses propres activités à telles évaluations et à s'efforcer de trouver des solutions communes aux problèmes rattachés aux activités.

6. Statistique Canada reconnaît que les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et lui-même sont associés dans bon nombre d'activités de collecte et sont liés par des ententes en vertu de l'article 10 de la Loi sur la statistique. Statistique Canada favorisera le partage des données, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur la statistique. Les bureaux statistiques provinciaux et territoriaux favoriseront le partage des données statistiques entre les associés du système statistique national.

7. Statistique Canada et les organismes statistiques provinciaux et territoriaux s'engagent à favoriser l'échange de personnel entre eux (annexe n° 3).

8. Statistique Canada fournira à chaque organisme statistique provincial et territorial les documents décrits dans la politique sur la distribution des produits à ces organismes (annexe n° 4).

III Ententes bilatérales

Compte tenu du fait que les besoins de données et les moyens de diffusion de ces données varient beaucoup d'une région à l'autre actuellement, des ententes bilatérales

pourront être passées entre Statistique Canada et les différentes provinces et territoires, en complément du présent protocole d'entente général. Ces ententes seront distribuées aux autres provinces et territoires qui auront la possibilité de les adopter s'ils le désirent.

IV Désistement

Toute partie au présent protocole d'entente peut se désister à condition d'avoir préalablement indiqué par écrit son intention de le faire et ses motifs.

V Modifications

Le présent protocole d'entente peut être modifié à l'occasion par le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique.

Révisé le 21 septembre 1987
Division des communications

ANNEX -1- / ANNEXE -1-



Statistics Canada Statistique Canada
Ottawa, Canada

Copy on File
Copie au Dossier

RECORDS MANAGEMENT
GESTION DES DOCUMENTS

To - À 100-143-56/F-1

SEP 21 1987

File / Dossier
100-143-56/F-1

Chg'd. To / Transmis à

MEMORANDUM

NOTE DE SERVICE

DATE: September 16, 1987

TO: Assistant Chief
Statisticians
Directors General
Directors

FROM: Ivan P. Fellegi

SUBJECT: STATISTICS CANADA'S POLICY
ON INFORMING PROVINCIAL &
TERRITORIAL STATISTICAL
REPRESENTATIVES AND
REGIONAL DIRECTORS

DATE: le 16 septembre 1987

AUX: Statisticiens en chef
adjoints
Directeurs généraux
Directeurs

DE: Ivan P. Fellegi

OBJET: POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
D'INFORMER LES
REPRÉSENTANTS STATISTIQUES
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX
ET LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX

Please find attached, for your information, a copy of Statistics Canada's Policy on Informing Provincial & Territorial Statistical Representative and Regional Directors approved by the Policy Committee on August 26, 1987.

Veillez trouver ci-joint, à titre d'information, une copie de la politique sur l'obligation d'informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les Directeurs régionaux approuvée par le Comité des politiques le 26 août 1987.

Ivan P. Fellegi

Attachment

Pièce jointe

POLICY ON INFORMING PROVINCIAL &
TERRITORIAL STATISTICAL
REPRESENTATIVES AND REGIONAL
DIRECTORS

Policy statement

Statistics Canada will keep statistical representatives of the provinces and territories informed of developments with respect to the national statistical program. To this end, information on contacts with and visits to officials of the provinces and territories by Statistics Canada will be provided to the respective provincial and territorial statistical representatives and to regional directors.

Responsibilities

1. All Divisions (including Regional Offices)
 - Identify routine contacts with provincial and territorial officials and report these to the Government Relations Section, Communications Division, on an annual basis.
 - Inform the appropriate provincial and territorial statistical representative, of planned, non-routine visits by Statistics Canada staff to provincial and territorial government offices.

POLITIQUE SUR L'OBLIGATION
D'INFORMER LES REPRÉSENTANTS
STATISTIQUES PROVINCIAUX ET
TERRITORIAUX ET LES DIRECTEURS
RÉGIONAUX

Énoncé de politique

Statistique Canada tiendra les représentants statistiques des provinces et territoires au courant de l'évolution du programme statistique national. À cette fin les représentants statistiques provinciaux et territoriaux et les directeurs régionaux seront informés chaque fois que des fonctionnaires de Statistique Canada auront des contacts avec le représentants des provinces et territoires ou leur rendront visite.

Responsabilités

1. Toutes les divisions (y compris les bureaux régionaux)
 - Identifier les contacts courants avec les représentants provinciaux et territoriaux et en faire rapport annuellement à la Section des relations avec les administrations publiques de la Division des communications.
 - Informer les représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés des visites spéciales que le personnel de Statistique Canada prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.

- Provide a copy of correspondence from Statistics Canada to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate provincial and territorial statistical representative.

2. All Headquarters Divisions

- Inform the appropriate Regional Director of planned, non-routine visits by headquarters staff to provincial and territorial government offices.
- Provide a copy of correspondence from headquarters staff to provincial and territorial government officials, other than that of a routine nature, to the appropriate regional director.

3. Communications Division

- Compile information on routine contacts with provincial and territorial departments and once a year distribute it to:
(a) provincial and territorial statistical representatives;
(b) regional directors; (c) senior managers.

- Fournir aux représentants statistiques provinciaux et territoriaux concernés copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante, entre Statistique Canada et les représentants des administrations provinciales et territoriales.

2. Toutes les divisions du bureau central

- Informer le directeur régional concerné des visites spéciales que le personnel du bureau central prévoit faire dans les bureaux des administrations provinciales et territoriales.
- Fournir au directeur régional concerné copie de toute correspondance, sauf la correspondance courante entre le personnel du bureau central et les représentants des administrations provinciales et territoriales.

3. Division des communications

- Rassembler l'information sur les contacts courants avec les ministères provinciaux et territoriaux et distribuer cette information une fois par année: a) aux représentants statistiques provinciaux et territoriaux; b) aux directeurs régionaux; c) aux gestionnaires supérieurs.

- Ensures that the policy is applied in a consistent manner throughout the Agency.

- S'assurer que la politique est appliquée de façon uniforme dans tout le Bureau.

Definitions

Provincial and Territorial Statistical Representatives: Those persons named by the responsible Provincial Ministers and by Territorial governments as official representatives to the Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Routine contacts: Encounters or correspondence that are part of established program operations.

Inquiries:

Director, Communications Division, at 990-8223.

Définition

Par représentants statistiques provinciaux et territoriaux, on entend les personnes nommées par les ministres provinciaux responsables et par les gouvernements territoriaux pour les représenter officiellement au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique.

Par contact courant, on entend les rencontres ou l'échange de correspondance dans le cadre de l'exécution des programmes établis.

Demandes de renseignement:

Directeur, Division des communications, 990-8223.

ANNEX -2- / ANNEXE -2-

April 2, 1986

le 2 avril 1986

STATISTICS CANADA'S POLICY ON
PROVINCIAL AND TERRITORIAL
TRAVEL SUBSIDIES

POLITIQUE DE STATISTIQUE CANADA S
LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE
DÉPLACEMENT DES DÉLÉGUÉS
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

POLICY

Upon request, Statistics Canada shall pay transportation expenses for one delegate from each Province and Territory for every meeting of the Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy and its constituent Committees.

POLITIQUE

Sur demande, Statistique Canada défrayera les dépenses de déplacement pour un délégué de chaque province de chaque territoire pour toute réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et de ses comités constitutifs.

DEFINITIONS

- Transportation expenses are the cost of economy air fare and taxis according to Treasury Board regulations. Special arrangements may be made with the Provinces in order to obtain reduced rates, in accordance with policies and procedures of the Operational Planning and Finance Branch.
- Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy and Constituent Committees:

The Council is a consultative body chaired by the Chief Statistician of Canada and composed of senior officials appointed by the Premiers of each Province and the Commissioners of the Territories. The consultative system also includes a Program Committee and specific subject Committees, but does not include the Committee on Mineral Statistics since it is the administrative responsibility of the Department of Energy, Mines and Resources.

DÉFINITIONS

- Les dépenses de déplacement sont le coût du billet d'avion classé économique et des taxis selon les règlements du Conseil du Trésor. Des dispositions spéciales peuvent être convenues avec les provinces afin d'obtenir des tarifs réduits selon les politiques et les procédures de la Direction de la planification opérationnelle et des finances.
- Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique et comités constitutifs:

Le Conseil est un organisme consultatif présidé par le Statisticien en chef du Canada composé de fonctionnaires supérieurs nommés par les premiers ministres des provinces et les commissaires des territoires. Le système de consultation comprend également un Comité des programmes et de comités spécialisés, mais ne comprend pas le Comité de la statistique des minéraux, puisque celui-ci relève administrativement du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

RESPONSIBILITIES

i. Communications Division:

Pays for the transportation expenses of the provincial and territorial delegates through the Secretariat of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Monitors and reports annually to the Policy Committee on the costs of this travel subsidy program.

INQUIRIES

Inquiries concerning this policy are to be directed to the Director, Communications Division at 990-8223.

RESPONSABILITÉS

1. Division des communications:

Règle les dépenses de déplacement des délégués provinciaux et territoriaux par l'entremise du secrétariat du Conseil consultatif fédéral-provincial la politique statistique.

Surveille et fait rapport annuellement au Comité des politiques sur les coûts de ce programme de remboursement des dépenses de déplacement.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Les demandes concernant la prés. politique doivent être adressées au Directeur de la Division des communications au 990-8223.

ANNEX -3- / ANNEXE -3-

November, 1985

Novembre 1985

EXCHANGE OF STAFF

ÉCHANGE DE PERSONNEL

FEDERAL-PROVINCIAL
CONSULTATIVE COUNCIL ON
STATISTICAL POLICY

CONSEIL CONSULTATIF
FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA
POLITIQUE STATISTIQUE

PROPOSAL

It has been proposed by the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy that staff exchanges between Statistics Canada and Provincial Governments could be mutually beneficial. This paper will outline how these exchanges can be accomplished.

PROPOSITION

Le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique a proposé la création d'un programme d'échange de personnel, entre Statistique Canada et les administrations provinciales, qui serait avantageux pour tous les intervenants. Le présent document donne un aperçu de la mise en oeuvre de ces échanges.

ADVANTAGES OF STAFF EXCHANGES

Staff exchanges between Statistics Canada and other organizations have a number of benefits. They can help to:

- foster understanding and co-operation between Statistics Canada and other governments and organizations;
- assist managers and employees in increasing their understanding of the problems, work methods and areas of interest common to different sectors;

AVANTAGES DES ÉCHANGES DE
PERSONNEL

Les échanges de personnel entre Statistique Canada et d'autres organismes présentent de nombreux avantages:

- Ils peuvent créer un climat favorable à la compréhension et à la collaboration entre Statistique Canada et les autres administrations publiques et organismes.
- Ils peuvent aider les cadres et les employés à améliorer leur compréhension des problèmes, des méthodes de travail et des domaines d'intérêt communs à différents secteurs.

- facilitate the diffusion of knowledge among professionals in specialized fields of interest;
 - assist in the career development of employees;
 - provide high quality professional staff for assignment for critical or hard-to-fill vacancies.
- Ils peuvent faciliter la diffusion des connaissances entre les professionnels de diverses disciplines spécialisées.
 - Ils peuvent jouer un rôle dans l'avancement des employés.
 - Ils peuvent servir à doter des postes très importants ou difficiles à combler à l'aide de personnel professionnel hautement compétent.

EXCHANGE MECHANISM

In order to encourage staff exchanges, it is important to identify and utilize a program which is effective, but not overly cumbersome in lead time and "red tape" required. Also, the rights of the individual employees in terms of pay, benefits and job security must be safeguarded.

For these reasons, methods of exchange which would not protect these rights have been eliminated. An example is the use of leave without pay, a situation in which an employee has less job security, does not retain his/her pay and benefits, and must be placed on the staff or under contract to the employing organization. The use of Personal Service contracts has been discarded for similar reasons.

However, an appropriate exchange mechanism, "Interchange Canada" has been identified.

MÉCANISME D'ÉCHANGE

Afin d'encourager les échanges de personnel, il importe de monter un programme qui soit efficace, qui puisse démarrer rapidement et dont la procédure administrative ne soit pas trop lourde. Il faut en outre veiller à protéger les droits des employés à l'égard du traitement, des avantages et de la sécurité d'emploi.

Nous avons d'emblée éliminé les méthodes d'échange qui ne protègent pas ces droits. Les congés sans solde en sont un exemple, puisqu'ils représentent une situation dans laquelle l'employé a moins de sécurité d'emploi, ne conserve pas son traitement ni ses avantages et doit faire partie du personnel de l'organisme qui l'emploie, ou y travailler à forfait. L'utilisation des marchés de services personnels représente une autre solution qui n'a pas été retenue pour les mêmes raisons.

Le Conseil a toutefois trouvé un mécanisme d'échange convenable; il s'agit du programme "Échanges Canada".

INTERCHANGE CANADA

ÉCHANGES CANADA

This program has been designed to facilitate the temporary assignment of middle and senior levels of personnel between the Public Service and outside organizations including other levels of government. The primary objectives of these assignments are to encourage co-operation between organizations while gaining top quality professional staff support, and providing career development opportunities to staff members.

Ce programme vise à faciliter l'affectation temporaire du personnel aux niveaux intermédiaire et supérieur entre la Fonction publique et les organismes externes, y compris les autres ordres de gouvernement. L'objectif principal de ces affectations consiste à favoriser la collaboration entre les organismes, et ce, en employant les services de professionnels hautement compétents et en donnant aux employés concernés d'intéressantes expériences de travail.

This program has been used by Statistics Canada for a number of years to achieve these objectives, and provides a good degree of flexibility and ease of use.

Pour atteindre ces objectifs, Statistique Canada a recours depuis déjà un certain nombre d'années à ce programme, caractérisé par assez de souplesse et de facilité d'emploi.

Administration

Administration

The basis for the "Interchange Canada" exchange is a letter of agreement between the two organizations, outlining such aspects as the start and termination dates for the assignment, job title, financial responsibility, and conflict of interest guidelines.

Les échanges en vertu du programme susmentionné se font conformément à un protocole entre les deux organismes. On y définit par exemple les dates du début et de la fin de l'affectation, le titre du poste, la responsabilité financière ainsi que les directives concernant les conflits d'intérêt.

An employee on assignment with the Interchange Canada program receives his/her salary payment directly from the home organization, which arranges financial recovery from the host organization. Regarding

L'employé en affectation dans le cadre du programme Échanges Canada reçoit son traitement directement de son employeur régulier, qui prend les dispositions pour recourir les frais auprès de l'organisme hôte.

re-location expenses (if applicable), each organization normally pays for one move. Other expenses, such as training, would be borne by the host organization. If an individual on assignment to the Federal Government is performing duties at the EX or SM level, he or she must be counted against the appropriate management complement.

The Public Service Commission in Ottawa acts as the coordinating body in preparing the agreements. It should be noted that each sponsoring organization commits itself to guarantee re-employment within the organization to each employee at his/her current occupational group/level upon completion of the interchange assignment. As well, the agreements specifically state that the host organization will not offer continuing employment to the assignee at the end of the period.

Once the employee(s) and assignment(s) have been agreed to by the organizations, the Public Service Commission is contacted to prepare the letter of agreement. This normally requires 2-3 weeks.

The agreements are signed by the Deputy Minister (or equivalent) of each organization, the employee and a representative of the Public Service Commission.

Interchange Canada assignments normally last one to three years.

Pour ce qui est de la réinstallation (le cas échéant), chaque organisme assume habituellement les frais d'un déménagement. L'organisme hôte devrait accepter de payer les autres dépenses, comme celles relatives à la formation. Si une personne en affectation dans l'administration fédérale travaille à un poste EX ou SM, il doit compter dans les effectifs de la catégorie appropriée.

La Commission de la fonction publique à Ottawa agit à titre de coordonnateur de la préparation des ententes. Il est important de noter que chaque organisme parrain s'engage à redonner à l'employé, à la fin de l'échange, un poste au groupe et à l'échelon qu'il occupait au moment du départ. Par ailleurs, les ententes stipulent que l'organisme hôte ne devra pas offrir un emploi permanent à la personne échangée à la fin de la période.

Lorsque les organismes s'entendent au sujet de l'employé et de l'affectation, ils communiquent avec la Commission de la Fonction publique pour qu'elle prépare le protocole d'entente. Cette préparation prend habituellement deux ou trois semaines.

Les ententes sont signées par le sous-ministre (ou une personne occupant un poste équivalent) de chaque organisme, par l'employé ainsi que par un représentant de la Commission de la Fonction publique.

Les affectations dans le cadre d'Échanges Canada durent normalement d'une à trois années.

Selection of Candidates /
Assignments

It is recommended that a coordinating body or focal point in each organization determine both the available candidates in terms of willingness to undertake an assignment, skills and expertise, as well as the identified assignments regarding the knowledge and skills base required.

It may occur that a two-way exchange is mutually beneficial at a given point in time, or that an employee is assigned to another organization without an immediate exchange.

Sélection des candidats et des
affectations

Un service de coordination ou un point de contact dans chaque organisme devrait définir quels sont les candidats qui sont prêts à obtenir une affectation et quelles sont leurs compétences et connaissances, ainsi que les affectations qui pourraient être offertes, en tenant compte des connaissances et des compétences nécessaires.

Il se peut que des échanges bilatéraux soient avantageux pour les deux organismes, à un moment donné, ou qu'un employé soit affecté à un autre organisme sans que l'échange dans l'autre sens soit effectué immédiatement.

ANNEX -4- / ANNEXE -4-

POLICY ON THE DISTRIBUTION
OF PRODUCTS TO
PROVINCIAL AND TERRITORIAL
FOCAL POINTS

Policy Statement

Statistics Canada has a long standing tradition of cooperation with provinces and territories. In keeping with this tradition, Statistics Canada will provide through the Provincial and Territorial Focal Points:

- one set of all catalogued publications, on a complimentary basis.
- any other product or service negotiated as a result of contractual or quid pro quo agreement.

Provincial and Territorial Focal Points will be charged the standard rates for all other products and services.

Responsibilities

1. Dissemination Committee

- Coordinates and monitors the application of this policy.

2. Communications Division

- Arranges, and covers the costs of, distribution of all catalogued publications to each Focal Point.
- Monitors, and reports annually to the Policy Committee, on the costs of all complimentary distribution under this policy.
- Ensures that the policy is applied in a consistent manner throughout the Bureau.

POLITIQUE SUR LA DISTRIBUTION
DES PRODUITS AUX
CONTACTS
PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

Énoncé de la politique

Statistique Canada possède une longue tradition de collaboration avec les provinces et territoires. Pour poursuivre cette tradition Statistique Canada fournira à chaque contact provincial et territorial:

- à titre gracieux, une série de toutes les publications cataloguées.
- tout autre produit ou service offert à la suite d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.

Les contacts provinciaux et territoriaux devront payer les tarifs réguliers pour les autres produits et services.

Responsabilités

1. Comité de la diffusion

- Coordonne et assure le suivi de cette politique.

2. Division des communications

- Identifie et finance le coût de distribution à chaque point de contact de toutes les publications cataloguées.
- Contrôle et fait le compte rendu annuel au Comité des politiques des coûts de distribution à titre gracieux effectués d'après la présente politique
- S'assure que la politique est appliquée de façon uniforme dans le Bureau.

3. Other Divisions

- Provide products or services as per contractual or quid pro quo agreements.
- Inform the Communications Division of the cost of any products and services provided to the Provinces and Territories as a result of contractual or quid pro quo agreements.

Definitions

Provincial and Territorial Focal Points - Senior officials appointed to the Federal and Provincial Consultative Council on Statistical Policy by the Premier of each province.

Inquiries

Director, Communications Division, at 990-8223.

3. Autres divisions

- Fournissent les produits et services offerts dans le cadre d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.
- Informent la Division des communications du coût des produits et services fournis aux provinces et territoires dans le cadre d'un contrat ou d'un accord de réciprocité.

Définitions

Contacts provinciaux et territoriaux - Hauts fonctionnaires nommés au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique par le premier ministre de chaque province.

Renseignements

Directeur, Division des communications
990-8223.

ANNEX -D- / ANNEXE -D-

ÉBAUCHE

COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA STATISTIQUE SOCIALE

MANDAT

1. Il y aura un Comité fédéral-provincial de la statistique sociale qui sera responsable de la consultation fédérale-provinciale concernant les programmes de statistique sociale. Ses responsabilités ne relèveront pas d'un autre comité consultatif fédéral-provincial relevant du Conseil consultatif sur la politique statistique. C'est-à-dire, que le Comité coordonnera les contributions des agences statistiques provinciales et territoriales en assurant la planification, le développement et l'intégration des programmes de Statistique Canada dans les domaines suivants:

- Statistiques sur le logement
- Projet des bases de données sur les groupes cibles
- Projet des enquêtes sociales générales
- Statistiques sur les familles
- Statistiques sur l'éducation
- Statistiques culturelles
- Statistiques sur le tourisme
- Statistiques sur la santé et les incapacités
- Statistiques sur la sécurité sociale
- Statistiques sur les revenus, les dépenses, l'avoir et la dette des ménages

Le comité coordonnera son travail avec celui des autres comités fédéraux-provinciaux dans les domaines d'intérêt commun.

2. Le Statisticien en chef adjoint de Statistique Canada ayant la plus grande responsabilité dans le domaine de la statistique sociale sera le président du comité. Chaque agence statistique provinciale/territoriale sera représentée par un délégué à ce comité. Les divisions de Statistique Canada fourniront au comité, selon le besoin, des conseils ou une représentation pour faciliter la discussion de sujets particuliers.
3. En temps normal, le comité se réunira une fois l'an. Cependant, s'il y a entente entre le président et une majorité des délégués provinciaux et territoriaux, le comité pourra se réunir plus ou moins souvent. Le lieu et la date

de réunions futures seront déterminés, soit à chaque réunion du comité, soit par le président du comité, et le secrétariat central pour les relations fédérales-provinciales. L'ordre du jour de ces réunions sera préparé et distribué aussi tôt que possible et tout en assurant une consultation avec les délégués provinciaux et territoriaux.

4. Le comité fera état annuellement de ses activités au Conseil consultatif sur la politique statistique par l'intermédiaire du secrétariat central du Conseil; le Conseil fera également un compte rendu annuel de ses activités au comité.
5. L'hôte de chaque réunion fournira un endroit convenable pour celle-ci. En général, Statistique Canada se chargera du secrétariat du comité, ainsi que du matériel et du personnel du service d'interprétation simultanée.
6. Les délégués provinciaux et territoriaux au comité peuvent se faire accompagner aux réunions de tout personnel de soutien qu'ils jugent nécessaires.
7. Le procès-verbal de chaque réunion constatera les grands points de discussions, les décisions prises et les recommandations du comité; il sera préparé dans un délai n'excédant pas un mois suivant chaque réunion.

ANNEXE 8

Recensement de 1986;
Plans pour 1991

RECENSEMENT DE 1991 - CONSULTATION SUR LE CONTENU

Les consultations sur le contenu du recensement de 1991 se déroulent en deux étapes. La première étape, qui comprend les réunions consultatives et la présentation des recommandations et les mémoires, vient tout juste de se terminer (le 30 septembre). L'analyse des recommandations, des interventions et des mémoires ainsi que l'élaboration du rapport final continueront jusqu'au 31 décembre. Un essai national doit avoir lieu en octobre 1988, et le contenu du questionnaire sera déterminé, en grande partie, par les recommandations du rapport final. À la suite de l'analyse des résultats de l'essai national (et des autres études), des options concernant le contenu du recensement seront présentées au Cabinet à la fin de 1989.

Puisque l'analyse des commentaires et des mémoires n'a débuté qu'en septembre, il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Mais, pour certains sujets, il est possible d'identifier des tendances qui sont indicatives des conclusions auxquelles aboutira l'analyse. Une majorité importante des commentaires touche les personnes du troisième âge; en effet, il semble y avoir un manque d'information au sujet de cette population, plus précisément de leurs besoins en logement ainsi que du soutien que leur apporte leur famille.

Les questions ethnoculturelles suscitent aussi un vif intérêt. Il est bien entendu que les utilisateurs des données veulent obtenir du recensement des chiffres sur les minorités visibles. Les participants ont jugé à l'unanimité que la question actuelle sur l'origine ethnique ne permet pas d'obtenir les données dont les Canadiens ont besoin, car elle touche de façon plutôt ambiguë aux trois concepts suivants: la race, l'origine ethnique déterminée en fonction de celle de l'ancêtre du choix du répondant et le groupe ethnique avec lequel le recensé s'identifie.

Il a été suggéré à plusieurs reprises que les questions du recensement soient modifiées en fonction des changements qui ont eu lieu au niveau des conditions sociales du pays. Il a été proposé, par exemple, de modifier la question sur l'état matrimonial afin d'obtenir de meilleures données sur les unions de fait et les unions consensuelles. Il a été également proposé que l'âge et l'état matrimonial ne soient pas des facteurs limitatifs pour mesurer le taux de fécondité.

Quant aux enquêtes post-censitaires, la plupart des personnes consultées croient qu'elles représentent un véhicule efficace en ce qui a trait à la collecte de données additionnelles et qu'elles minimisent le fardeau de réponse des répondants. Il nous a été proposé d'effectuer des enquêtes post-censitaires sur les personnes du troisième âge, les victimes de crimes, les loisirs et les garderies. On n'a pas accordé une grande priorité à une reprise de l'enquête post-censitaire auprès des personnes handicapées, en 1991.

Les résultats des consultations sur le contenu, ainsi que les autres aspects de la planification du recensement de 1991, seront discutés en détail à la prochaine réunion du comité fédéral-provincial sur le recensement, qui aura lieu le 9 décembre 1987.

ANNEXE 9

Le système statistique national

CHANGEMENTS APPORTÉS À LA COMPOSANTE PROVINCIALE-
TERRITORIALE DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL

Lorsque je me suis lancé dans la préparation de cet exposé à la demande du Comité du programme du Conseil, j'étais heureux d'avoir l'occasion (ou l'excuse) de replonger au coeur du sujet. J'étais très conscient de l'impact plutôt négatif des changements apportés à la composante provinciale-territoriale du Système statistique national sur le "Central Statistics Bureau" (CSB) de la Colombie-Britannique. Je m'étais aussi rendu compte, mais dans une moindre mesure, de la situation à laquelle mes collègues des autres provinces et territoires avaient dû faire face. J'en ai donc profité pour faire un tour d'horizon plus ou moins systématique de ces changements. Je m'intéresse aux travaux du Conseil depuis sa première réunion, en 1974.

Je me propose de vous présenter ce matin une vue d'ensemble de la situation en vous faisant un résumé des résultats de l'enquête que j'ai menée. Cet exposé sera suivi de quelques remarques générales et de suggestions quant à la ligne de conduite que nous pourrions adopter, ce qui fera peut-être l'objet de discussions. J'ai le sentiment que nous tous, ici présents, sommes heureux de pouvoir discuter librement des améliorations possibles du Système statistique national. Mais disons d'abord quelques mots sur les origines de ce système et sur les buts poursuivis.

Lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la statistique économique en mai 1973, il a été décidé de remplacer cette conférence par un conseil élargi. Donnant suite à cette résolution, le ministre responsable de Statistique Canada a demandé au premier ministre de chaque province et aux commissaires des gouvernements des territoires de nommer un haut fonctionnaire (un sous-ministre adjoint de préférence) pour faire partie du nouveau Conseil, présidé par le statisticien en chef du Canada.

Lors de sa première réunion, les 7 et 8 novembre 1974 à Ottawa, le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique adoptait ses éléments constitutifs et créait un secrétariat au sein de Statistique Canada pour desservir les comités techniques et s'occuper des affaires courantes entre les réunions du Conseil. Même si la plupart d'entre vous n'étiez pas présents lors de cette première assemblée, vous connaissez tous ces circonstances. Si j'en fais mention, c'est uniquement dans le but de souligner pourquoi et dans quel état d'esprit ce conseil a été créé.

Le principal objectif du Conseil était de "doter le Canada d'un appareil statistique plus efficace et mieux coordonné". Jusqu'alors, les divers comités fédéraux-provinciaux qui s'étaient formés autour de sujets particuliers fonctionnaient plutôt isolément. Cependant, il y avait des priorités à établir, des possibilités d'intégration, des besoins législatifs à combler, des mesures fédérales provinciales à prendre en concertation dans certains domaines, etc. Tout cela demandait non seulement une plus grande coordination, mais aussi la mise sur pied d'un organisme central dans chaque province et territoire pouvant intervenir auprès du gouvernement en matière de statistiques.

Ce conseil a été conçu comme un organisme qui assurerait la direction nécessaire pour faire fonctionner un système statistique national avec coordination et méthode. Pour accomplir cette tâche, les membres du Conseil étaient considérés comme des "partenaires". Il ne s'agissait pas de mettre sur le même pied les activités statistiques des provinces et des territoires et celles de Statistique Canada, mais plutôt de reconnaître implicitement la structure politique et le partage des pouvoirs au Canada. Un système statistique véritablement national doit respecter les champs de juridiction et les politiques de chaque gouvernement. Le Conseil devait donc être composé de représentants égaux agissant de concert et assumant direction et leadership en matière de statistiques au Canada.

Il est à signaler que le Système statistique national comporte d'autres caractéristiques, officielles et officieuses, sans parler du rôle très prisé que joue le Canada au niveau international dans le domaine de la coopération et du développement des statistiques. D'innombrables relations statistiques se créant, tant à l'intérieur des gouvernements qu'entre les gouvernements et les entreprises, entre les gouvernements et les citoyens en général, ainsi qu'entre les divers gouvernements qui font partie, dans le véritable sens du terme, du Système statistique national. Le but visé par la création du Conseil était d'imposer des limites, de rassembler si on veut des énergies dispersées, de les réunir en un tout le plus cohérent possible.

Le Conseil est-il parvenu à ses fins en treize ans d'existence? Pas tout à fait, évidemment. C'est un organisme en constante évolution, donc sujet à changement. Toutefois, il continue de représenter une véritable tribune où de nombreuses questions d'intérêt national peuvent être débattues. Il sert également de point de repère dans un environnement très complexe.

Le travail accompli par le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique a été examiné pour la dernière fois en 1983, lorsque Wilf Falk en a présenté une évaluation devant ses membres. Quelques-uns des problèmes décrits par M. Falk et qui se posaient à long terme existent encore aujourd'hui, bien que leur importance relative ait pu changer avec l'émergence de nouveaux problèmes. Nous avons tous pris connaissance du rapport rédigé par M. Falk; je n'ai pas l'intention de m'y étendre davantage. Passons maintenant à la situation actuelle.

Comme vous le savez, un questionnaire (que vous trouverez en annexe, ainsi que les réponses détaillées) a été envoyé à tous les membres du Conseil afin de savoir comment la situation avait évolué depuis 1983. Les questions se rapportaient à deux domaines : les

changements relatifs au rôle, à l'importance et au financement des opérations statistiques des provinces et des territoires et les relations entre les différentes instances et Statistique Canada. Ces questions sont généralement assez vastes pour permettre d'entrer dans les détails. Voici un résumé des résultats obtenus:

Question 1 Changements apportés à la législation

On note un progrès dans la législation concernant les statistiques en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. La législation du Québec a également été modifiée pour permettre la récupération des coûts. Les Territoires du Nord-Ouest projettent eux aussi de légiférer en matière de statistiques.

Question 2 Changements dans les rapports hiérarchiques

En Ontario et en Saskatchewan, les bureaux de statistiques relèvent maintenant d'un niveau hiérarchique inférieur. On s'attend à ce qu'il en soit de même pour l'Alberta. Les deux bureaux des territoires sont maintenant du ressort de leur Conseil exécutif et le bureau du Manitoba relève du secrétariat du Conseil des ministres.

Question 3 Principaux changements organisationnels

Aspect positif: le Bureau de la statistique du Nouveau-Brunswick a été créé en 1984 et le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) a obtenu le mandat de s'occuper des aspects statistiques du registre de la population. Aspect négatif, maintenant : certaines fonctions statistiques ont été quelque peu décentralisées en Ontario; par ailleurs, les bureaux de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont connu des restrictions organisationnelles.

Question 4 **Changements dans la dotation en personnel, les budgets et la classification des emplois. Comparaison avec les autres secteurs de votre gouvernement**

Le nombre d'employés et les budgets ont été réduits, parfois considérablement, dans toutes les provinces à l'exception du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard qui n'ont pas subi de changements, et des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon où l'on a une augmentation. Dans la plupart des cas, les compressions ont été soit identiques, soit supérieures à celles qu'ont subies les autres secteurs gouvernementaux.

Question 5 **Changements dans l'affectation des postes budgétaires**

Comme on le leur demandait, tous les bureaux recherchaient l'efficacité, même s'ils disposaient de moins de ressources. À cet égard, la plupart des membres considèrent que l'utilisation généralisée d'ordinateurs personnels a joué un rôle clé pour satisfaire aux exigences. Quelques bureaux ont aussi mis en commun plus de projets et partagé certains coûts avec d'autres secteurs gouvernementaux. Ils ont aussi, dans quelques cas, eu recours à des employés temporaires et à des entrepreneurs. Il semble que celui de la Colombie-Britannique compte davantage sur des ressources extérieures que ceux des autres provinces ou territoires. La disposition fédérale relative à la récupération des coûts qui s'applique à Statistique Canada n'a fait qu'exacerber la situation déjà difficile pour les membres du Conseil.

Question 6 **Principaux changements en ce qui a trait aux priorités du programme et effets des nouvelles technologies sur vos activités**

Comme il a été dit plus haut, l'utilisation d'ordinateurs personnels est devenue essentielle au bon fonctionnement des bureaux statistiques des provinces

et des territoires. Les membres du Conseil, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, en ont donc tenu compte dans leur planification et dans l'établissement de leur budget. Les membres accordent désormais moins d'importance aux programmes de publication et ont de plus en plus recours aux nouvelles technologies pour diffuser l'information. Quelques membres semblent s'orienter vers l'établissement de bases de données spécialisées, tandis que d'autres, dont l'Alberta, ont abandonné une partie de leur programme. La Colombie-Britannique, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, le Manitoba et peut-être l'Ontario semblent lier plus étroitement leurs activités aux priorités de leurs gouvernements respectifs et aux besoins des organismes gouvernementaux en matière de nouvelles politiques et d'évaluation des programmes existants.

Question 7 Déplacements et participation au processus consultatif

Compte tenu de l'importance des remboursements par Statistique Canada, tous les membres peuvent se rendre à intervalles plus ou moins réguliers à Ottawa ou dans toute autre ville canadienne où ont lieu les réunions. La Colombie-Britannique est peut-être le seul membre qui n'a pu participer à une réunion du Conseil, la permission de voyager à l'extérieur de la province n'ayant pas été accordée à son représentant. Les restrictions quant aux déplacements des fonctionnaires ont l'air de s'atténuer en Colombie-Britannique, mais l'avenir est encore incertain.

Question 8 Obligation de récupérer les coûts ou de générer des revenus

Bien que la question de la récupération des coûts ait été débattue dans plusieurs provinces, ce n'est qu'au Manitoba qu'un montant a été fixé. Pour l'exercice financier en cours, le Manitoba devrait récupérer 60 000 \$, soit environ 14 % de son enveloppe budgétaire. Le Bureau des statistiques du Manitoba (BSM) a renoncé

à son projet de récupération totale des coûts en trois ans. Au Québec, une nouvelle loi permet la récupération des coûts, mais le BSQ n'est pas encore soumis à l'obligation de mettre en oeuvre sur une grande échelle les mesures prévues.

Question 9 Relations avec les autres points de contact, les bureaux régionaux de Statistique Canada et Ottawa

On considère que les relations entre provinces et territoires sont bonnes. Il est cependant regrettable que les représentants communiquent si peu souvent entre eux.

En ce qui concerne les relations avec les bureaux régionaux de Statistique Canada, les membres les décrivent comme étant généralement satisfaisantes. Le Manitoba préfère traiter avec Winnipeg plutôt qu'avec le nouveau bureau des Prairies à Edmonton.

Les relations avec Statistique Canada se sont détériorées en raison de la récupération des coûts. Parfois, il s'agit de montants insignifiants, mais ils n'en causent pas moins un réel mécontentement. Les membres se demandent quelle serait une juste répartition entre les partenaires du Système statistique national. L'Alberta indique que, comme par le passé, le personnel de Statistique Canada à Ottawa ne tient pas toujours les membres du Conseil au courant de ses activités, même si elles sont de juridiction provinciale.

Question 10 Importance de votre organisme au sein de votre gouvernement

Les organismes statistiques, sauf peut-être en Ontario et en Saskatchewan, ont conservé leur importance au sein de leurs gouvernements respectifs. La position du bureau du Nouveau-Brunswick s'est raffermie, grâce à de nouvelles mesures législatives et à son récent statut d'organisme. Les organismes statistiques des

territoires, contrairement à la plupart des autres membres du Conseil, font partie du bureau du conseil exécutif de leurs deux gouvernements.

Question 11 **Facteurs touchant des changements positifs et négatifs**

La plupart des gouvernements ont adopté des mesures de restriction entraînant des réductions de personnel et des compressions budgétaires désastreuses pour les organismes statistiques. Les membres du Conseil subissent également le contrecoup de certaines mesures du gouvernement fédéral obligeant Statistique Canada à récupérer ses coûts et imposant des frais aux partenaires du système statistique.

Par ailleurs, l'enquête a permis de déceler des facteurs positifs, par exemple l'utilisation accrue des ordinateurs personnels, de l'édition et d'autres technologies nouvelles.

Voilà donc en résumé les principaux résultats de ma petite enquête, question par question. Je crois qu'il est également possible d'en tirer des conclusions générales sur notre situation à tous. À cette fin, je me dois d'aborder la question d'un point de vue encore moins scientifique que jusqu'à présent. Je vous présente donc ces quelques observations supplémentaires, supputations ou conjectures, dans l'espoir de susciter un débat. Que les membres du Conseil n'hésitent pas à me corriger si je fais fausse route.

Tout d'abord, la situation semble très différente dans les provinces, d'une part, et dans les territoires, d'autre part. Les organismes statistiques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest semblent à peu près les seuls à connaître une augmentation en ce qui concerne les ressources, donc une plus grande influence. Ils sont les seuls (à part celui du Nouveau-Brunswick) qui relèvent directement du sous-ministre du conseil exé-

cutif; en outre, ils font maintenant partie intégrante de leurs structures gouvernementales respectives lesquelles sont en voie d'élaboration.

Qu'en est-il des provinces? La conjoncture n'est pas très favorable. Nous avons presque tous dû faire face à des réductions de personnel, la plupart du temps plus importantes que l'ensemble des réductions imposées par nos gouvernements. Beaucoup ont subi de sérieuses compressions budgétaires, réelles et non simplement nominales. Les changements organisationnels et hiérarchiques qui en ont résulté ont contribué à affaiblir plutôt qu'à raffermir la position des provinces. J'en conclus que la composante provinciale du Système statistique national est actuellement à son déclin. Je constate cependant que malgré toutes les pressions que nous subissons, nous sommes toujours là. Chacun des partenaires peut encore se faire entendre en matière de statistiques. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Il n'en reste pas moins qu'au cours des quatre ou cinq dernières années, nous avons subi des pertes et que nous n'avons aucun moyen de savoir si cette tendance à la baisse a été stoppée.

Pour la plupart des organismes centraux de statistique, compressions et restrictions prolongées sont survenues à un moment critique. À l'exception peut-être d'un ou deux de ces organismes, ils n'en étaient qu'au tout début de leur existence et avaient besoin d'appuis. Ils étaient en voie d'acquérir, dans un certain nombre de domaines clés, les connaissances et compétences nécessaires à la "valeur statistique ajoutée" (qu'il s'agisse d'estimations calculées, de modèles ou de prévisions utilisables dans leurs propres champs de juridiction) dont les gouvernements ont besoin et qui les distingueraient des simples agents de diffusion de données. D'autres réductions de personnel et de budget pourraient compromettre sérieusement les activités de certains de nos membres.

J'ajouterai que je sais fort bien que Statistique Canada n'était pas à l'abri des récents événements. Restrictions et compressions étaient également monnaie courante dans l'administration fédérale et Statistique Canada a dû s'adapter aux priorités d'un nouveau gouvernement et aux changements apportés pendant la période en question. Certaines mesures de recouvrement des coûts lui ont été imposées, principalement dans le but d'équilibrer une grande partie des dépenses engagées pour le recensement de 1986, source d'information qui nous est essentielle. En outre, Statistique Canada a dû procéder à certains ajustements internes et remettre en question ses priorités à la lumière des circonstances. Toutefois, j'ose avancer que les répercussions sur Statistique Canada ne se comparent pas à celles subies par certaines provinces.

À mon avis, nous assistons au déclin du Système statistique national, ce qui se caractérise par une composante provinciale très affaiblie. Des questions viennent tout naturellement : y a-t-il lieu pour chacun de nous de s'inquiéter? Faut-il prendre des mesures correctives? Par exemple, dois-je, en Colombie-Britannique, m'inquiéter d'un changement dans les rapports hiérarchiques en Saskatchewan ou d'une décentralisation de certaines activités statistiques en Ontario? Au Québec, doit-on se préoccuper du fait que la Colombie-Britannique a perdu un certain nombre de postes? Je prétends que tout ce qui affaiblit un membre du Conseil est susceptible de nuire à tous les autres membres et d'entraver tout le système.

Un affaiblissement continu de la composante provinciale du Système statistique national aurait des conséquences néfastes. Statistique Canada en retirerait moins d'informations sûres, aurait moins de réactions constructives. Notre cause risquerait d'être défendue moins vigoureusement au sein des gouvernements provinciaux. Je crois qu'il y aurait également tendance à relâcher les efforts d'intégration des données; on subirait davantage de pressions pour s'implanter au

niveau des provinces. On assisterait alors à une fragmentation croissante et à l'apparition d'un fatras de mécanismes consultatifs de rechange.

L'affaiblissement de la composante provinciale entraînerait inmanquablement de graves conséquences et je suis certain que chacun pourrait en trouver d'autres que celles brièvement évoquées ici. C'est pourquoi, à mon avis, nous ne devons plus nous demander s'il y a lieu de faire quelque chose pour renforcer le processus consultatif et la composante provinciale du Système statistique national, mais bien quelles mesures nous devons prendre pour ce faire. Si mon raisonnement est bon (et je sais que vous n'hésitez pas à me corriger si vous croyez que je me laisse trop influencer par ma propre expérience), nous devrions déterminer au cours de la présente réunion les mesures à prendre pour résoudre le problème.

Que devrions-nous faire? Je ne saurais le dire avec certitude. Devons-nous envisager pour Statistique Canada et ses partenaires des ententes nouvelles et d'un niveau supérieur, comparables aux ententes de développement économique et régional (EDER) conclues entre le gouvernement fédéral et les provinces? De telles ententes feraient-elles avancer la cause de la statistique auprès des gouvernements provinciaux? Peut-être devrions-nous comparer la fonction statistique, chez nous, à celle d'autres pays.

Il existe d'autres modèles présentant des avantages qui pourraient s'appliquer à notre situation. Je ne sais vraiment pas quelle solution nous devrions adopter et je suppose que nous pourrions continuer à nous interroger longuement sur ce sujet. J'aimerais tout de même tirer une conclusion. Étant donné la gravité de la situation et la nécessité de trouver des solutions pratiques, je propose qu'un comité soit formé dans le but d'examiner comment la composante provinciale-territoriale du Système statistique national pourrait

être renforcée et de faire des recommandations à cet effet lors de la prochaine réunion du Conseil. Je propose de plus que ce comité retienne les services d'un expert-conseil qui réaliserait une étude approfondie du système et qui l'aiderait à formuler ses recommandations.

J'ai été très heureux de pouvoir participer une nouvelle fois aux travaux du Conseil. Je n'ai jamais cessé de suivre son cheminement, même si d'autres événements m'ont empêché d'y prendre une part plus active. Je vous remercie d'avoir écouté avec une si grande attention les quelques réflexions que je voulais vous livrer.

Octobre 1987

QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AUX MEMBRES DU CONSEIL

PROVINCE/TERRITOIRE _____

Décrivez votre expérience dans les domaines qui suivent depuis 1983 :

1. Changements apportés à la législation

2. Changements dans les rapports hiérarchiques

3. Principaux changements organisationnels

4. Changements dans la dotation en personnel, les budgets et la classification des emplois

Comparaison avec les autres secteurs gouvernementaux

5. Changements dans l'affectation des postes budgétaires (par exemple, plus de contrats, importance accrue de Statistique Canada)

6. Principaux changements en ce qui a trait aux priorités du programme (par exemple, plus de publications, usage croissant des ordinateurs)

Quels sont les effets des nouvelles technologies sur vos activités?

7. Déplacements et participation au processus consultatif

8. Obligation de récupérer les coûts ou de générer des revenus

9. Relations avec les autres provinces et territoires :

les bureaux régionaux de
Statistique Canada :

Statistique Canada (Ottawa) :

10. Importance de votre organisme au sein de votre gouvernement

11. Facteurs les plus importants ayant entraîné des changements
positifs ou négatifs

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

DÉCRIVEZ VOTRE EXPÉRIENCE DANS LES DOMAINES QUI SUIVENT :

Question 1 Changements apportés à la législation

- T.-N. Aucun.
- Î.-P.-É. Aucun.
- N.-É. Des articles supplémentaires de la Loi sur la statistique de 1971 ont été promulgués en août 1983 relativement aux ententes prévues à l'article 10. L'organisme n'existe encore que sur papier.
- N.-B. Loi sur la statistique promulguée pour la première fois en 1984.
- Qc La loi a été amendée pour permettre la récupération des coûts grâce à un fonds renouvelable.
- Ont. Aucune réponse.
- Man. Aucun.
- Sask. Aucun.
- Alb. Aucun.
- C.-B. Aucun.
- Yukon Aucun changement. Il n'existe encore aucune loi sur la statistique. Un avant-projet de loi a été préparé.
- T. N.-O. Projet de promulguer une loi sur la statistique.

Question 2 Changements dans les rapports hiérarchiques

- T.-N. Aucun.
- Î.-P.-É. Aucun changement. Le statisticien en chef relève encore du sous-ministre des Finances.
- N.-É. Aucun.
- N.-B. Avant la promulgation de la loi, le bureau relevait du sous-ministre des Finances; après il relevait du président du secrétariat du Conseil des ministres.
- Qc Le BSQ fait maintenant partie du ministère des Finances après avoir relevé du Développement économique.
- Ont. Est passé d'une direction relevant d'un sous-ministre adjoint à un gestionnaire relevant d'un directeur.
- Man. Aucun.
- Sask. Relevait du sous-secrétaire du Conseil exécutif et relève maintenant du bibliothécaire provincial, ministère de l'Éducation.
- Alb. On prévoit dans un proche avenir de passer d'un sous-ministre à un sous-ministre adjoint comme au début des années 1980.
- C.-B. En 1983, le CSB relevait du sous-ministre adjoint, Économie et Statistique. Le CSB est maintenant séparé, le statisticien provincial (équivalent au sous-ministre adjoint) relevant du sous-ministre.
- Yukon Relevait du sous ministre du Développement économique et relève maintenant du sous-ministre du Conseil exécutif.
- T. N.-O. Relève du sous-ministre du Conseil exécutif.

Question 3 Principaux changements organisationnels

- T.-N. Aucun.
- Î.-P.-É. Aucun.
- N.-É. Aucun.
- N.-B. Le Bureau de la statistique du Nouveau-Brunswick a été fondé en 1984. Il est aussi responsable des analyses et des prévisions macroéconomiques.
- Qc Le registre de la population a été transféré au BSQ en 1985-1986 (seulement pour les aspects statistiques de l'état civil).
- Ont. Les statistiques démographiques et les comptes économiques sont séparés du reste des statistiques.
- Man. Lors d'une réorganisation générale en novembre 1983, le gouvernement a créé le ministère des Services de l'emploi et de la Sécurité économique en janvier 1984. Le BSM a été transféré au nouveau ministère.
- Sask. Importance diminuée.
- Alb. On est passé de 6 à 4 divisions. Les divisions consacrées aux enquêtes et aux systèmes ne sont plus séparées.
- C.-B. On est passé de 3 à 2 directions. Le ministre a élargi les responsabilités (on ne connaît pas les changements à venir). Projet de changements internes au CSB.
- Yukon On est passé d'une sous-division d'un ministère en 1983 à une direction puis à un bureau semi-autonome relevant du Conseil exécutif.
- T. N.-O. Aucun.

Question 4a Changements dans la dotation en personnel, les budgets et la classification des emplois

- T.-N. Un poste de bureau non encore comblé.
- Î.-P.-É. Aucun.
- N.-É. On est passé de 5 à 4 employés.
- N.-B. Aucune augmentation du personnel. Le budget s'est accru comme pour les autres secteurs gouvernementaux (augmentation inférieure à l'inflation).
- Qc On est passé de 241 employés en 1983-1984 à 209 employés en 1987-1988. Le budget a diminué de un million de dollars pour la même période.
- Ont. On est passé de 49 à 16 employés (7 des 49 employés travaillaient dans les statistiques démographiques et les comptes économiques). Le budget a diminué de moitié entre 1983 et 1987.
- Man. Depuis 1983-1984, le RSM a perdu 4 employés. Le budget est inférieur au sommet atteint en 1983-1984, mais il est maintenant en augmentation.
- Sask. On est passé de 7 à 5 années-personnes. Le budget est passé de 296 000 \$ à 251 000 \$.
- Alb. En ans, on est passé à 35 emplois à plein temps (EPT), soit une réduction du personnel de 37 %. Le budget, accusant une baisse de 8,5 %, est maintenant légèrement supérieur à deux millions.
- C.-B.
- | | <u>1983-1984</u> | <u>1987-1988</u> | |
|---------------|------------------|------------------|--|
| EPT | 32 | 23 | On a compté jusqu'à 62 EPT et entrepreneurs à un moment donné. |
| Entrepreneurs | 8 | 12 | |
| | 40 | 35 | |
- Yukon On est passé de 2 employés en 1983 à 5 employés, dont 3 entrepreneurs. Augmentation modérée du budget.
- T. N.-O. On est passé de 4 années-personnes en 1983 à 6 employés. Un budget a été établi.

Question 4b Comparaison avec les autres secteurs gouvernementaux

- T.-N. Idem.
- Î.-P.-É. Sans objet.
- N.-É. Le gouvernement a éliminé en tout 200 postes grâce à un programme de retraite anticipée. D'autres coupures sont prévues.
- N.-B. Idem.
- Qc Les réductions de personnel et de budget ont été légèrement plus élevées que pour le reste du gouvernement.
- Ont. Coupures importantes. Part du budget consacrée aux nouvelles technologies plus élevée que pour la plupart des autres secteurs du ministère.
- Man. Répercussions négatives plus importantes pour le BSM que pour le reste du gouvernement. Le bureau faisait, semble-t-il, double emploi avec Statistique Canada.
- Sask. Le personnel du bureau de la statistique a été réduit de 30 % contre 10 % pour l'ensemble du gouvernement.
- Alb. Réductions plus importantes de personnel, diminution des compressions budgétaires.
- C.-B. Les coupures effectuées au CSB ont été de 28 %, alors qu'elles se chiffraient à 15 % au gouvernement depuis 1983. Avant cette date, on avait également effectué des coupures. Passation de nombreux marchés.
- Yukon Augmentation du personnel. La situation du bureau des statistiques est relativement meilleure que pour le reste du gouvernement.
- T. N.-O. Comme pour l'ensemble du gouvernement.

- Question 5 Changements dans l'affectation des postes budgétaires (par exemple, plus de contrats, importance accrue de Statistique Canada)
- T.-N. L'augmentation des frais exigés par Statistique Canada a entraîné une hausse des dépenses et une diminution des activités.
- Î.-P.-É. Diminution des dépenses consacrées aux publications. Aucun achat de Statistique Canada.
- N.-É. Augmentation des fonds alloués à l'achat de données de Statistique Canada.
- N.-B. Légères augmentations de la part du budget consacrée aux données de Statistique Canada et aux micro-ordinateurs.
- Qc Quelques contrats de louage de services. Augmentation de la récupération des coûts ou du partage des coûts avec la clientèle.
- Ont. Augmentation des contrats de programmation et du recours aux nouvelles technologies dans le domaine de la publication.
- Man. Les fonds résultant des postes vacants sont maintenant utilisés pour payer des employés temporaires travaillant à un taux horaire. Aucun fonds alloué pour acheter des données de Statistique Canada.
- Sask. Nette diminution. Budget de fonctionnement en baisse de 5 %.
- Alb. Toutes les catégories budgétaires ont été réduites de 8 à 80 %, sauf le traitement des données.
- C.-B. Fonds alloués à des projets gouvernementaux hautement prioritaires. Les activités du CSB se sont modifiées pour tenir compte des priorités du gouvernement.
- Yukon Augmentation des dépenses pour l'achat de matériel de Statistique Canada.
- T. N.-O. Plus grande proportion du budget consacrée au matériel de Statistique Canada, aux achats de micro-ordinateurs et au transfert de données.

Question 6

Principaux changements en ce qui a trait aux priorités du programme (par exemple, plus de publications, usage croissant des ordinateurs)

Effets des nouvelles technologies sur vos activités

- T.-N. L'informatique permet une meilleure mise à jour des données et un temps de réponse plus rapide, grâce à la diffusion des données par disque.
- Î.-P.-É. Acquisition de 2 micro-ordinateurs permettant d'améliorer la productivité.
- N.-É. Se consacre encore à des travaux autres que la statistique; n'a pas suivi l'évolution technologique.
- N.-B. Exploitation et analyse des données de concert avec d'autres ministères. Utilisation des ordinateurs personnels pour l'analyse et la diffusion des données.
- Qc Projet de système informatique adopté. Utilisation accrue de l'informatique dans tous les aspects du travail statistique.
- Ont. . Utilisation croissante des ordinateurs et travaux régionaux et sectoriels.
. Moins de publications.
. Nécessité de constituer des bases de données pour le bureau des politiques économiques.
- Man. Intégration du BSM et des travaux de statistique des autres ministères : exploitation des données, planification des programmes, analyse des politiques. L'utilisation de 11 micro-ordinateurs est considérée comme essentielle.
- Sask. La nouvelle technologie a probablement sauvé le bureau, en lui permettant d'améliorer sa productivité, même avec des ressources moindres.
- Alb. Trois grands sondages sur le secteur privé ont été abandonnés. Les services aux clients non gouvernementaux ont été réduits. Le recours aux micro-ordinateurs a augmenté considérablement.
- C.-B. Les publications ne sont pas le principal outil de diffusion. Utilisation de toutes les techniques informatiques. Les dépenses de Statistique Canada sont en hausse, mais ne représentent pas une part très élevée du budget. L'informatique nous permet de suivre l'évolution et de modifier nos méthodes.

Question 6 (suite)

- Yukon Utilisation accrue des compétences du bureau par d'autres secteurs du gouvernement du Yukon. Haut degré d'utilisation du processeur central et des micro-ordinateurs.
- T. N.-O. Plus grande participation aux enquêtes. Soutien accru au ministère des Finances pour l'élaboration des budgets et les négociations avec le gouvernement fédéral.

<u>Question 7</u>	Déplacements et participation au processus consultatif
T.-N.	Aucun changement.
Î.-P.-É.	Aucun problème.
N.-É.	Aucun changement.
N.-B.	Aucun changement.
Qc	Aucun changement.
Ont.	Aucun changement.
Man.	Approbation obligatoire du ministère pour les déplacements à l'extérieur de la province. Soutien financier de Statistique Canada essentiel.
Sask.	Situation incertaine pour le moment. Le budget des déplacements est actuellement contesté.
Alb.	Les déplacements sont encore autorisés, mais une diminution du budget réduira les déplacements à destination d'Ottawa.
C.-B.	Budget des déplacements réduit au minimum au plus fort des restrictions. Ces restrictions ont été levées. Les remboursements par Statistique Canada sont essentiels.
Yukon	Les déplacements sont autorisés. Nous dépendons des remboursements de Statistique Canada.
T. N.-O.	Les autorisations de déplacement sont du ressort du sous-ministre du Conseil exécutif.

- Question 8 Obligation de récupérer les coûts ou de générer des revenus
- T.-N. Aucune obligation.
- Î.-P.-É La récupération des coûts n'a jamais été envisagée.
- N.-É. La question a été envisagée, il y a deux ans, puis a été abandonnée.
- N.-B. Sans objet.
- Qc Question prévue par des dispositions légales qui n'ont pas encore été appliquées.
- Ont. . Aucune politique de récupération des coûts.
. Les utilisateurs partagent les coûts dans le cadre d'un système personnalisé de traitement des données.
- Man. Le BSM doit récupérer 20 % de son budget en 1986-1987 et 14 % en 1987-1988. Bien que cette question ait été mise de l'avant, le projet de récupérer 100 % des coûts a été abandonné.
- Sask. Aucune récupération des coûts pour le moment. La question est envisagée. Statistique Canada doit payer l'information qui lui est fournie par le gouvernement de la Saskatchewan.
- Alb. La récupération des coûts se fait dans une certaine mesure, de manière indirecte, non officielle.
- C.-B. Il est envisagé de récupérer les coûts. Les recettes proviennent de travaux effectués pour certains clients en dehors du programme cadre. On a augmenté la prestation de services au milieu des affaires mais on n'en connaît pas les conséquences budgétaires.
- Yukon Seuls certains coûts de travaux personnalisés pour d'autres services gouvernementaux sont récupérés.
- T. N.-O. Sans objet.

- Question 9 Relations avec les autres provinces et territoires,
les bureaux régionaux de Statistique
Canada et Statistique Canada (Ottawa)
- T.-N. Sans changement.
- Î.-P.-É. Généralement bonnes.
- N.-É. Relations amicales mais réservées avec le bureau régional. Bonnes relations avec Ottawa, sauf en ce qui concerne la récupération des coûts.
- N.-B. Les relations avec Statistique Canada (Ottawa) se sont améliorées depuis l'obtention du statut de bureau statistique.
- Qc Aucun changement.
- Ont. Projets conjoints avec le bureau régional; amélioration des relations. Maintien de bonnes relations avec Statistique Canada (Ottawa).
- Man. Préfère traiter avec le personnel du bureau régional de Winnipeg qu'avec le bureau des Prairies à Edmonton. Frictions avec Ottawa à cause de la récupération des coûts.
- Sask. Les relations avec Statistique Canada (Ottawa) sont parfois passables, parfois médiocres. La récupération des coûts est le principal problème : lorsqu'il s'agit de petits montants, le mécontentement est extrême.
- Alb. Les relations avec le bureau régional s'améliorent; les contacts avec le bureau de Calgary sont de plus en plus fréquents. Les rapports avec Ottawa sont bons, mais il y a lieu d'obtenir une meilleure compensation et des informations à jour.
- C.-B. Très bons rapports avec les provinces de l'Ouest et les territoires, vu leur proximité. Bonnes relations avec le bureau de Vancouver. En général, bons rapports avec Ottawa. La C.-B. devrait participer plus. Il est nécessaire de définir le taux de compensation.
- Yukon Meilleures relations avec le bureau de Vancouver. Traitement inégal de la part de Statistique Canada (Ottawa).
- T. N.-O. Peu d'interaction avec les autres points de contact. Rapports limités avec Edmonton. Rapports parfois bons, parfois mauvais avec Ottawa.

- Question 10 Importance de votre bureau au sein de votre gouvernement
- T.-N. Sans changement.
- Î.-P.-É. Grande importance. Bonnes relations avec le bureau du premier ministre.
- N.-É. Fait partie d'une division du ministère du Développement.
- N.-B. Importance accrue depuis l'obtention du statut de bureau statistique. Difficulté de remplir ce nouveau rôle à cause de ressources limitées.
- Qc Le BSQ s'est vu confier la tâche de coordonner le système statistique québécois : intégrer les structures, normaliser, etc.
- Ont. La division Statistique est considérée comme un organisme de coordination et de négociation, et non comme un fournisseur de services. Meilleure cote auprès des ministres et du Conseil des ministres.
- Man. Plus grande influence, probablement grâce aux produits et services fournis aux ministres et aux comités ministériels.
- Sask. Influence inexistante, sauf en situation de crise.
- Alb. Bonne réputation malgré les réductions. Plus de travaux statistiques réalisés conjointement avec d'autres ministères.
- C.-B. Position à redéfinir à cause des changements politiques et du remplacement des cadres. Un sondage sur la satisfaction des utilisateurs est actuellement mené. On s'attend à d'importants changements de priorité pour les régions relativement au développement économique.
- Yukon Grande importance probablement.
- T. N.-O. Bonne cote auprès du gouvernement des T. N.-O.

- Question 11 Facteurs les plus importants ayant entraîné des changements positifs ou négatifs
- T.-N. Aucune réponse.
- Î.-P.-É Assume la présidence du Comité interministériel sur les moyens d'améliorer les activités statistiques du gouvernement.
- N.-É. La politique de récupération des coûts de Statistique Canada est cause de mécontentement, surtout quand il s'agit de petits montants.
- N.-B. Facteurs positifs : nouvelle loi, nouveau statut de bureau statistique.
Facteurs négatifs : nouvelles responsabilités, sans l'octroi de ressources suffisantes.
- Qc Les réductions budgétaires ont de plus en plus de conséquences négatives sur les activités.
- Ont. Réductions de personnel. Politique de récupération des coûts de Statistique Canada. Progrès dû à la technologie.
- Man. Bon soutien de la part du ministre. Meilleure image aux yeux des ministres et des directeurs. Participation à la planification des programmes et à l'élaboration des politiques.
- Sask. Politique de récupération des coûts de Statistique Canada. Manque de compréhension des préoccupations de la Saskatchewan de la part du personnel de Statistique Canada.
- Alb. Difficulté, en période de restrictions, de mettre de l'avant l'importance des statistiques.
- C.-B. Restrictions gouvernementales, lenteur de la reprise économique, changements de personnel et d'organisation au gouvernement, changements technologiques, manque de contacts avec les partenaires, restrictions imposées par Statistique Canada, nouveau rôle auprès du milieu des affaires, incertitude face à l'avenir.
- Yukon Efforts nécessaires pour faire reconnaître l'importance du bureau en épousant les priorités du gouvernement.
- T. N.-O. Valorisation du bureau, grâce à une plus grande autonomie.

ANNEXE 10

Accès aux données fiscales

PROCES-VERBAL
CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
SUR LA POLITIQUE STATISTIQUE

(Les 22 et 23 octobre 1987)

Edmonton (Alberta)

1010085596



Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada

008 008